Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI!

NOTRE LANGUE!

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

15ème Année 2-703 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 21 octobre 1925 No. 32

La candidature de M.H. Bourassa

M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", est candidat indépendant dans le comté de Labelle. Nous avons attendu que M. Bourassa eût défini sa politique devant ses électeurs pour exprimer publiquement le double sentiment de légitime fierté nationale et patriotique qui doit accompagner les voeux sincères de succès que nous formulons pour sa candidature.

L'heure est en effet très grave, et le pays a besoin d'hommes de talent qui apporteront à la solution des problèmes canadiens le concours de leur clairvoyance, de leur fermeté de principes et de leur ardent patriotisme. Par la continuité de son action sur l'opinion publique, M. Henri Bourassa a été de ceux qui ont le plus contribué à maintenir le Canada dans cet état de nationalisme qui le fait maintenant digne de lui-même. Les idées d'ordre et de liberté, de paix sociale, religieuse et nationale auxquelles il a consacré toute sa vie publique sont celles que M. Bourassa a défendues dans son brillant organe le "Devoir", et qu'il continuera de défendre, nous en avons la suprême conviction, à la chambre des Communes. Et en cette veille des élections qui est une veillée d'armes, qu'on nous permette de dire de quels voeux nous appelons le triomphe des idées de M. Bourassa, idées d'où dépend le progrès du Canada.

Jamais le devoir électoral ne s'est imposé à tous les Canadiens avec une aussi impérieuse gravité, et jamais dans l'histoire du Canada, il n'a été plus dans l'intérêt du pays d'élire un homme de la valeur de M. Bourassa. La jeune génération, tout en suivant parfois d'autres maitres, n'a jamais refusé au chef nationaliste l'hommage de son admiration. Elle lui a toujours gardé son estime et son respect. Et même ses adversaires les plus irréductibles—en dépit des rudes coups qu'il a fait essuyer à certains—se sont inclinés et s'inclinent encore devant sa probité et sa haute personnalité.

LE DEFENSEUR DES NOBLES CAUSES.

Dans son programme soumis aux électeurs de Labelle, M. Bourassa préconise une politique nationale. Il demeure l'adversaire de l'Impérialisme. Sur ce point pas de doute et d'erreur. Il est nationaliste-né. Il était nationaliste bien avant que le nationalisme n'existât; il en porta la doctrine en son esprit longtemps avant d'en avoir trouvé la formule. M. Bourassa est nationaliste, et fermement, au point que sa fidélité à son idée lui a coûté cher. Mais il est un de ces nationalistes chez qui le sens politique a dominé l'esprit doctrinaire, car chez lui l'amour du Canada passe avant l'attachement à ses idées personnelles: Il aime son pays, il a confiance et foi en sa glorieuse destinée, et il voudrait le sauver.

Il n'en fallait pas moins de l'initiative et du courage pour parcourir la carrière que fut la sienne. Il a mis son talent, son éloquence au service des plus belles causes, afin de défendre les droits du Canada, de sa race et de sa religion, et ce avec une ténacité, un zèle et une détermination que rien n'a pu contrecarrer. Par la parole, par la plume, par le livre, par le journal, et par l'action, il a défendu la vérité, il a secouru les minorités canadiennes-françaises opprimées, il a flagellé avec une âpreté sans égale les traitres à leur pays et à leur race: il a prêché la bonne entente entre les citoyens des divers éléments qui composent le Canada; il a sacrifié l'intérêt de parti à l'intérêt national; il est resté debout, grandi par la lutte, et ennobli par la grandeur des causes dont il se faisait le champion. Il semblait avoir fait sienne la devise de Chaist d'est-Ange: "Ma voix et ma plume appartiennent à tous, je n'appartiens à personne."

LES RAISONS DE SA CANDIDATURE.

Tant de talent, tant d'ordre, tant de logique, tant de noblesse de coeur et d'esprit, tant de fermeté de principes et de caractère ont donné à M. Bourassa une juste renommée que consacrera de nouveau, le 29 octobre prochain, le choix des électeurs du comté de Labelle.

D'aucuns se sont étonnés de sa rentrée dans l'arène fédérale, après une retraite qui semblait définitive. Seules, assure-t-on, des considérations puissantes l'y ont décidé. On lui a fait judicieusement observer que le parlement étant la plus haute tribune du pays, celle comme l'écrivait M. Omer Héroux, dans le Devoir, en date du 28 septembre, "d'où la voix porte le plus loin, qu'il y aurait intérêt à ce que, de cette tribune, les conditions qu'il croit nécessaires à la paix et à la grandeur du Canada soient portées à la connaissance du plus large auditoire possible. On a insisté sur le fait qu'il était de son devoir, puisque les électeurs de Labelle lui en offraient l'accès, de monter à la tribune, d'où il pourrait atteindre tous les auditoires, non plus successivement, mais collectivement, d'où il pourrait exposer ses théories à ceux-là même qui font les lois et décident la politique de la nation". Aucun argument ne pouvait mieux influencer M. Bourassa. Peut-être du haut de la route parcourue, et parvenu à l'âge où meurent les dernières illusions, a-t-il eu le sentiment de n'avoir pas accompli sa tâche essentielle et fait assez pour son pays.

Qu'importent les motifs qui l'ont décidé à rentrer dans la lutte, pourvu qu'il aille au Parlement. Qu'importe également, qu'à la chambre des Communes, M. Bourassa soit à la droite, ou à la gauche de l'orateur? Nous savons tous ce qu'il veut, nous connaissons son programme, son passé, et nous sommes assurés que, quoiqu'il advienne, il ne cèdera pas sur les points où les intérêts de son pays, de sa race et de sa religion seront en jeu.

LA MULTIPLICITE DE SES DONS.

M. Paul Bourget admirait fort, dans ses Sensations d'Italie, que Milon le Crotoniate ait été simultanément athlète, général d'armée et philosophe. C'est une admiration analogue que provoque, chez le politicien, l'écrivain et l'orateur, la personne à la fois très complexe et merveilleusement une, de M. Henri Bourassa. L'abondance et la diversité de ses dons, les ressources de son esprit, les multiples aspects de son activité le placent tour à tour dans le rayon d'investigation du politique, de l'orateur, de l'écrivain, de l'économiste, du conférencier, du publiciste, et enfin du critique entendu au sens d'autrefois, nous voulons dire de l'analyste des choses publiques, du curieux des choses de l'homme.

Auteur d'ouvrages réputés sur les questions bilingues, sociales, économiques et politiques, et autres, orateur éloquent, initiateur du mouvement et de l'idée nationalistes, directeur du "Devoir", écrivain et journaliste remarquable, et avec tout cela, avant tout *Canadien*, en outre d'être un citoyen d'une remarquable vie privée, voilà M. Henri Bourassa. Autant de titres qui le rendent très apte à représenter la Chambre des Communes, le comté de Labelle, et qui donnent à sa candidature un si vif intérêt, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays.

Tous les vrais canadiens—à quelque nationalité qu'ils appartiennent—souhaîtent avec anxiété le retour de M. Bourassa à la vie publique et au parlement canadien, où il figurera avec honneur.

Lucien Provencher.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les catholiques de la Saskatchewan iront à Chicago

Régina. — Les journaux annoncent que les compagnies de chemins de fer se préparent à transporter un grand nombre de catholiques de la Saskatchewan à Chicago pour le congrès Eucharistique de juin 1926.

Des trains spéciaux seraient formés qui resteraient sur les voies à Chicago et serviraient d'hôtel aux voyageurs pendant toute la durée des cérémonies.

—:*:—

Le pacte de garantie est accepté par l'Allemagne, la France et la Belgique

Locarno, Suisse. — Les journaux rapportaient l'autre jour que le Dr Luther, chancelier allemand avait déclaré à M. Briand, ministre francais des affaires étrangères, que l'Allemagne désirait une paix permanente. Cette déclaration avait été faite au cours d'une conversation entre les deux hommes d'Etat. Tous deux avaient exprimé, disait-on, leur résolution de faire l'impossible pour bannir à jamais le spectre d'une guerre franco-allemande.

Ces rumeurs étaient fondées.

L'Allemagne vient d'annoncer officiellement son adhésion au pacte rhénan de garantie mutuelle, que les délégués ont discuté depuis plus d'une semaine. Le pacte sera signé par l'Allemagne, la France et la Belgique, comme parties principales, et par la Grande-Bretagne et l'Italie comme garants.

Après que les délégués allemands eurent annoncé cette décision de leur gouvernement, la conférence, qui en était à sa huitième assemblée plénière, a adopté le texte du pacte proposé.

Selon les termes de ce pacte, la France, l'Allemagne et la Belgique s'engagent à ne pas attaquer ni envahir le territoire les unes des autres et à s'abstenir de la guerre. L'Angleterre et l'Italie s'engagent à se servir de leurs armées contre la puissance qui manquerait à ses engagements.

Certains droits contenus dans le traité de Versailles sont conservés à la France, notamment en cas d'infidélité de la part de l'Allemagne celui de construire des fortifications sur la rive gauche du Rhin et d'y garder des troupes.

Toutes les disputes seront soumises à l'arbitrage de la cour permanente de justice internationale.

On annonce aussi une entente séparée par laquelle il serait permis à la France de voler au secours de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie en cas d'attaque non légitimée sur leur territoire.

D'après ce pacte encore, l'Allemagne consent à entrer dans la S.D.N. à la condition que la Société seule puisse interpréter le pacte de la S.D.N. Les autres pays signataires ont assuré l'Allemagne qu'en cas de guerre la S.D.N. ne peut exiger d'un pays des contributions militaires et financières qui soient incompatibles avec ses capacités.

Ce pacte sera connu dans l'histoire sous le nom de traité de Locarno. Il sera signé à Londres d'ici une dizaine de jours.

Déjà les derniers détachements francais qui étaient restés à Ruhrot ont été rappelés. La Ruhr est complètement évacuée.

A Locarno de grandes fêtes ont marqué l'heureuse conclusion de ces débats. A Paris, les ministres des affaires étrangères Briand et Austen Chamberlain ont été recus et acclamés par des foules immenses aux cris de "Vive la paix".

—:*:—

733 retours en 9 jours

Ottawa.—Le département de l'immigration publie les statistiques suivantes: 733 Canadiens ayant vécu plus de six mois aux Etats-Unis sont revenus au Canada dans les 9 premiers jours d'otobre.

Durant la même période, 479 autres immigrants nous sont venus des Etats-Unis en plus de 376,255 touristes.

5000 Canadiens seraient revenus au pays dans le mois de septembre.

Le synode anglican se prononce contre les écoles séparées

Toronto. — Le synode provincial de l'Eglise anglicane, vient de confirmer l'attitude prise il y a trois ans à London contre les écoles séparées soit en leur faisant des octrois plus considérables, soit, en ajoutant des écoles secondaires.

Selon le synodé le système des écoles séparées soutenues par les taxes générales est nuisible à la cause de l'éducation et empèche l'unité dans le corps politique.

Cette déclaration sent le petit père Hocken à plein nez, comme on sent le bouc à distance. La raison véritable de cette attitude, la voici: les évêques catholiques cherchent à faire amender la loi des subsides aux écoles de façon à obtenir de plus fortes sommes pour les écoles séparées; ils cherchent aussi le moyen de faire entrer même des écoles secondaires dans le système des écoles séparées. Mais l'ennemi veille: il s'oppose à ces mesures de justice, il leur fera une guerre à mort.

L'élément anglais catholique, qui, depuis si longtemps chez nous, lèche les bottes des protestants et les leur cirent avec les droits de leurs coreligionnaires français, finira peut-être par s'apercevoir que le cuir n'est pas loin en-dessous du vernis et qu'en dessous du cuir il y a un pied qui [illegible] frapper à la bonne place ceux qui s'aplatissent.

—:*:—

Le Prince de Galles de retour en Angleterre

Londres. Ceux qui doutent encore de la force du sentiment conservateur et royaliste en Angleterre après la réception que la population de Londres vient de faire au Prince de Galles, n'ont pas la persuasion facile. Tous les journaux étaient remplis de son portrait et de notes sur son voyage en Afrique et dans l'Amérique du Sud, au point d'en oublier complètement la conférence de Locarno dont dépendra peut-être le sort de l'Europe.

Le train qui l'amena de Portsmouth à Londres était profusément décoré ainsi que les rues du parcours de la gare au palais, où se pressaient des milliers de personnes. Les acclamations les plus enthousiastes retentisasient au passage du cortège royal: des appareils de radio permirent à toute l'Angleterre de les entendre et d'y faire écho.

—:*:—

IMPORTANT

Ne manquez pas le naméro du PATRIOTE de la semaine prochaine: il contiéndra le prix, l'itinéraire et toutes les conditions du voyage dans l'Est.

Avez-vous fait parvenir au Comité du concours le nom dont vous voulez baptiser l'excursion des Franco-canadiens de la Saskatchewan à Québec ? C'est votre dernière chance cette semaine, hâtez-vous. Le cencours finit le premier novembre:

Un billet gratuit aller et retour pour le gagnant.

—:*:—

Un aviateur canadien décoré par la France

Paris. — Le major W. F. Sussan, d'Ottawa, qui commande l'escadrille Sheriffine au maroc francais dans la guerre contre les Riffains, a reçu la croix coloniale et une mention honorable pour les services rendus.

—:*:—

Sur les théâtres et les élections

S. G. Mgr Gauthier, administrateur de l'archidiocèse de Montréal vient de faire lire dans les églises de sa juridiction une lettre circulaire des plus importantes. Il y traite de plusieurs questions, mais plus particulièrement des théâtres et des élections.

Nous regrettons de ne pouvoir en publier de larges extraits.

—:*:—

Pour l'abolition des passages à niveau

Toronto. — Les accidents d'auto sont si fréquents que le procureur général d'Ontario, l'hon. W. F. Nickle, a déclaré qu'il faut abolir les passages à niveau. Les demi-mesures n'empêcheront jamais la perte considérable de vies humaines qui a lieu à la traverse des chemins de fer, il faut des mesures radicales.

Notre voyage dans la province de Québec

Le Comité d'organisation de l'A. C. F. C. continue les démarches pour achever de fixer les derniers détails du voyage. Nous serons en mesure sous peu toute facilité de se renseigner.

Comme nous l'avons annoncé, la compagnie du chemin de fer Canadien National a maintenant, depuis le 15 du courant, un agent de langue française dont la mission est de parcourir tous les centres franco-canadiens en vue de leur fournir tous les renseignements désirables. Nos compatriotes auront donc toute facilité de se renseigner auprès de M........

Les adhésions s'annoncent nombreuses, si on en juge par ceux qui ont déjà retenu leurs places. Nous invitons ceux qui désirent prendre part à l'excursion de ne pas attendre trop tard pour s'inscrire. **Qui trop retarde manque son train,** ce qui serait infiniment regrettable. On comprend qu'il vaut mieux donner son nom maintenant, pour que le travail d'organisation du Comité ne lui arrive pas à la dernière minute. D'ailleurs, c'est dans l'intérêt des voyageurs qui veulent avoir les meilleures places.

L'excursion des Franco-Canadiens de la Saskatchewan est maintenant chose d'actualité. L'idée éveille la curiosité, l'attention et l'intérêt de tout le pays. Ici, l'on se prépare, et là-bas, on nous attend.

Serez-vous du nombre des joyeux voyageurs de l'excursion du 15 décembre? Décidez-vous promptement; écrivez dès aujourd'hui au Comité d'organisation, Edifice du Patriote.

En avant, marchons! Vers la "Doulce Province"!

La conscience catholique et le droit de vote

Celui qui vote endosse les actes de son candidat.—Y a-t-il obligation grave de voter?—En quelles circonstances?—Le cas des catholiques de France.—Les catholiques à deux consciences.—Pour qui faut-il voter?—Est-il permis de vendre son vote?—Vente directe et vente indirecte.—La loi ecclésiastique.

Le R. P. Lamarche, O. P. vient de publier dans la *Revue Dominicaine* une étude très fouillée et très opportune intitulée: "S'il faut et comment voter".

Pour l'utilité et l'instruction de nos lecteurs nous en publions de larges extraits suivants.

Les responsabilités du voteur

Tout le rouage administratif repose finalement sur le vote populaire. Agriculture, industrie, commerce, enseignement, morale publique, politique guerrière ou fiscale, liberté du culte, rapports de l'Eglise et de l'Etat, tout est confié aux mains de nos députés, ministres et sénateurs, lesquels sont en définitive ou de façon immédiate élus par le peuple. Or, l'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir et selon la part efficace qu'il prit à l'élection. Il n'édifie rien par lui-même dans la cité, mais il choisit l'architecte; d'un autre côté, il n'attente à la bourse et à la vie de quiconque, mais il désigne le voleur et l'assassin. Et ce qui donne davantage à réfléchir, c'est que le vote du plus ignorant ou du plus malhonnête compte autant dans l'urne que celui du plus intègre ou du plus instruit.

EST-CE UN PECHE DE NE PAS VOTER

L'obligation du scrutin peut émaner de la loi humaine, ou de la loi divine, ou des deux en même temps; et nous devrons plus d'une fois utiliser cette distinction. Quand il n'y a pas de texte légal obligeant les citoyens à se servir de leur droit de suffrage, la position est claire, et, généralement parlant, un électeur peut s'abstenir selon ses motifs. S'il existe, au contraire, comme depuis quelques années en Belgique, une loi rendant le vote obligatoire il n'aura qu'à subir la sanction prévue. Cependant, des circonstances peuvent se présenter où cette désobéissance légale pourrait constituer une faute grave. Le quatrième Concile de Québec déclare, en effet, que la même loi accordant le droit de suffrage aux citoyens leur impose une grave obligation de s'en servir quand il le faut. Quand il le faut ne peut évidemment s'entendre que dans des cas graves où l'obligation civile se confond avec le commandement divin.

Obligation fondée sur la justice, la religion et la charité

Il y a, en effet, un commandement divin qui ordonne de pratiquer le bien et la justice, et d'empêcher le mal et l'injustice dans la mesure de son pouvoir. Qui osera nier que le vote collectif soit une arme puissante pour le triomphe des bonnes ou mauvaises causes ? Mais le vote collectif est formé des votes individuels comme un grand bataillon de petits soldats. C'est pourquoi l'abstention *efficace*, c'est-à-dire susceptible de faire pencher la balance du côté injuste, doit, généralement, être imputée à péché. Et notons bien que l'abstention peut devenir efficace par elle-même, ou par le scandale qu'elle provoque et les défections qu'elle entraine. Notons encore qu'en plus d'un cas, l'abstention équivaut à un vote à un vote pour le candidat indigne, puisqu'on rejette ainsi l'occasion d'annuler le suffrage de l'un de ses partisans. Le deuxième chapitre du *Catéchisme électoral* de S. E. le Cardinal Sevin établit clairement l'obligation de voter, obligation fondée sur la justice légale, la religion et la charité, de sorte qu'il y a faute grave à s'abstenir lorsque l'abstention n'est pas excusée par un motif proportionné." Le motif raisonnable de l'abstention est plus facile à trouver sous un salutaire régime de liberté politique et religieuse. Mais il ne faut pas oublier que, même au Canada, nous avons des libertés à conquérir et d'autres à conserver. Tard venues en France, ces hautes leçons de foi et de patriotisme arrivent à point dans notre pays: sachons donc profiter de l'expérience de nos ainés.

Exemple de la France

En 1871, au lendemain de la guerre franco-prussienne, les électeurs français envoyaient à l'assemblée nationale 438 représentants monarchiques contre 200 républicains. D'après M. Hanotaux, les premiers l'emporterent plutôt comme partisan de la paix. Mais n'empèche que tous ces élus étaient d'ardents catholiques et formaient la majorité de l'assemblée. De 1876 à nos jours, cette majorité s'est effrité de façon lamentable, jusqu'à devenir la droite d'aujourd'hui, inapte comme on sait à parer les coups tyranniques et les persécutions de la gauche.

Où chercher la cause d'un pareil désastre? En premier lieu, dans l'abstention politique. Gémir et s'abstenir, tel fut le programme des modérés durant cinquante ans, sauf de louables exceptions. En 1893, il y eut 3,075,534 abstentions; en 1906, le chiffre en était baissé à 2,328,233; et sur ce nombre, les adversaires eux-memes admettaient que les trois quarts eussent été des voix libérales. Au lieu de bouder le suffrage universel que l'Eglise n'a jamais condamné, du reste, le parti d el'ordre n'eut-il pas mieux fait de s'en servir comme d'un instrument qu'on souhaiterait meilleur et plus approprié? Sans doute, le nombre est une force aveugle, puisqu'il substitue une loi arithmétique à une loi morale, et puisque les sots et les pervers sont la majorité depuis Adam. Mais la moralité peut être rendue au nombre, grâce à l'intervention des meilleurs citoyens. Hélas! par mépris des urnes, on peut dire que de bons Francais ont trahi la France.

Quand y a-t-il faute grave

En résumé, *l'abstention électorale* peut être considérée au double point de vue de la loi civile et du commandement divin. En l'absence d'un texte légal obligeant les citoyens de voter, ces derniers ont généralement le droit de s'abstenir; si le vote obligatoire existe, comme en Belgique, il oblige à la façon des lois pénales, et tout délinquant n'aurait qu'à subir la sanction prévue. Mais il advient fréquemment qu'un électeur, laissé à soi-même au point de vue strictement légal, se trouve lié par un commandement suprême de religion, de justice ou de charité, lorsque, par exemple, il est appelé à choisir entre deux candidats, l'un bon, l'autre mauvais, ou bien, lorsqu'une question grave devant faire l'objet d'une décision parlementaire, on prévoit quelle sera l'attitude de chaque candidat, une fois élu. Dans ces circonstances, l'abstention efficace est considérée comme une faute grave. Que si l'on s'abstient en vertu d'une commune entente, et qu'un mauvais candidat tromphe par ce procédé, chaque membre du groupe abstentionniste est effficacement responsable du résultat.

LE VOTE CONSCIENCIEUX

Si la nécessité du vote s'impose en de certaines circonstances, la nécessité du *vote consciencieux* s'impose toujours et ne souffre aucune exception. La conscience régit tous les actes du catholique et, à plus forte raison, les actes à répercussion sociale, comme l'élection aux charges politiques. Les bulletins de vote seront dépouillés une seconde fois au jour du jugement. Et ceux qui auront réussi à se façonner deux consciences, l'une pour la vie publique et l'autre pour la vie privée, seront stupéfaits, alors, de n'en plus rencontrer qu'une seule, et merveilleusement simple, érigée en témoin contre eux.

Le dédoublement des consciences

On dit que ce dédoublement des consciences a lieu davantage au sein des démocraties encores jeunes, grisées par les conquêtes nouvelles, et insuffisamment averties de leurs devoirs et responsabilités. Mais comment expliquer que l'esprit chrétien et catholique ne fasse point contrepoids? A la faveur de l'argent ou de l'esprit de parti, on verra, chez nous, sortir vainqueurs des urnes les noms de candidats tout à fait indignes des fonctions politiques, ou manifestement inférieurs à leur tâche. Des électeurs canadiens-francais et catholiques nous ont offert cet étonnant

(Suite à la page 5)

En route le 18 décembre! Avez-vous votre billet?

L'Evangile

V. *Confiance en Dieu*

"Ne les craignez point!... Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé, et rien de secret qui ne doive être connu (1). Ce que je vous enseigne dans les ténèbres, dites-le en pleine lumière, et ce que je vous dis à l'oreille, publiez-le sur les toits (2). Et ce que vous aurez dit vous-mêmes dans les ténèbres, sera prêché en pleine lumière, ce que vous aurez enseigné à l'oreille, dans le secret des maisons, sera publié sur les toits. Prenez donc garde à ce que vous entendez et à la manière dont vous l'entendez.

"Je vous le répète, mes amis, ne vous laissez pas effrayer par ceux qui tuent le corps, et qui, ensuite, ne peuvent plus rien contre vous, car votre âme est à l'abri de leurs coups.

"Celui que vous devez craindre, je vais vous le dire: craignez celui qui peut jeter le corps et l'âme en enfer. Oui, je vous le dis encore, craignez celui-là!

"Deux passereaux ne se vendent-ils pas une obole, et n'en livre-t-on pas cinq pour deux oboles? Or pas un n'est en oubli devant Dieu et ne tombe sur la terre, sans que votre Père le permette. Les cheveux de votre tête mêmes sont comptés. Ne craignez point! Vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

"Quiconque me reconnaitra devant les hommes, je le reconnaitrai, moi le Fils de l'Homme, devant mon Père, qui est dans les cieux, et devant ses Anges. Et quiconque m'aura renié devant les hommes, moi aussi, je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux, et devant ses Anges.

NOTES

(1) En dépit de leur persécutions, l'Evangile sera prêché partout; il ira jusqu'aux extrémités du monde.

(2) Les toits des maisons d'Orient étant en terrasses, on pouvait de là s'adresser au peuple.

Réponses aux questions

Comment peut-on savoir si on a gagné une indulgence plénière ?—

Le seul moyen d'en être sûr serait une révélation de Dieu. Pour gagner une indulgence plénière il faut être exempt de la plus petite faute vénielle et même de toute affection aux fautes vénielles.

Est-ce vrai qu'il y eut des saints qui passèrent leur vie sur des colonnes ?—

Oui. On les appelle les "stylites". Le premier d'entre eux fut saint Siméon qui mourut en 459 à l'âge de 72 ans. Sa colonne, bâtie par lui-même avait 60 pieds de haut.

Qu'est-ce que c'est que la trève de Dieu" ?—

La trève de Dieu fut établie au Moyen Age, vers le onzième siècle. Elle sonsistait à suspendre toute querelle et tout conflit à certaines fêtes et durant certains temps. Le concile d'Elne en 1207 défendit les hostilités du samedi soir au lundi matin. Ceux qui transgressaient cette Trève de Dieu étaient excommuniés.

Qu'est-ce qu'un agnostique ?—

C'est un homme qui regarde comme futiles les efforts de l'humanité pour connaître la vérité au sujet de la réalité correspondant aux idées religieuses, philosophiques et même scientifiques. Le système de l'agnosticisme prend consciemment une attitude de doute, de négation, d'incroyance par rapport à la capacité de la raison humaine à connaitre Dieu, même avec l'aide de la révélation. Dans ce système, Dieu est l'"Inconnaissable". L'agnosticisme a été condamné comme système erroné par le concile de Vatican.

LETTRE AU PATRIOTE

La nécessité de la co-opération

M. le Rédacteur,

A chaque pas, nous rencontrons maintenant des Associations, des Compagnies, des Institutions coopératives. Nous lisons un peu partout: magasins co-opératifs crêmeries coopératives, élévateurs coopératifs et sur tout l'Ouest s'étend de plus en plus le grand système de coopération "le Wheat Pool."

Ce besoin de se réunir, de s'organiser pour la défense d'intérêts communs se faisait sentir depuis longtemps. L'augmentation constante de la force de certaines grosses Compagnies menaçait les intérêts de ceux dont les moyens ne pouvaient se mesurer contre la force des grandes organisations modernes. Aussi un peu partout nous voyons naitre des institutions ayant pour but d'unir ensemble ceux dont les intérêts sont les mêmes, afin d'obtenir plus d'efficacité en éliminant les intermédiaires, les frais d'une administration coûteuse et souvent inutile en supprimant les bénéfices énormes qui sont dispersés en dehors de notre pays.

En effet il est facilement compréhensible qu'un certain nombre de personnes réunissant leurs intérêts et mettant aussi en commun leur loyauté peuvent créer une force capable de rendre les plus grands services et de supprimer les frais occasionnés par une foule d'agents dont le but principal est de retirer un profit.

La coopération peut s'appliquer à toutes les lignes de l'activité humaine et même la protection sur la vie. Là elle devient une force que nous devons considérer, car elle protège ce que nous avons de plus cher au coeur, l'avenir de ceux que nous aimons; ce à quoi tend toute notre ambition, tout notre travail quotidien. L'avenir est à Dieu, et nos projets, nos efforts peuvent être arrêtés soudain dans leur cours. Pour assurer cet avenir, même après nous, nous avons besoin de protection. Mais le prix élevé que demande les compagnies d'assurance, le manque d'argent souvent et aussi la crainte de ne pouvoir payer un jour et de voir cesser cette protection fait hésiter un grand nombre. Aussi un système de protection par coopération devenait nécessaire, puisqu'il est à la portée de tous, quels que soient leurs moyens.

Nous désirons attirer l'attention sur une organisation de ce genre fondée dernièrement dans le district de Willow-Bunch et de St-Victor, sous le nom du "Club des Quinze Cents. Cette organisation est sous le patronage de personnes parmi les plus honorablement connues de la région; et, par son système d'aide mutuelle, elle peut donner à ses membres une protection de $1500 contre un payement annuel de $1.00. Ce Club est encore très jeune mais il a déjà rendu d'inestimables services et sa popularité va en croissant.

Le coût d'entrée est de $5.00 et contre un payement annuel de $1., les membres maintiennent leur protection. Un versement de un dollar par membre est mis en banque pour former le fond mortuaire qui se trouve ainsi toujours prêt à être versé au bénéficiaire d'un membre. A un décès les membres du Club sont priés de verser un dollar pour avoir un fond mortuaire toujours prêt en banque.

En limitant ce club à 1500 membres et en mettant une limite d'âge de 16 à 50 ans, les organisateurs ont voulu maintenir dans ce Club un élément toujours jeune. Depuis deux ans que ce club fonctionne il n'a eu à enregistrer qu'un décès et une année entière peut fort bien se passer sans qu'il n'y en ait aucun.

La faveur croissante du Public pour ce Club dans le district de Willow-Bunch et de St-Victor nous montre bien que le désir de coopération s'étend de plus en plus dans l'Ouest, et que nous arrivons à une époque où chacun se rend compte de la nécessité de l'union. Plusieurs Clubs du même genre fonctionnent déjà au Canada et la protection qu'ils donnent aux familles a prouvé que ce système était un succès.

Le soussigné serait certainement très heureux de se mettre à la disposition des lecteurs de cet article qui désireraient plus d'informations sur l'organisation et le maintien de ces Clubs.

En tout cas, les organisations qui naissent partout nous montrent la nécessité de l'union et les avantages que l'on peut en retirer. Un proverbe dit que l'union fait la force; et la certitude de savoir les nôtres, ce que nous avons de plus cher au monde, à couvert des coups du malheur, nous fait marcher d'un pas plus confiant sur la route de la vie.

Bien à vous et merci de votre hospitalité.

J.-D. LALONDE
St-Victor, Sask.

Récoltes du Canada

Ottawa. — Le Bureau Fédéral de la Statistique publie un rapport donnant (1) la qualité des céréales à l'époque de la moisson; (2) un pronostic du rendement des racines et cultures fourragères (pommes de terre, navets, betteraves à sucre et maïs fourrager) basé sur les états de culture du 30 septembre 1925, et (3) une revue de la situation générale à la fin de septembre. Le rapport est fondé sur les rapports des correspondants agricoles qui sont des cultivateurs pratiques de par tout le Canada avec des gérants de banque et des agents de chemin de fer dans les provinces des prairies. Les superficies employées dans les calculs sont celles relevées en juin dernier par l'intermédiaire des écoles rurales dans toutes les provinces du Canada excepté la province de Québec et la Colombie britannique. Pour ces deux provinces, les superficies sont celles données par les correspondants agricoles à la fin de juin dernier.

QUALITE DES CEREALES

La qualité des céréales à l'époque de la moisson, comparativement au chiffre 100, représentant le poids moyen par mesure de boisseau pendant la décade 1915-24, est comme suit pour tout le Canada, les chiffres correspondants de 1924 étant donnés entre parenthèses: le blé d'automne, 102 (100); blé de printemps 101 (96); tout blé, 101 (97); avoine, 101 (94); orge, 98 (94) seigle, 97 (95); pois, 95 (95); haricots, 95 (92); sarrasin, 95 (100); grains mélangés, 101 (93); graine de lin, 97 (91); maïs à grain, 92 (92). La qualité du blé et de l'avoine de 1925, telle qu'indiquée par ces chiffres, est non seulement supérieure à 1924 mais mieux que toute autre année depuis 1920.

Dans les provinces des prairies, la qualité des céréales à l'époque de la moisson est donnée comme suit: Manitoba: blé, 96 (94); avoine, 101 (95); orge, 98 (98); seigle, 96 (99); Saskatchewan: blé, 102 (96); avoine, 98 (90); orge, 97 (91); seigle, 97 (94). Alberta: Pblé d'automne, 98 (91); blé de printemps, 101 (95); tout blé, 101 (95); avoine, 99 (89); orge, 99 (92); seigle, 97 (92).

PRONOSTICS DES RECOLTES DE RACINES ET DE FOURRAGES.

L'état des cultures fourragères à la fin de septembre, exprimé en pourcentages de la moyenne décennale de 1915-24, est comme suit, les chiffres correspondants de l'an dernier étant entre parenthèses: pommes de terre, 93 (98); navets, etc. 98 (99); luzerne, 101 (104); maïs fourrager, 97 (83); betteraves à sucre, 99 (99). Les rendements indiqués par ces chiffres sont comme suit, les estimations finales de 1924 étant données entre parenthèses pour fins de comparaison: pommes de terre, 41,258,000 quintaux (65,648,000); navets, etc., 35,008,000 qtx (40,597,000); betteraves à sucre, 347,000 tonnes (334,000 t.); maïs fourrager, 5,236,200 tonnes (5,740,700). Une estimation préliminaire de la production de luzerne (première coupe) publiée le 10 aot donne 816,300 tonnes. Selon les pronostics du 30 septembre, la production de pommes de terre est la plus petite qui soit dans les archives, parce que les récoltes de l'Est du Canada, et principalement de l'Ontario, sont au-dessous de la moyenne. Dans l'Ouest, les pommes de terre sont dans le voisinage de la normale et même souvent au-dessus.

PRODUCTION DE BETTERAVES A SUCRE ET DE SUCRE DE BETTERAVE

En 1924, la production canadienne de betteraves pour l'industrie sucrière a été de 295,177 tonnes sur 31,111 acres, soit une moyenne de 9.50 tonnes à l'acre, comparativement à 159,200 tonnes et 17,941 acres ou une moyenne de 8.47 tonnes à l'acre en 1923. La valeur totale des racines en 1924 est de $1,704,791, ou $5.78, la tonne, comparativement à $1,922,668, ou $12.08 la tonne en 1923. La production totale de sucre raffiné de betterave en 1924 est de 85,770,709 livres, valant $6,192,645, ou 7.3 cents la livre. Les chiffres correspondants de 1923 étaient 39,423,160 livres, valant $3,745,200, ou 9.5 cents la livre. Deux raffineries de sucre de betterave étaient en opération en 1924, celles de la Dominion Sugar Co. Ltd., à Chatham et à Wallaceburg, Ontario. Une troisième raffinerie a été établie à Raymond, Alberta, par la Canadian Sugar Factories, Ltd., et commencera ses opérations avec la saison de 1925-26. Cette compagnie rapporte que la superficie semée en betteraves à sucre pour cette saison est de 6,634 acres, dont 600 acres ont été perdus et 6,034 acres ont été sarclés. La production totale est estimée à 58,000 tonnes, soit un rendement moyen de 9.76 tonnes à l'acre récolté.

ETAT GENERAL DES CULTURES A LA FIN DE SEPTEMBRE

Provinces maritimes. — La température n'a pas été favorable aux récoltes. Le grain semé de bonne heure a été rentré en bon état, mais le grain tardif a souffert des grosses pluies. Dans quelques districts les pommes de terre ont souffert de la nielle et de la pourriture.

Québec. — Le grain et le foin sont abondants. Les pluies de septembre ont fait quelques dommages aux céréales et à quelques autres cultures, réduisant en certaines localités la qualité et la quantité d'avoine. Les pâturages sont en bon état.

Ontario. — Les pluies de septembre ont rendu le battage difficile et il y a eu un peu de germage dans les meules, principalement dans le centre et dans l'est de la province. La pyrale de maïs a causé de grands dégâts dans les régions du sud. Les pommes de terre sont généralement très petites. Les pâturages sont en excellent état, et les récoltes de luzerne ont donné plusieurs records.

Manitoba. — Le battage est bien avancé, la température étant généralement favorable, mais à la fin du mois les travaux ont été interrompus par la neige. Les pommes de terre donnent une bonne récolte. Il y a amplement de foin de prairie naturelle et les pâturages sont excellents.

Saskatchewan. — La coupe presque entière du blé s'est terminée dans des conditions favorables avant la fin de septembre. Les battages ont commencé de bonne heure dans le mois, mais ont avancé lentement, à cause des pluies. Les tempêtes de neige ont commencé le 26 septembre et ont arrêté le battage par toute la province. Les opérations n'avaient pas recommencé à la fin du mois. Dans plusieurs cas, le battage a montré des rendements dépassant toutes les prévisions.

Alberta. — Septembre a été frais et humide, avec beaucoup de pluie et de neige dans certains districts. Le battage en a été retardé et le grain a été endommagé en plusieurs districts. La récolte de pommes de terre est bonne.

Colombie Britannique. — Tous les grains ont été récoltés en bon état. Les averses de la dernière partie du mois ont fait du bien aux pâturages et aux racines.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les élections du cartel

Régina. — Le cartel de la Saskatchewan élira ses délégués cette année selon le système du transfert des votes, afin d'éviter les difficultés de l'an dernier, où à cause du grand nombre des candidats dans certains sous-districts les délégués furent élus avec de très petites majorité.

La réunion annuelle des délégués actuels se tient aujourd'hui même 21 octobre à l'hôtel de ville de Régina.

Amalgamation de deux sociétés d'agriculture

Régina.—On est en train de préparer une convention conjointe de l'Association des Grain Growers et de l'Union des Fermiers pour l'hiver prochain. Il est question d'amalgamer ces deux sociétés.

Les Grain Growers seront représentés le 3 novembre à l'assemblée de Winnipeg du Conseil canadien d'agriculture par G. F. Edwards, G. Langley, Mmes McNeal et Hollis.

Les compagnies d'élévateurs font une proposition

Régina. — A. S. Morrison, avocat de Winnipeg, qui a en mains les intérêts des compagnies d'élévateurs, dit que les compagnies sont prêtes à payer les taxes municipales et des écoles aux taux de chaque municipalité, à condition que les élévateurs ne soient pas taxés pour plus de 60 pour cent de leur valeur.

Il dit que la moyenne des élévateurs paie $50. de taxes en tout dans l'Alberta; $75., au Manitoba; et que dans la Saskatchewan, les élévateurs paient deux ou trois fois plus qu'ils devraient.

La situation s'améliore dans l'Ouest

La situation générale s'est sensiblement améliorée dans les provinces de l'Ouest. C'est ce que M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien a déclaré en arrivant à Montréal, à la suite d'un long voyage d'inspection sur la partie ouest du réseau de la compagnie. M. Beatty a remarqué que l'Ouest était dans une bien meilleure situation que lors de son voyage précédent. L'Ouest est beaucoup plus optimiste qu'il ne le croyait, et c'est avec d'excellentes raisons. La récolte du blé rapporte plus que l'on ne l'avait prévu, et il estime que l'on peut fixer en toute sécurité la récolte totale à 380,000,000 de boisseaux.

C'est une pitié, a-t-il dit, qu'une chute de neige sans précédent à cette époque de l'année, dans l'Alberta et la Saskatchewan, ait retardé les battages du grain.

On remarque dans tout le pays, s'il faut en croire M. Beatty, un vif intérêt pour la question importante de l'immigration, car on réalise de façon générale que c'est le remède le plus sûr pour la plupart des difficultés au Canada. Le président du Pacifique Canadien a déclaré à Edmonton, qu'il était entendu que le gouvernement et les chemins de fer coopéraient de la façon la plus complète pour accélérer le mouvement de l'immigration, et cette déclaration fut si bien reçue que cela indique un réel progrès dans ce sens. M. Beatty espère que par suite de cette coopération, l'an prochain l'immigration dépassera de beaucoup celle des dernières années.

Beaucoup de blé à Vancouver

Vancouver.— Le port de Vancouver écoulera au moins 65 ou 70 millions de boisseaux de blé de l'ouest vers les marchés étrangers, au cours de la saison 1925-26.

L'Alberta remporte les prix à Moose-Jaw

Moose-Jaw. — Finklestein et Balcovske, de Ronalane, Alta, ont gagné le grand championnat à l'exposition des éleveurs de la Saskatchewan avec un char de veaux AberdeenAngus. Ils ont pris aussi le premier prix dans leur classe respective. Un char de Herefords appartenant à D. J. Wylie de Maple Creek ont remporté le grand championnat réservé, tandis que le prix spécial des sans cornes est allé à G. Fawcett de Medicine Hat.

Une petite attaque contre le cartel de blé

D'après un communiqué du "Grain Exchange" de Winnipeg, les fermiers non membres de la Coopérative auraient reçu un prix plus élevé pour leur blé que ceux de la Coopérative.

Pour le Nord No. 1, les fermiers en dehors de la Coopérative ont obtenu 5.1 sous de plus que n'a donné la Coopérative. Pour le No. 2, ils ont eu 7.55 sous de plus et pour le No. 5, 9.37.

Les différences ont augmenté dans les grades les plus bas. C'est dans le blé Kota que le maximum a été atteint: le "Pool" a payé $1.22 et les fermiers indépendants ont reçu $1.606.

La réserve de 4.30 sous par minot faite par la Coopérative est en partie responsable de ces différences. A noter que la Coopérative a une différence de 5 sous entre les Nos. 1 et2, tandis que les compagnies indépendantes accusent une différence de 2.5 sous.

La Coopérative proteste

En réponse, la Coopérative dit que cette déclaration ne peut être prise au sérieux. D'abord, les prix cotés sont ceux de quinze compagnies d'élévateurs seulement, ce qui représente à peine la vingtième partie du total du blé vendu l'année dernière par les fermiers en dehors de la Coopérative.

En second lieu, ce rapport ne peut porter que sur du blé emmagasiné spécialement pour être vendu sur les instructions du fermier et ne peut représenter plus de la moitié du blé passé par ces quinze compagnies d'élévateurs, l'autre moitié ayant été achetée aux prix sur voie au point de livraison. Ces prix sont de plusieurs sous plus bas que les prix quotidiens cotés par le "Grain Exchange" pour le blé emmagasiné à Fort William. Un véritable prix moyen ne peut donc être fixé sans tenir compte des prix payés pour le blé sur voie acheté quotidiennement du fermier.

Le retour de la France à la farine de blé

Paris. — La France va retourner au pain de farine de blé pure comme résultat de la bonne récolte de cette année. La récolte pauvre des années précédentes avait forcé le gouvernement à permettre un mélange de 4 pour cent de farine de seigle à la farine de blé.

La meilleure récolte depuis quinze ans

Québec.— Le dernier bulletin publié sur les perspectives des récoltes dans la province de Québec, cette année, annonce que la récolte sera la meilleure depuis quinze ans.

Dans la région du bas St-Laurent la vague de froid récente a fait tort aux pommes de terre et à quelques autres légumes, mais les pertes subies furent minimes tandis que dans le district de Québec les céréales et les avoines ont été endommogées. Cependant en dépit de ces contretemps la récolte de 1925 est pratiquement toute faite et sa valeur établira cette année un nouveau record.

La mauvaise récolte de 1924 s'est fait sentir dans les revenus des chemins de fer

Ottawa.—On attribue à la mauvaise récolte de 1924, et au ralentissement qui s'en est suivi dans le commerce, la diminution de $1,035,259.42 dans les revenus nets des chemins de fer au Canada. En 1923 ces revenus se montaient à $64,475,228.61, et en 1924 à $63,439,959.19.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

REGINA. — Succombant à la maladie du sommeil, à l'âge de 63 ans, le premier colon blanc de Régina, M. F. M. Crapper, est décédé à l'hôpital Général de cette ville. M. Crapper était arrivé ici il y a 43 ans.

SASKATOON. — C'est samedi, le 24 octobre, que Robert Forke, le chef progressiste adressera la parole à Saskatoon.

HAFFORD, Sask. — Dimanche dernier le feu détruisit la grainerie et 1100 minots de blé appartenant à S. Tsona. On ne connait pas la cause de l'incendie.

EDMONTON. — B. E. Ringham fut amené de Détroit pour répondre à l'accusation d'avoir payé Ls. Rodika pour brûler sa maison près de Rocky Mountain House. Ringham avoua sa culpabilité et fut condamné à deux ans de pénitencier. Rodika en fut quitte pour un an aux travaux forcés.

WINNIPEG. — Le brigadier-général Henry N. Ruttan, vétéran de la milice canadienne, est mort à l'âge de 77 ans. Il avait fait la guerre des féniens et la rébellion. Ingénieur civil de profession, il fut en charge de la première levée de plans de la passe de la Tête-Jaune pour le compte du Pacifique Canadien, en 1875-76.

LES NOUVELLES

M. l'abbé Dubois, curé de Rosetown

Sa Grandeur Mgr Mathieu a nommé M. l'abbé Dubois, de Laflèche, à la cure de Rosetown. Nos félicitations et nos voeux de succès.

Cette campagne sera lancée demain

Edmonton. — La grande campagne de prélèvement de fonds pour un collège catholique affilié à l'Université de l'Alberta sera lancée demain, le 22 octobre, à un grand banquet au château Macdonald. Catholiques et protestants sont invités à coopérer au succès de cette oeuvre. Les évêques d'Edmonton et de Calgary approuvent de toute leur force le travail du comité. Il faut recueillir $100,000. pour avoir droit à une somme égale promise par la fondation Carnégie.

Les progrès du catholicisme en Hollande

Amsterdam. — Le Congrès des catholiques hollandais, qui s'est récemment tenu sous la présidence du baron Van Wiljnbergen, a fait la preuve des réels progrès que le catholicisme a accomplis, aux Pays-Bas. D'après la dernière statistique, sur 360,000 âmes, La Haye compte maintenant, plus de 100,000 catholiques. Il n'y avait jadis que 4 petites églises, il y en a actuellement 13 et 5 autres sont en construction. De plus, comme le déclarait le P. Van Rijckevorsel, les catholiques sont au nombre de 130,000 dans les colonies hollandaises.

LA CHARITE

La Charité, c'est l'ange au gracieux sourire
Qui recueille ici-bas, les sanglots et les pleurs,
Ranime le coeur harassé qui soupire,
Tout rempli d'amertume et de terreur.

C'est la brise qui passe, essuyant la sueur
De l'artisan courbé sous un lourd poids d'alarmes,
C'est le regard ami qui se voile de larmes,
Quand un front bien aimé pâlit sous la douleur.

Amis, soyons charitables
Et le bon Dieu nous bénira,
Amis, soyons secourables
Et pour nous le Ciel s'ouvrira!

Abbé PAULIN.

Les Anglicans favorisent l'enseignement religieux à l'école

Toronto.— Le synode anglican d'Ottawa a adopté à l'unanimité une résolution demandant la préparation d'un programme d'enseignement religieux pour les écoles publiques; ce programme serait soumis à l'approbation du ministre de l'éducation.

—:*:—

La guerre aux modes indécentes

Rome.— La guerre aux toilettes immodestes à l'église est entrée dans une phase nouvelle par le circulaire du comité central de l'Année Sainte aux directeurs de pèlerinages, les avertissant que toute femme dont la toilette ne se conformerait pas aux règles de modestie posées par le comité serait chassée des églises. On croit savoir que cette circulaire a été expédiée par la volonté expresse de Pie XI. Les règles ci-dessus prescrivent que les femmes aient la tête couverte, des vêtements opaques, des jupes assez longues, des corsages fermés au cou et des manches descendant au bas du coude.

A Vienne, plusieurs synagogues mettent à la porte les juives dont les robes ne sont pas fermées au cou.

—:*:—

Lourdes attire les protestants

Paris.— Tel est l'attrait du grand pèlerinage à Lourdes que, désormais, chaque groupe anglais qui s'y rend compte dans ses rangs un détachement de protestants désireux de participer à ces mouvements de foi catholique, où ils savent trouver le réconfort pour leur foi et la certitude dans leurs doutes. Le seul pèlerinage de Wimbledon en amenait douze, y compris, un de leurs pasteurs. "Ils suivent nos exercices, déclarait le R. P. Rankin, jésuite, chef de la caravane, et ils récitent pieusement le chapelet avec nous." C'est là une des moindres. Le dernier National anglais comptait quatre-vintgs ritualistes, parmi lesquels un praticien très connu de Lourdes, le docteur Mackensie, dont la dévotion à l'Eucharistie édifia profondément ses confrères catholiques.

—:*:—

Les Anglais décorent un prêtre

Delhi.— Le gouvernement britannique a accordé au R. P. Soublères, des Missions étrangères de Paris, professeur au Collège Saint-Joseph, à Cuddalore, aux Indes, la médaille d'or de Kaiser-i-Hind, en reconnaissance de ses services. Cette décoration lui a été remise solennellement par M. Dutt, représentant du gouvernement, pendant qu'une compagnie rendait les honneurs militaires.

—:*:—

Une confédération internationale catholique

Londres. — Un important Congrès international réunissait, naguère, les représentants d'une trentaine de nations, à Oxford, Angl., sous la présidence du R. P. Martindale, S.J. A l'invitation du Comité catholique pour les relations étrangères, d'Angleterre, il était convoqué par la ligue catholique internationale, de Zug, Suisse, l'Union catholique des études internationales, de Fribourg et par l'Office international des organisations catholiques, à Rome. C'est la première fois, depuis la guerre, que se réunissaient autant de nations différentes pour collaborer, sur le terrain de l'action catholique, par dessus les frontières politiques. Les délibérations de ce Congrès ont abouti à une "Confédération internationale catholique".

—:*:—

Le petit jeu des chapeaux

Il a été imaginé par les Romains, en cette année jubilaire.

Au début de l'année, pendant quelques semaines, dans les cafés, sur les terrasses devant lesquelles défilaient les pèlerins, un petit jeu s'était répandu spontanément qui consistait à deviner à quelle nation appartenaient les groupes ambulants, rien qu'à la forme du chapeau de MM. les prêtres.

—Je te dis que celui-là est un Allemand!

—Non, il est Portugais!

—Non, il est Canadien!

Et des paris de s'engager, paris qui consistaient presque toujours en des consommations ou en des repas en commun. Alors, le plus joyeux luron de la bande, ou le moins timide, se détachait et allait poliment demander à M. le prêtre de quel pays il était. Et les perdants payaient à boire ou à manger. Que de litres de "vrai Frascati" et de plats de chevreau, de poulet aux tomates, de pâtés, de riz ou de petits pois se sont consommés à la faveur des chapeaux melons portés alternativement par des prêtres du Portugal ou de l'Allemagne, et des feutres mous à la moderne arborés par des Australiens ou des Canadiens! Maintenant, tout bon Romain connaît à fond la chapellerie ecclésiastique des trois continents dans son infinie variété; il sait vous dire, à 30 mètres, si ce prêtre est Espagnol ou Tchéco-Slovaque. Et le jeu a perdu tout intérêt.

—:*:—

En disant mon chapelet

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts,
Ce soir, j'en récite l'Ave cinquante fois.
Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère.
Mais, simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère,
Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,
J'ai répété: "Priez pour nous pauvres pécheurs!"
Et déjà, dans mon coeur, je sens la paix renaitre.

Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un maitre
Miséricordieux, bon, clément, paternel.
Pourtant il est aussi, sur son trône éternel.
Un juge et, quand je songe à ma vie, il me semble
Que je suis bien souillé, bien coupable et je tremble.

Oui, mais la Bonne Vierge est là qui me défend.

Souvenez-vous. Jadis quand vous étiez enfant,
Quand, pour vous châtier de quelque grave faute,
Votre père parlait de sa voix rude et haute
Votre mère arrêtait le bras prêt à frapper.

Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,
Jésus-Christ sur la croix donnant Jean à Marie,
Lui dit "Voilà ton fils". C'est pour que je la prie,
A l'heure de ma mort, d'implorer mon pardon,
Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don,
Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne
Tout entière, et ta mère, ô Seigneur, est la mienne.

Ma mère, intercède donc pour moi, s'il vous plait.

Dans le creux de ma main, je vois mon chapelet
Et, pour moi, ses grains sont comme une semence
Qu'avec un grand espoir, je jette au ciel immense
Chaque Ave va bientôt, miracle merveilleux.
S'épanouir aux pieds de la Reine des Cieux,
Et, suave parfum, ma prière fleurie,
Montera doucement vers la Vierge Marie.

FRANCOIS COPPEE.

La Semaine Liturgique

DU 25 AU 31 OCTOBRE

25 Dim.	V.	XXIe Dim. après la Pentecôte, Sd. 2e Or. des Sts Martyrs. Vêpres du dim., mém. du suiv. et suffrages.
26 Lun.	R. †	S. Evariste, pape et martyr, S.
27 Mar.	Vt.	Vigile des apôtres Simon et Jude ou Thaddée, S.
28 Mer.	R.	Sts. Simon et Jude, apôtres, D. de 2e classe; 4ème anniversaire de consécration épiscopale de S. G. Mgr Prud'homme.
29 Jeu.	V. †	de la férie.
30 Ven.	V. †	de la férie.
31 Sam.	Vt.	Vigile de la Toussaint, jour de jeûne et d'abstinence.

Hommage de "l'America" à l'Archevêque de Québec

Nous avons lu non sans émotion et avec fierté dans l'*America* de New-York (num. du 3 octobre 1925) cet argument de fait contre la thèse désastreuse du "birth control" (restriction de la natalité), tiré de l'histoire d'une famille canadienne française qui fait la gloire de notre race:

"Aux partisans du "birth control" qui prétendent que les familles nombreuses ne peuvent être qu'inférieures et dégénérées, "l'exemple de Sa Grandeur Mgr "Paul-Eugène Roy, archevêque de "Québec, doit paraitre comme une "énigme. Mgr Roy est en effet l'un "des vingt enfants de cette famille "dont cinq sont devenus prêtres et "trois religieuses. "Les prêtres, écrit le *Catholic Transcript*, se distinguent aussi bien par leur haute "culture que par leur bon sens et "leurs vertus sacerdotales. Tout "le temps que l'Archevêque de Québec a vécu à Hartford, il a fait à "tous ceux qui l'ont rencontré l'impression d'un homme de haute "culture et d'une belle puissance "physique. Sa famille est grande "et d'autant plus utile qu'elle est "plus grande. "L'Archevêque n'est qu'un exemple illustre entre plusieurs de ces éminents catholiques qui ont donné de la gloire aussi "bien à leur Eglise qu'à leur famille, et dont les bienfaits, profitant "au monde entier, peuvent facilement soutenir la comparaison avec ceux que lui rendent les partisans du "birth control". Nulle "part ailleurs peut-être que dans le "Dominion du Canada, dont le territoire épiscopal de Mgr Roy fait "partie, ne se trouve mieux réfutée la fausse prétention que dans la descendance humaine la quantité et la qualité sont incompatibles."

L'excellente revue catholique de New-York aurait pu ajouter, pour achever de convaincre les "birth controlists" américains, que la vénérable mère de Mgr Roy, archevêque de Québec et de Mgr Roy, recteur de l'Université Laval, est morte à l'âge de 90 ans, et qu'elle eût certainement vécu centenaire sans un accident qui est venu abréger sa belle vie patriarcale. — S. I. C.

Au pied d'une chaire

Je viens d'entendre un sermon qui fait frémir. Le prédicateur a essayé de peindre le *jugement dernier*. Son instruction donne à réfléchir; j'en détache quelques alinéas.

***

"Nous vous conjurons, disait le prêtre d'avoir pitié, non plus seulement de vos âmes, que vous sacrifiez si indignement à des passions d'ignominie mais de vos corps mêmes, que vous aimez d'un amour si tendre et si aveugle. Songez quel supplice vous leur préparez, en les flattant avec une si lâche et si criminelle complaisance. Ce sont des victimes que vous engraissez pour le jour des vengeances. Hélas! n'est-ce pas assez, qu'en punition du premier péché, dans lequel ils ont été conçus, ils soient condamnés à une première mort inévitable pour tous, et déjà si affreuse par les souffrances qui l'accompagnent, et par l'horrible dissolution qui la suit? faut-il les dévouer encore, par de nouveaux péchés volontaires, à une seconde mort bien plus terrible, et dont les suites seront éternelles? êtes-vous donc les bourreaux et les plus implacables ennemis de vous-mêmes? Que me répondrez-vous? que vous avez *le temps de vous prémunir contre ce danger?* Qui vous l'a dit? qui a pu vous promettre le jour de demain, et vous assurer que cette nuit même ne sera pas pour vous la dernière? *Cherchez, vous votre tranquillité dans les doutes et les objections de l'impie.* Mais qu'importe ici les objections et les doutes ? changeront-ils les décrets de l'Eternel? enchaîneront-ils sa puissance empêcheront-ils que ses infaillibles menaces ne s'exécutent? Persuadez-vous si vous le pouvez, si votre folie peut aller jusque-là, que le tombeau est un asile, où la colère divine ne saurait vous poursuivre et vous atteindre. En forcera-t-elle moins cet asile ? vous arrachera-t-elle moins, pour vous trainer au tribunal d'un Dieu irrité, et vous livrer aux flammes vengeresses que son souffle allume? Sentirez-vous moins l'ardeur de ses flammes pour avoir refusé d'y croire Direz-vous que Dieu est trop bon, pour nous faire subir une double mort qu'une seule suffit à sa justice, et finit tout pour l'homme? Ainsi donc le même sort attendrait l'innocent et le coupable, le pieux orateur et l'impie, l'assassin et la victime, le spoliateur et la veuve ou l'orphelin dépouillé, l'oppresseur des hommes et le bienfaiteur de l'humanité ils mourraient également une fois et pour toujours, sans qu'il restât, au-delà du sépulcre, ni de crainte pour les uns, ni d'espérance pour les autres!

***

Ainsi, continuait l'orateur sacré, le corps chaste et mortifié du juste, qui aura servi d'instrument à une âme vertueuse, pour tous les genres de bonnes oeuvres qui peut-être aura été immolé par un glorieux martyre, pour la cause de Dieu même; et le corps impur du pécheur, qu'auront souillé les incestes, les adultères, les vols, les rapines, les meurtres, le parricide peut-être, seraient engloutis dans la même tombe, consumés par les mêmes vers, confondus dans la même poussière pour jamais! Non, non, il n'en sera pas de la sorte ; tous les attributs divins m'en répondent; la raison ne me le dit pas moins clairement que la foi. La première mort est commune à tous, parce qu'elle est l'expiation d'un péché commun à toute la race d'Adam. Mais viendra un autre ordre de choses, où chacun recevant selon le mérite de ses oeuvres, la mort ne sera plus que pour les méchants, et la vie que pour les justes. Ah! vie et mort bien différentes de tout ce qui porte les mêmes noms ici-bas! vie dont nous ne saurions peindre les délices, mort dont nous ne pouvons comprendre l'horreur! Jeunesse immortelle, beauté ravissante, joies ineffables, félicité sans mélange et sans bornes: telle sera la nouvelle vie des élus ressuscités; misère et tourments sans mesure, flammes dévorantes et éternelles, effroyable difformité, corruption pire que celle des tombeaux: telle sera la seconde mort des réprouvés. Cette vie ou cette mort sera notre partage ; choisissons, le temps ne nous est accordé que pour éviter l'une et nous rendre digne de l'autre, grande et unique affaire de l'homme ici-bas!......"

***

Cette instruction donne à réfléchir. Elle peut fort à propos servir de sujet de méditation.

G. COOTE.

La Politique

M. Meighen dans la Saskatchewan

Cinq mille personnes sont accourues la semaine dernière à Régina entendre M. Meighen. "Si le chemin de fer de la baie d'Hudson doit coûter 50 millions le Canada n'a pas les revenus pour le faire" a déclaré M. Meighen. Il ajouta que les déclarations de M. King au sujet de ce chemin de fer ne sont que du chantage. M. King prétend qu'il n'avait pas la majorité suffisante pour réaliser ce projet. "Il avait tout le bloc progressiste derrière lui" dit M. Meighen.

M. Meighen a déclaré que l'alliance libéral-progressiste n'a eu aucun bon résultat pour les provinces de l'Ouest.

Les libéraux, dit M. Meighen, nomment chaque réduction au tarif un pas dans la bonne direction. Pendant ce temps les jeunes Canadiens font un pas dans la mauvaise direction en se dirigeant vers les Etats-Unis. "Croyez-vous que ce soit la même chose pour le Canada et que vos fils doivent s'en aller dans un autre pays pour se procurer du travail?

Le chef conservateur dit que les prétentions de M. King d'avoir réduit les impôts n'est pas fondé. Le montant des impôts perçus est 25% de moins qu'en 1921, mais le taux de l'impôt est plus élevé. Ce qui a réellement diminué, c'est le revenu du contribuable.

Le chef conservateur a accusé M. King d'avoir déjà oublié les déclarations qu'il vient de faire dans l'Ouest. Retournant vers l'Est, celui-ci a déclaré qu'il ajustera le tarif de manière à donner une meilleure protection à l'industrie. Est-ce ce qu'il a dit dans les prairies?

M. Meighen a terminé à Wolseley sa campagne dans la Saskatchewan. Il y a déclaré qu'il n'avait rien de sérieux à dire contre les progressistes. Il a demandé à M. Dunning s'il allait entrer dans le cabinet et s'il allait être libre échangiste comme en 1923.

:*:

Qu'ils y aillent carrément

Rien de plus embêtant pour les conservateurs que cette parole d'Arthur Meighen: "Ready, aye, ready!" en réponse à l'interpellation de Winston Churchill, qui demandait de l'aide au Canada advenant conflit de l'Angleterre avec la Turquie.

Que les conservateurs y aillent donc carrément de leur désaveu d'une telle parole, en se prononçant fermement et catégoriquement contre toute participation aux guerres impériales où le territoire canadien n'est pas directement menacé.

:*:

Les femmes et la politique

Toronto.— On a accordé la franchise aux femmes afin qu'elles puissent exposer le point de vue féminin dans la solution des problèmes du pays, de l'avis du Dr. Caroline Brown, qui sera peut-être nommée candidate de l'association conservatrice des femmes dans une des circonscriptions de la ville. Mme Brown a parlé dans Toronto-nord-ouest à une assemblée à laquelle a été choisi M. Wallace Cochrane. "Les hommes, dit Mme Brown conçoivent la politique au point de vue du commerce, tandis que les femmes pensent au point de vue domestique et éducatif. Rappelez-vous qu'un bulletin de vote vous est remis afin que vous exprimiez votre propre manière de concevoir les choses, mais non pas celles des hommes."

:*:

M. Boivin est pris à partie

Montréal. — L'hon. M. E.-L. Patenaude parlait l'autre jour à Lachine, en son comté de Jacques-Cartier. Il y produisit solennellement un affidavit pour établir le bien fondé d'une accusation qu'il avait l'autre jour, portée contre le nouveau ministre Boivin du cabinet King: celle d'avoir manoeuvré au printemps 1921, pour s'assurer un porte-feuille, dans le cabinet Meighen.

A quatre pattes devant les bleus ou devant les rouges, cela importe peu à cet hybride dénigreur de sa race, pourvu qu'il arrive à monter.

:*:

73 candidats définitivement nommés

Ottawa.— Vingt sept comtés ont déjà choisi leurs candidats: soixante treize y briguent le vote populaire.

La loi des élections du Dominion permet la nomination une ou deux semaines avant la date régulière dans les comtés dont la population très disséminée est difficile à atteindre. Vingt sept comtés viennent de faire usage de ce privilège, et ont mis sur les rangs 28 conservateurs, 23 libéraux, 13 progressistes, 3 indépendants libéraux, un indépendant, 2 travaillistes et deux fermiers-travaillistes.

Les trois provinces de l'ouest comprennent 31 de ces candidats: 12 en Saskatchewan, c'est-à-dire un pour chaque parti dans North-Battleford, Melfort, Maple Creek et Prince-Albert; 10 au Manitoba et 9 dans l'Alberta.

:*:

Méfions-nous des belles promesses

Le temps est aux grandes déclarations, aux projets hardis, aux promesses mirobolantes, car dans une période électorale le candidat et l'électeur, d'où qu'ils viennent, sont toujours un peu de Marseille, si ce n'est de Tarascon. De tous les coins du pays, de tous les coins des comtés nous arrivent une foule de promesses ou de rêves, qu'il faut bien se garder de prendre pour des choses qui se réaliseront.

Ceux qui nous représentent par exemple le pays tout recouvert d'or au lendemain des prochaines élections, et le peuple revivant les délices de Capoue; ceux qui nous promettent que demain, et en un tour de main, la dette canadienne, si écrasante disparaîtra comme sous l'effet d'une baguette magique, ceux-là évidemment nous en comptent de bonnes.

Et il y en a d'autres. A coups de phrases il est facile de faire se remplir les coffres de nos cultivateurs, de remettre les machines de nos usines en mouvement et de multiplier les occasions de travail pour nos ouvriers; mais rappelons-nous que les phrases s'envoleront et qu'une fois parties elles nous laisseront en face d'un monde réel. A coup de phrases il est facile d'arrêter notre émigration et de remplir le pays de nouveaux colons; mais l'expérience nous enseigne autre chose.

(L'Action catholique).

:*:

M. Boivin en faveur du chemin de fer de la Baie

Melville, Sask.— Dans un discours à Melville, M. Boivin a déclaré que s'il était élu et si les libéraux revenaient au pouvoir, les gens de l'ouest auraient en chambre un moins un député de Québec en faveur de la ligne de la Baie d'Hudson.

Il se propose de devenir l'avocat de cette ligne auprès des autres députés de Québec.

:*:

Est-ce vrai que la dette du Canada a diminué

M. le ministre de la justice, l'hon. M. Lapointe, écrit l'**Evènement**, s'en va disant dans **Québec-Est** que le gouvernement dont il fait partie a diminué la dette de $42,000,000 depuis 1921.

En ne tenant compte que d'une partie du passif national, M. Lapointe a raison de prétendre que les comptes publics démontrent que la dette consolidée a été réduite de quelques millions. Mais en tenant compte de toutes nos dettes, comme nous devons faire en étudiant la situation financière du pays, nous avons encore plus raison de soutenir que la dette nationale est plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1921. C'est que, pour les 42 millions de dollars payés sur la dette ordinaire, on a emprunté des centaines de millions au compte des Chemins de Fer Nationaux, dont les contribuables portent aussi le lourd fardeau.

Dans la tenue des livres commerciale, on ne fait pas de ces distinctions équivoques entre telle ou telle partie du passif d'une maison.

:*:

Dans Portage-la-Prairie

Est-ce assez étrange que les Libéraux qui dénoncent en notre province M. Meighen comme le plus néfaste politicien, le plus sanguinaire des bourreaux et le plus infâme des malfaiteurs ne jugent pas à propos de combattre officiellement ce "monstre" dans son antre, dans son propre comté de Portage-la-Prairie, en ne lui opposant pas de candidat de leur parti, en le laissant se mesurer seul avec un candidat du parti progressiste?

Manoeuvre nécessaire, dira-t-on, mais combien humiliante pour le parti au pouvoir. Quand on voit toutes ces fureurs déchaînées contre Meighen dans la province de Québec, on ne conçoit pas pareille abstention dans le comté même où il se présente, ni pareille abdication du vieux parti libéral entre les mains de ces "bolchévistes" de progressistes, comme les libéraux qualifiaient ces derniers en 1921. Il nous semble que l'honneur de combattre et de terrasser l'homme que l'on accuse de tous les maux dont souffre présentement le pays devait appartenir aux Libéraux d'abord......

(Fernand)

:*:

M. Dunning est sage

Notons, écrit *l'Evènement*, que l'invitation flatteuse de l'honorable Mackenzie King n'a pas reçu de réponse immédiate de M. Dunning. Sans être un calculateur égoïste, ce personnage aime mieux conserver pour le moment une charge honorable et sûre, que de spéculer sur une promotion incertaine. M. Dunning n'accepte pas d'être ministre avant le scrutin, sans doute pour ne pas avoir à courir le risque d'une candidature dans des conditions difficiles. Ce n'est pas qu'il ne soit certain d'être élu s'il acceptait de briguer les suffrages dans l'une ou l'autre des divisions de la Saskatchewan; mais que lui vaudrait il d'avoir consenti ce sacrifice si le parti de M. King n'est pas maintenu au pouvoir? "Une élection est comme une course de chevaux", disait sir Wilfrid Laurier: M. Dunning attend les résultats du vote du 29 octobre avant d'annoncer son déménagement. Et c'est un sage

:*:

M. King dans l'Ontario

North Bay, Ont. — "Je n'ai pas l'habitude de la prophétie politique, a dit le premier ministre, mais je suis prêt à risquer ma réputation comme étant capable de juger une situation politique, qu'un plus grand nombre de libéraux seront élus en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans le nord de l'Ontario qu'il y eut lors des dernières élections."

"Nous n'avons aucune crainte quant à notre retour au pouvoir. Nous savons que nous serons réélus. Notre seule inquiétude est de savoir si nous obtiendrons une majorité suffisante pour réaliser ce que nous voulons accomplir pour le Canada."

M. King a fait remarquer que le Sénat ne peut être réformé que par voie intérieure. "Je ne puis demander au gouverneur général de me permettre de nommer d'autres sénateurs. Je ne puis que prier la Providence avec ferveur pour qu'elle nous enlève quelques-uns des plus vieux. Le gouvernement a nommé récemment dix sénateurs pour en remplacer dix autres qui sont "quelque part ailleurs".

Dans quelque temps, a ajouté M. King, nous aurons au Sénat une majorité comme nous en avons une aux Communes. Lorsque nous aurons obtenu cette majorité, nous ferons introduire au Sénat un projet de loi qui réformera le Sénat pour toujours."

"M. Meighen m'a accusé, dit le premier ministre, d'avoir voulu corrompre l'Ouest en lui promettant d'achever le chemin de fer de la baie d'Hudson, si j'obtenais l'appui nécessaire de cette partie du pays. J'ai été assez honnête pour dire à la population de l'Ouest qu'il est certaines choses qu'un gouvernement peut ou ne peut pas faire. J'ai dit qu'un gouvernement ne peut espérer faire adopter sa politique s'il n'a pas le support requis. J'ai dit que nous devrons avoir l'aide nécessaire si nous voulons réaliser ce projet."

"C'est ce que M. Meighen dit être de la corruption. Mais il ne voit aucune corruption dans ce projet d'imposer tout le pays pour permettre à l'Ontario de recevoir de la houille et d'autres produits."

Il a cité cette partie du discours que le chef de l'opposition faisait à Edmonton, il y a quelques jours, assurant qu'il élèverait le tarif sur le charbon afin d'ouvrir le marché ontarien à la houille de l'Alberta. M. King a dit que les libéraux aussi veulent encourager la production houillère de l'Alberta, mais non pas en ruinant les chemins de fer.

:*:

Dans Russell et Témiscamingue

Connaissez-vous à ce moment-ci un seul Canadien français qui cherche à obtenir les suffrages d'une circonscription électorale dont la majorité reconnue soit de langue anglaise? Et qui, en conséquence, veuille empêcher cette majorité de se choisir librement, sans ennuis, un candidat de sa nationalité?...

Cherchez bien, mais vous ne trouverez pas.

Or, vous savez le cas de Russel. M. Murphy prend son abri au sénat. Il avait si bien soigné la majorité française de son comté que celle-ci, cette année, était décidée à le renvoyer avec dédain. Un Canadien français se présente. M. Goulet. Mais M. Murphy, encore puissant, lui jette dans les jambes un de ses amis, M. Edwards. M. King intervient. Il offre une candidature à M. Edwards dans la ville d'Ottawa. Mais M. Edwards ne veut absolument pas changer de bateau et prétend commander dans une circonscription de langue française, où il possède certaine influence.

Il en est de même dans le Témiscamingue ontarien, en grande majorité de langue française. Par des procédés plus que douteux, à la convention tenue dans l'un des seuls centres anglais de cette division, on glissa contre M. Bradette, choix de ses compatriotes, un M.. Gallagher.

Ne pouvons-nous pas, sans que l'on se scandalise, réclamer que là où nous sommes la majorité nous donnions comme mot d'ordre à nos compatriotes: "n'élisons que des nôtres?"

Aussi longtemps que les minorités ne seront pas mieux protégées, en ce pays, n'est-il pas de bonne politique de renvoyer battu à plate couture, l'effronté qui brigue les suffrages et une influence que la nation canadienne-française ne peut lui abandonner qu'à son détriment?

N'élisons que des nôtres....

Les dernières nouvelles nous apprennent que M. Edwards s'est retiré dans Russell. Bravo les Canadiens! c'est une belle victoire dûe à votre énergique résistance.

M. Arthur Meighen

Des premiers ministres du Canada, deux seulement ont connu la vraie popularité, sir John-A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier. On croirait que ces hommes d'envergure ont épuisé l'affection du peuple. De 1891 à 1896, et depuis 1911, les chefs du gouvernement se sont suivis à Ottawa sans galvaniser l'enthousiasme des foules. Avec la disparition des deux idoles, les acclamations spontanées se sont tues, et l'indifférence plane désormais sur nos plus visibles gloires politiques. A sir John on pardonnait ses écarts de bouteille, parce qu'il était homme d'état; à sir Wilfrid on pardonna ses concessions, parce qu'il fut grand Canadien et grand seigneur, qualité dont les démocraties sont fort jalouses. Le premier mourut dans la force de son auréole; le second tomba sous l'avalanche de jingoïsme qui secoua tout le pays. Ils eurent des successeurs, mais pas de remplaçants.

Le chef de l'opposition officielle depuis 1921, M. Arthur Meighen, a gardé quatorze mois le pouvoir. La politique de guerre de son prédécesseur immédiat, sir Robert Borden, et sa propre administration d'après - guerre, ont amené assez naturellement un changement d'opinion chez les électeurs. On voulait bien s'enrichir vite pendant que les soldats se faisaient tuer, mais on désirait moins payer les frais de la tuerie. Puis, on tenait M. Meighen responsable de deux lois du gouvernement Borden, deux lois fort inutiles sorties du cerveau ivre d'un journaliste en goguette; la Loi des élections en temps de guerre et la Loi de conscription. M. Meighen ne trouva pas grâce malgré l'apparente sincérité de ses motifs.

L'homme

Avait-il jamais eu la prestance d'un chef? Perdu dans la foule, il fut demeuré inaperçu des badauds. L'observateur eût cependant remarqué cette figure ascétique, caractérisée par l'antinomie des yeux bleus-gris profondément doux, et des lignes sévères du masque allongé — personnage échappé de *Micah Clarke*, et semblant s'attrister d'être incompris dans son propre entourage.

Petit-fils d'instituteur, fils de cultivateur, Arthur Meighen est né le 16 juin 1874 au village d'Anderson, comté de Perth. Ses parents avaient habité Ottawa. Une *little red school house* lui donna ses premières leçons. Puis vinrent le lycée St. Mary, l'université de Toronto, le baccalauréat (1896). Maître d'école avant de faire son droit, il était admis au Barreau avec honneur et se spécialisait bientôt au service des corporations. Son début dans la vie politique date de 190.

Il serait intéressant de chercher à quelle ascendance lointaine, anglaise et celle, on peut attribuer la personnalité multiple de M. Meighen. Trois hommes se rencontrent en lui. L'un est sédentaire, ami du foyer, père modèle, époux exemplaire, mondain par nécessité de rang, mais dont la grande préoccupation est le bonheur des siens. De celui-là, il faut tout admirer. Le deuxième est curieux d'humanités, liseur infatigable, omnivore, très érudit, et porté, comme presque tous les studieux, à la distraction parfois amusante. Ces deux êtres s'entendent bien dans la vie de famille. Le troisième est le politique, qui n'a pas encore donné sa mesure. Il fera beaucoup parler l'avenir, c'est certain. Armé d'un patriotisme puissant, né de la foule et de la glèbe, appuyé sur une érudition sérieuse, il songe à régler les grands problèmes de façon à satisfaire à la fois et les Canadiens et les peuples de tout l'Empire (discours du 1er juillet 1921, Londres). Protectionniste enragé, impérialiste convaincu, il croit que le Canada n'a pas actuellement sa raison d'être hors de l'Empire, et donnerait sans doute sa vie pour enrayer un mouvement trop accentué de liberté constitutionnelle. En attendant la sécession éventuelle, il veut protéger l'industrie, qu'elle soit ou non lancée par le capital étranger, qu'elle force ou non le Canadien à céder chaque année le tiers de son revenu au gouvernement, aux industriels protégés et à leurs intermédiaires innombrables.

L'orateur

On ne saurait dire que pour faciliter la diffusion de ses idées, M. Meighen ait à son service un art oratoire transcendant. Sa démarche trop calme, froide même, évite le sourire et le geste explicateur; souvent l'ironie monte chez lui jusqu'au sarcasme, et alors le ton devient hargneux; l'on a devant soi quelque puritain vitupérateur que l'insouciance des *payens* exaspère. Pourtant tout autre est le Meighen du discours académique prononcé loin de la Chambre. Ce dernier peut sourire et faire oeuvre d'art. A Vimy le 3 juillet, au Guildhall de Londres le 15, en 1921, et tout récemment au centenaire D'Arcy McGee, M. Meighen a prononcé des discours très beaux. Tout autre aussi est l'ami des bons et mauvais jours, généreux, droit, charitable. Sa gaîté ne craint pas les bons mots. Sa franchise peut reconnaître le vrai mérite moral et intellectuel. La calomnie l'a frôlé nécessairement. On lui a attribué un gain de trente-deux millions dans la vente du C.N.R. L'accusation est risible.

L'imminence des élections fait penser à ce que M. Meighen fera dans la lutte prochaine. Elu en 1908, 1911, 1913 et 1917, puis défait en 1921 au Portage-La-Prairie, il représente aujourd'hui le comté de Grenville aux Communes, depuis le 26 juin 1922. Solliciteur général en 1913, membre du conseil privé du Canada deux ans plus tard, secrétaire d'Etat et ministre des Mines en 1917, permuté la même année au ministre de l'Intérieur et des affaires indiennes, il accompagna sir Robert Borden à la conférence impériale de Londres en 1918. Devenu premier ministre du Canada le 10 juillet 1920, il prit la secrétairerie d'Etat pour les affaires de l'extérieur, et devint membre du conseil privé impérial en octobre.

Le chef de parti

Chose étrange, M. Meighen semble être fait pour briller dans l'opposition. S'il est tâtillon à l'extrême, il tient du moins le gouvernement en éveil et prévient les gaffes coûteuses. Sa politique conservatrice le met aux antipodes des progressistes, genre Shaw, et des ouvriers militants, genre Woodsworth, sans le rapprocher des libéraux, dont il semble éperdument craindre le programme tarifaire. Entier dans ses opinions, il se rend impopulaire dans son milieu. Dès maintenant on peut prévoir que les conservateurs, l'ayant pour chef, ne rallieront pas une majorité au prochain scrutin. Le jour de M. Meighen n'est pas encore venu. Il faudra une crise violente pour lui donner l'essor convenable; et cette crise ne peut pas surgir d'une simple chicane économique, comme celles autour desquelles on fait semblant de se battre depuis des années, comme si le sort de l'humanité en dépendait malgré l'Evangile.

Advenant un mouvement de sécession, ou quelque tentative (possible après tout) de nos voisins américains contre l'allégeance britannique, je vois assez bien M. Meighen chef du parti ultra-impérialiste. Quant à l'heure présente, si le chef de l'opposition est un critique né, il ne soumet aucune mesure corrective. A notre sens, il prend trop au sérieux la démarcation imaginaire entre libéraux et conservateurs, et ne songe pas suffisamment aux réelles destinées du Canada, qui reposent dans l'indépendance pure et simple, acquise tôt ou tard et pacifiquement, sans qu'il soit besoin pour cela de traverser la Delaware ou le Rubicon. M. Meighen pourrait bien être un retardataire de l'impérialisme quand même.

(L'Action Française).

:*:

La Fêlure

A l'avant dernière élection, la fêlure commençait à se révéler entre l'Est et l'Ouest canadiens. Elle s'est accentuée depuis; et c'était fatal, parce qu'on avait écarté le seul moyen de la prévenir; la création d'un esprit canadien. On s'y met aujourd'hui, mais sur le tard.

Si on avait été moins dominé par l'idée de gêner l'expansion canadienne française pour mieux britanniser le pays, il y aurait à l'heure actuelle dans les provinces des Prairies une population moins particulariste parce que moins ignorante des choses canadiennes, et de la tradition canadienne. L'idée de créer sur place, et instantanément un peuple canadien à l'aide d'éléments amenés à grands frais de l'extérieur, était peut-être une excellente affaire,— des fortunes colossales en sont sorties,—mais c'était une dangereuse utopie. On le voit maintenant.

Les jeunes provinces de là-bas, se sentant du rein, du muscle et un robuste appétit, entendent se satisfaire sans trop s'occuper des vieilles douairières de l'Est.

Et l'unité canadienne en est compromise. Voilà le grand fait qui domine la présente lutte, et lui donne une si exceptionnelle gravité.

***

Un fait de ce genre aboutit chez nos voisins du Sud à la sanglante guerre de Sécession; il pourrait il est vrai se résoudre chez nous par un glissement vers ce voisin du sud; mais le désastre n'en serait que plus complet, puisqu'il serait moins facile d'y remédier.

L'heure n'est certes pas aux combinaisons qui pourraient favoriser des brasseurs d'affaires, et ces derniers, s'ils ont la moindre clairvoyance, devraient faire trêve à leurs "schemes" puisque aussi bien la catastrophe n'irait pas sans les balayer eux-mêmes. Elle demande le coup d'aile qui élève au-dessus des petitesses de la politiquerie pour atteindre la politique véritable et peut se résumer à cet aphorisme:

Il faut conserver au Canada son unité. Il faut apaiser le conflit d'intérêts qui a créé et est en voie d'élargir la fissure entre l'Est et l'Ouest canadien.

Voilà le grand problème qui se pose aujourd'hui.

Ne le perdons pas de vue.

Jules DORION.

(L'Action Catholique)

:*:

Chose curieuse, les gazomètres et les électromètres continuent à tourner, même quand toute la famille est à la campagne.

Est-ce que cela n'aiderait pas à rétablir l'équilibre économique si tout le monde faisait autant d'argent que certains s'en vantent?

:*:

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

OTTAWA. — M. l'abbé M. Barrette, de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, a été nommé curé de la paroisse de Cyrville. Les RR. PP. de Marie ont quitté ce poste et ont transporté leur noviciat à Nicolet.

OTTAWA. — La Rév. Soeur St-Félix de Valois, ancienne supérieure de l'Hôpital Général d'Ottawa, et depuis quelque temps directrice du Refuge de l'Orignal, est morte subitement, à ce dernier endroit. Elle a succombé à l'apoplexie. La Rév. Soeur St-Félix de Valois, âgée de 77 ans, appartenait à la communauté des Soeurs grises depuis 51 ans.

MONTREAL. — Les citoyens de Montréal font pression auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une enquête au sujet de l'existence d'un trust du pain dans la métropole canadienne.

Pourquoi tant de gens sont pauvres ?

(Suite de la page 7)

ou nous sommes privés et nous resterons pauvres toute notre vie, parce que nous méritons de l'être. Au contraire, si nous sommes fermement convaincus de notre capacité d'atteindre à la richesse, si nous nous complaisons dans des idées d'abondance, que nous soyons riches dans nos conceptions et que nous avancions dans la vie toutes voiles déployées au vent de l'optimisme, il est impossible que la fortune ne vienne pas aussi sûrement à nous que la lumière dissipe les ténèbres de la nuit.

Encore une fois telles sont nos idées et nos conceptions, tels seront aussi notre fortune et notre sort. Ces idées et ces conceptions ne se réaliseront pas en un jour, mais le temps, qui est le remède à bien des maux, sera aussi le remède à notre pauvreté. — *Le Moniteur du Commerce*".

La conscience catholique

(Suite de la page 1)

spectacle, en des circonscriptions où ils dominaient cependant par le nombre et l'influence.

Voter pour le bon candidat est un devoir grave

La position est claire et le cas de conscience n'existe pas, pour ainsi dire, lorsque l'électeur doit simplement fixer son choix entre un bon et un mauvais candidat. Efficace ou non, le vote en faveur de ce dernier constitue une faute grave. C'est l'adhésion anticipée et une sorte de coopération plus ou moins formelle et volontaire à toutes les mesures injustes qu'il favorisera par la suite si le scrutin tourne en sa faveur.

Faut-il voter pour le moins mauvais

Mais où le cas de conscience se présente avec ses mille exigences et particularités, c'est quand il s'agit de choisir entre un candidat franchement mauvais et un autre un peu plus acceptable. Convient-il alors de s'abstenir ou de voter pour le moins mauvais? La question est si opportune en France que les évêques n'ont pas craint de la discuter minutieusement. Il leur fut malaisé d'établir des règles fixes sur un point où les circonstances locales jouent un si grand rôle. Le cardinal Sévin enseigne qu'on ne peut voter pour un candidat moins mauvais que son rival, s'il est un ennemi de l'Eglise, ou s'il professe par ailleurs des principes subversifs du bien public. Mais il ne prétend pas qu'on doive toujours s'abstenir où déposer dans l'urne un bulletin blanc, à titre de protestation. Il admet, en conformité avec ce principe qu'entre deux maux il faut choisir le moindre, que l'on puisse voter pour un candidat "moins mauvais", si toutefois il s'agit de faire échec à un candidat notablement pire, et si le candidat tolérable s'engage en quelque mesure à faire respecter le droit et la justice. Si l'individu parait simplement opposé à une aggravation de régime antilibertaire, on peut lui accorder son suffrage, mais il est à souhaiter que partout les électeurs catholiques subordonnent leur vote à quelque garantie positive et publique de la part du candidat, de telle sorte que le député qui aura bénéficié de leur appoint se trouve engagé d'une manière suffisante à défendre la liberté religieuse. En somme, nous n'avons rencontré aucun texte officiel, portant une signature d'évêque, où l'on recommandât, sans conditions sérieusement limitatives, de voter pour le candidat moins mauvais. Observons qu'il s'agit d'un vote licite et non pas obligatoire, de sorte que l'abstention, dans ces cas, semblerait permise et suffisamment justifiée.

PEUT-ON VENDRE SON VOTE?

Où le cas de conscience réapparait, plus navrant d'à-propos et plus redoutable au moraliste, c'est quand il se voit forcé d'examiner de près cet abus toujours grandissant qui a nom la vénalité électorale ou le *trafic des votes*. Dieu défend de contrevenir aux prescriptions comme aux défenses de notre conscience morale, et, à plus forte raison, d'y contrevenir pour de l'argent ou pour toute autre compensation évaluable à prix d'argent. Et c'est bien ce qu'il faut entendre par le *trafic des consciences*, péché très grave que l'on peut comparer au crime de simonie tant flétri par l'histoire et si rudement châtié par l'Eglise. Cependant, pour qu'il y ait véritable trafic de conscience, il faut que la conscience ait eu à intervenir et soit intervenue dans le débat intime que suppose un tel marché. Si j'ai décidé à part moi d'accepter la soumission d'un entrepreneur, et qu'au moment de signer le contrat, quelqu'un m'offre des conditions plus avantageuses, je puis facilement me désister sans manquer à la justice ni forfaire à l'honneur. Pourquoi? Ma conscience n'est pas engagée, mon intérêt seul est en cause. Ou, si ma conscience intervient c'est uniquement pour autoriser ma volte-face. Il en serait autrement si j'avais signé le contrat et lié ma conscience par cette démarche. Mais comme plusieurs s'autorisent de ces données élémentaires pour justifier diverses négociations politiques, nous allons voir s'il est possible de les appliquer à la matière électorale.

Vente directe

Nul doute qu'il y ait vente et achat direct de ma conscience, lorsque je me décide à appuyer un candidat indigne sur promesse ou livraison d'argent, ou en échange d'une position, d'un titre, d'un avantage quelconque estimable à prix d'argent. Ma conscience a parlé; en vertu d'un calcul intéressé, je méprise sa voix, ou je la force à tenir un langage contraire: elle est troquée ou vendue. J'ai donc péché gravement contre la loi divine elle-même. Si l'avantage offert n'est pas estimable à prix d'argent, il n'y a plus vente et achat au sens précis des mots, mais il y a trahison, ce qui, dans le domaine moral, représente à peu près la même chose.

Mais supposons le cas où deux candidats dûment qualifiés sont en lice et sollicitent ma voix. Je dois en conscience examiner leurs mérites respectifs, et l'enquête sera brève, car l'un et l'autre offrent les meilleures garanties possibles quant à l'exécution de leur mandat. Ma conscience me dit: "Tu peux voter pour tel candidat ou son rival sans distinction." En apparence du moins, ma conscience ne va pas plus loin et son rôle semble terminé. Alors, pour fixer mon choix, je vais pouvoir consulter mes préférences personnelles, motivées par l'intérêt, l'amitié l'attache à une théorie politique, même à un parti. C'est fait: je vote pour le candidat X, au détriment du candidat Z. Mais survient un tiers pour me représenter qu'après tout, les principes ne sont pas en jeu dans la présente élection, que la question de personnes est nulle ou à peu près, et qu'il n'y aurait pas de mal à lâcher X pour Z, moyennant la somme de... Et voici que j'accepte le marché avec ou sans hésitation. Qu'ai-je fait? ai-je vendu ma conscience? A première vue, non; j'ai vendu simplement mes préférences personnelles, ou plutôt je les ai modifiées par l'appat du gain, comme le font chaque jour des milliers de personnes changeant le parti-pris de la veille pour la décision plus profitable du moment. Tout le commerce et la routine des affaires en générale ne reposent-ils pas sur ce va-et-vient de l'opinion allêchée par le lucre?

Vente indirecte

Mais, à seconde vue, oui, j'ai vendu ma conscience, de façon indirecte cette fois. Car, au moment de la transaction, ma conscience, dont le rôle semblait terminé, dut intervenir de nouveau pour me rappeler un strict devoir, celui d'obéir aux lois. En effet, la *loi civile*, d'abord, entre en scène pour prohiber non pas le trafic des *consciences*, (terme ignoré du code en général) mais le trafic des *votes*, purement et simplement. Votes de principe ou vote d'opinion, votes de parti ou votes d'intérêt, la loi décrète que les votes du citoyen ne seront point matière à négoce. Ainsi que l'industriel et l'homme d'affaires, il pourra changer d'opinion vingt fois le jour, même en se rendant au bureau de votation, et même pour le plus insignifiant motif, mais jamais pour une somme de... Cette loi est portée en vue du bien commun si gravement compromis par la vénalité électorale. Nous sommes donc en présence d'une matière sérieuse. Sérieuse aussi l'intention du législateur, si l'on peut en juger par les peines statuées contre les trafiquants du vote, acheteurs ou vendus: six mois d'emprisonnement, une amende de deux cents dollars, et la perte des droits politiques durant six ans, si la manoeuvre corruptrice a lieu au cours d'une élection provinciale, et sept ans, s'il s'agit d'une élection fédérale. De plus, annulation de l'élection, s'il est prouvé que le candidat vainqueur a agi en personne dans l'achat des suffrages. Enfin, autre circonstance aggravante, le serment rendu exigible de la part de chaque électeur, au moment de voter. Pour tous ces motifs, si jamais une loi civile peut obliger *sub gravi*, (et sur ce principe tous les auteurs de théologie sont d'accord) n'est-ce pas celle qui prévoit et fustige de la sorte l'acte le plus honteux et le plus dégradant que puisse commettre un citoyen?

A l'autorité et la défense de la loi civile se joignent l'autorité et la défense de la loi *ecclésiastique*. Il est évident, d'abord, que cet aspect moral de nos élections politiques ou municipales relève du magistère de l'Eglise. Et personne, que je sache, parmi nos catholiques, n'oserait parler d'influence indue à propos de l'ingérence épiscopale en cette matière déterminée. Or, en plus d'une circonstance solennelle, nos évêques ont émis leur jugement sur ces manoeuvres corruptrices que l'opinion publique tolère de nos jours à la honte de l'individu, au préjudice de la société, à la disgrâce du régime parlementaire. La valeur des assertions suppléant au nombre, je me borne à citer le IXe Décret du IVe Concile de Québec, reproduit substantiellement par le XVIIIe Décret du Ve Concile de la même province, et, textuellement, par le IXe Décret du premier Concile de Montréal. Exhortation faite aux électeurs d'avoir toujours en vue le bien de la religion et l'intérêt du pays, les Pères ajoutent: "D'où il ressort en toute évidence que tous ceux qui vendent leur suffrage sont coupables non seulement devant les hommes, mais devant Dieu."

Dans la pratique

Cependant la loi ecclésiastique, dans la plupart de ses décrets et sanctions, considère les dispositions de l'âme et les moindres circonstances de l'acte extérieur. Le confesseur devra donc examiner sous toutes ses faces un délit de ce genre avant de porter jugement. S'il y eut vente et achat directs de la conscience d'un électeur, impossible à quiconque de plaider ignorance ou bonne foi: l'ignorance et la bonne foi ellesmêmes ne seraient-elles point criminelles? Donc, *faute grave à chaque cas et restitution obligatoire*. S'il y eut vente et achats indirects de la conscience, par transgression du code civil et de la loi ecclésiastique, — comme il arrive chaque fois qu'un individu trafique de ses amitiés particulières, de ses préférences politiques, ou bien, tout en votant à sa guise, ne se décide à voter que sur promesse ou livraison d'argent, — le coupable pourra plaider parfois les circonstances atténuantes: modicité de la somme perçue, caractère vague des promesses ou des menaces, services réels, quoique grassement rémunérés; et puis, du côté subjectif, faiblesse, passion, ignorance, entrainement de la lutte, que sais-je ? Sans doute, il a sacrifié son honneur et sa dignité personnels. Sans doute, l'âme d'un citoyen doit être grande et propre, ouverte aux desseins les plus généreux, fermée à toutes les mesquines combinaisons d'une politique au ras du sol. Mais que voulez-vous? Il est écrit qu'on n'entrera pas au ciel sans vêtement nuptial, et non pas: sans panache, ce qui paraîtra fort avantageux pour le plus grand nombre.

Le regretté cardinal Bégin écrivait le 1er mars 1897, aux fidèles de l'archidiocèse de Québec, dont il était alors simplement Administrateur:

"Dans ces luttes politiques comme dans les autres, seules les armes loyales et honnêtes sont permises. Pas plus en temps d'élections qu'en autre temps, il n'est permis à personne de se soustraire à la loi de Dieu et à sa sainte volonté. Pas plus en matière politique et civile qu'en aucune autre, la constitution qui vous autorise à donner librement votre suffrage aux hommes de votre choix ne vous permet aucun moyen injuste et deshonnête d'assurer leur triomphe et celui de vos propres opinions. Quand elle le voudrait, elle ne le pourrait pas. Elle peut bien ajouter aux obligations que Dieu vous a imposées par la loi naturelle, ou par ses commandements, ou par la loi de l'Eglise, mais elle ne saurait en aucun cas vous en affranchir. La loi civile ne vous excusera donc pas, au jugement de Dieu, des transgressions de la loi divine que vous aurez commises; elle vous en accusera, au contraire, et rendra plus terrible votre condamnation; car ces fautes commises dans votre vie publique entrainent toujours plus ou moins de scandale et ne nuisent pas seulement à des particuliers, mais à la société tout entière."

M.-A. LAMARCHE, O.P.

M. Robert Forke

L'Ecosse donne à la fédération britannique, depuis longtemps, des hommes remarquables, ordinairement doués d'une pénétration aigue qui leur permet de voir vite, et de loin, le résultat probable d'un fait politique. Leur perspicacité a rendu de grands services au Canada. Venus de la montagne ou de la plaine, ils apportent ici la nostalgie des grandes choses, maintenant passées, dont s'illustra leur histoire. Comme ils ne peuvent rien tenter pour l'émancipation de leur propre race, ils travaillent volontiers à l'équilibre économique de leur pays d'adoption. Si leurs idées ne sont pas toutes admissibles immédiatement, elles sont du moins discutables et méritent l'attention.

Ses idées

Ces traits généraux commencent à se définir assez nettement chez M. Robert Forke, chef du groupe progressiste à la Chambre des Communes. Sans doute, sa présence est toute récente à la tête du mouvement agraire, et l'on ne saurait tracer de son orientation une ligne bien précise. C'est comprend difficilement la mentalité de cet occidental converti. M. Forke voit l'avenir du Canada dans la production du blé. A ses yeux le tarif et le transport doivent nécessairement tourner autour de la situation particulière des Prairies. Peu importe que le véhicule des produits passe ou non par des voies canadiennes, du moment que les denrées trouvent un débouché facile et rapide vers les marchés de l'étranger, en Amérique, en Europe, ou ailleurs. Peu importe aussi que l'industrie de l'est exige, par la voix de ses représentants, une douane protectionniste. M. Forke compte sur les dix circonscriptions nouvelles de l'Ouest pour tenir dans sa main, en temps utile, une alliance qui lui permette d'arracher des concessions au gouvernement, de la prochaine législature, quel qu'il soit. Le chef progressiste reviendra-t-il au parlement? La perspective est plutôt embrumée, après la convention de Brandon, qui attira bien onze personnes dont deux journalistes obligés d'être là. Mais il ne faut pas trop se hâter d'enterrer le progressisme. Les scissons des temps derniers peuvent disparaître et donner au parlement une sérieuse représentation agricole.

Son étoile

Robert Forke a soixante-cinq ans. Il habite le pays depuis 1882. Né à Gordon, dans le Berwickshire, il a fait ses études à l'école publique et s'est ensuite instruit lui-même par la lecture raisonnée. Dix ans après son départ d'Ecosse, il se mariait à South Gower, dans l'Ontario, et allait s'établir au Manitoba. Ses concitoyens apprirent à l'estimer. Bientôt il entrait dans le conseil municipal de Pipestone, dont il est préfet depuis vingt ans; puis il devint secrétaire-trésorier de l'Association des municipalités du Manitoba. Il conserva ses fonctions dix ans et tient aujourd'hui la présidence d'honneur de l'Association. Il est membre, aussi, de la commission de l'impôt.

M. Crerar aimait autrefois consulter M. Forke. Maintenant, il y a quelque différend d'intérêt entre les deux champions. Aux élections générales de 1921, le chef actuel des progressistes était élu dans la circonscription de Brandon, puis devenait le 11 novembre 1922 président du comité exécutif, et chef, aux Communes, du parti progressite. Dès la session de 1923, M. Forke accusa des tendances à favoriser le gouvernement King sur certaines questions tarifaires, et tint la "balance" du pouvoir. Trop conservatiste pour certains radicaux de son groupe, genre Shaw, M. Forke ne put empêcher une sécession l'an dernier, et depuis lors son étoile semble avoir perdu sa fulgurance. On l'a vu à la convention.

Son rôle

Peut-on saisir chez M. Forke les qualités d'un chef? On pourrait en douter. L'impopularité du progressisme dans l'est nuit évidemment au député qui le dirige. Une imputation de ladrerie atteint le groupe entier, et bien que les Ecossais soient les premiers à rire de cette épithète, il n'en est pas moins vrai que, pour faire figure à la Chambre, certaines exigences doivent être respectées. C'est peut-être ce défaut social qui tuera le progressisme fédéral, comme il a déjà tué la coalition fermière dans l'Ontario. Faute de mondanisme les progressistes se feront remplacer par d'inévitables avocats, qui grossiront à l'envi la lourdeur de nos statuts. Ce sera malheureux. Au point de vue principe, M. Forke, membre de l'Eglise-Unie, calmait l'effervescence des bolchévisants de son parti, et semblait digne de respecter les minorités valables. Il tenait en échec par son ironie les hâbleurs et les utopistes de tous les groupes, le sien compris, et taillait dans la masse incolore des discours Forke ne sera peut-être pas le plus une place aux idées utiles. S'il est battu aux élections prochaines, M. perdant. Quoi qu'on dise, il a joué un bon rôle.

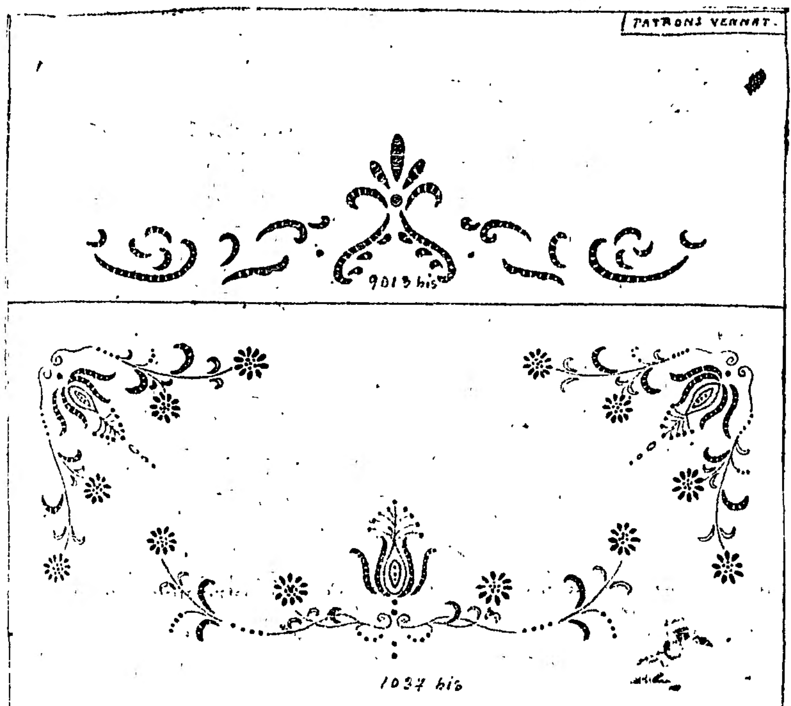
Dans l'occultation possible du progressisme canadien se cache une leçon vieille ailleurs. A toutes les époques les agraires ont voulu participer à l'administration. Avec leur honnêteté native et leur droiture, apparemment déplacées dans les milieux parlementaires, ils apportaient un manque de préparation aux luttes où la ruse l'emporte tôt ou tard. Cela les rendait un peu ridicules, et leurs commettants ne le leur pardonnaient pas facilement, oubliant que les rieurs ne sont pas toujours les plus intelligents. Peut-être un parti agraire est-il impossible dans la guerre des appétits que se livrent les tenants de l'égalité démocratique.

(L'Action Française)

M. Forke n'aime pas les nouveaux membres du cabinet

Virden, Man. — M. Forke craint le nouveau cabinet tel que réorganisé par M. King: il est composé d'hommes aux idées tout à fait divergentes, ce sera un nid à disputes.

Le chef progressiste se demande pourquoi M. King est venu quêter un mandat auprès des gens de l'Ouest. L'ouest, ajoute-t-il, ne veut que ce qui lui revient: je ne crois pas plus dans un parti de l'Ouest que dans un parti de l'est; je crois fermement au maintien de la confédération.



LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Pas de loi qui défende la contrebande

Ottawa.— La conférence des églises unies étant tombée à bras raccoursis sur le gouvernement, à cause de la contrebande des boissons canadiennes aux Etats-Unis, le département des douanes répondit qu'il n'y avait pas de lois au Canada défendant ce commerce. Tout ce que le département peut faire c'est de prévenir les Etats-Unis que des cargaisons de liqueurs sont en partance.

:*:

De nouveaux troubles en Chine

Shanghai.— Un nouveau chef militaire, le général Sun Chuan Fang s'est emparé de Shanghai sans coup férir avec 10.000 hommes de troupe. Les 15,000 soldats du général Tso-Lin qui occupaient la ville depuis plusieurs mois se sont retirés vers le centre de la Chine.

Les autorités des quartiers étrangers ont commencé à se tenir en garde contre les nouveaux occupants et à barricader les rues.

D'un océan à l'autre en Ford

La Saskatchewan vient de recevoir la visite de la voiture Ford qui a entrepris sur territoire canadien la traversée d'un océan à l'autre.

Cette expédition a été entreprise pour promouvoir la construction des bons chemins et fêter le 21ème anniversaire des autos Ford qui tombait le premier août.

Jusqu'à Régina les voyageurs avaient dû faire 600 milles par chemin de fer, c'est-à-dire en Ford toujours sur les rails du Pacifique Canadien. C'est au Sault Ste-Marie qu'on commença à se servir des roues spéciales pour voie ferrée. Chaque fois qu'il y avait des chemins de terre passables on y revenait; il fallut changer en tout huit fois les roues.

La voiture portait un peu de boue de toutes les provinces traversées; mais, de l'avis du chauffeur, c'est la Saskatchewan qui a le record des mauvais chemins, depuis Halifax, soit sur une distance de 3,205 milles.

Les voyageurs prennent des vues de tout le pays parcouru: ils feront cadeau du film au gouvernement. Ils se rendront à Vancouver par Calgary, la route Banff-Windermere et Golden.

:*:

La Nouvelle-Ecosse en mauvaise posture financière

Halifax. — On dit que la Nouvelle-Ecosse devra reviser au plutôt son système de tenue des livres, car les finances de la province sont à la baisse.

D'après le rapport des auditeurs la dette a augmenté de près de 2 millions au cours de la dernière année.

:*:

La guerre contre le communisme en Angleterre

Londres. — Un raid par la police aux quartiers généraux des communistes a eu pour résultat la capture de six chefs, accusés de conspiration à la sédition et à la mutinerie. Ils ont été laissés en liberté sous cautionnement de $100. chacun.

Le gouvernement britannique a entrepris une campagne à mort contre les communistes. Les pamphlets séditieux distribués aux soldats et aux marins ont soulevé la colère du peuple.

:*:

On écartèle un traître

Tangier, Maroc.— Des nouvelles reçues de la zone de combat disent que Mahomet Ziziane, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Abd-El-Krim, a été récemment attaché à la bouche d'un canon et mis en pièces. Il était accusé d'avoir trahi la cause des Rifains. Plusieurs des chefs de tribus de Bocoya et de Beni Urriaguel ont aussi été exécutés.

Si, lorsqu'un tribunal français a jugé l'ancien ministre Caillaux, pendant la guerre, et a prétendu le convaincre d'avoir entretenu des relations avec l'ennemi, ce politicien financier avait été aussi durement puni qui aurait dirigé la dernière mission française en Amérique ?

:*:

Nommé à une importante position

Manchester.— M. Lucien-J. Martin, vérificateur municipal ici depuis quatre ans, a été nommé, auditeur de l'Etat du New-Hampshire, par le gouverneur John-G. Winant, à Concord.

Le nouveau poste dont M. Martin devient le titulaire a été créé par la législature de 1925, au mois de mars lorsqu'il fut décidé de créer la commission des banques de l'état.

Abonnements à Vie

J. HARAN, Forget, Sask.
M. A. PREFONTAINE, Joeville, Sask.
A. B. TETRAULT, Marieville, Que.
M. BEIQUE, Notre-Dame de Richelieu, Qué.
H. FORMBY, Marieville, Qué.
F. BOULAY, Outremont, Montréal, Qué.
B. SOURY LAVERGNE, Rochechouart, Haute Vienne, France.
REV. PERE GUY, O.M.I., Université d'Ottawa, Qué.
REV. J. HAMELIN, St-Edouard.
REV. PERE MAGNAN, Collège de Gravelbourg, Sask.
O. B. LALONDE, Montebello, Qué.
MDE OSCAR LALONDE, St-Jérôme, Qué.
ABBE J. C. GEOFFRION, St-Michel de Napierville, Qué.
PIERRE ALPHONSE VALLIERE, St-Hippolite, Sask.
M. L'ABBE L. P. GRAVEL, Montréal, Qué.

Le manifeste de M. Forke

Winnipeg. Dans son manifeste électoral M. Robert Forke assure *que l'adoption de la politique progressive* aurait pour résultat d'assurer la prospérité permanente du pays.

Dans ce manifeste, M. Forke traite du tarif, qu'il dit être la plus importante question devant les électeurs actuellement, du problème des transports, de la loi des banques et de l'immigration.

En partie, ce manifeste dit: "Entre les politiques pratiques de chacun des deux anciens partis, on ne voit pas beaucoup de différence, nonobstant leurs programmes électoraux. La politique canadienne a toujours été dominée par la politique de parti et par un désir d'atteindre le pouvoir. La révolte du peuple a trouvé une expression dans le mouvement progressiste, lequel représente la détermination populaire de se séparer des engagements d'une partisannerie aveugle et d'assurer son support à tout gouvernement disposé à réaliser les réformes qui sont considérées comme essentielles au bien-être de l'industrie première et du peuple en général.

"Le premier ministre fait appel aux provinces de l'Ouest pour qu'elles élisent de nombreux représentants qui participeront aux caucus libéraux en disant que c'est là la meilleure méthode pour obtenir les changements nécessaires à la politique du gouvernement. Cette proposition est une invitation de maintenir son parti au pouvoir en retour des réformes que les caucus du parti libéral voudront bien concéder. La réponse irréfutable à cet appel est écrite dans les annales mêmes du parti libéral dont les faillites succesives, lorsqu'il s'est agi de réaliser ses promesses électorales et de remplir son programme d'élection, sont maintenant reconnues de tous.

M. King offre au pays un gouvernement par caucus au lieu d'un gouvernement par le parlement. Il veut faire de la Chambre des Communes une pure formalité pour la ratification des décisions qui seront prises par le caucus de son parti. Cette proposition est contraire aux principes du gouvernement représentatif et responsable que le peuple canadien considère comme son principal héritage."

Parlant du tarif, ce manifeste dit qu'il n'y a qu'une différence de degré entre les politiques conservatrice et libérale, les deux étant essentiellement protectionnistes: "En théorie, dit-il, M. Meighen irait plus loin que M. King en accordant des privilèges spéciaux à certaines industries aux dépens des contribuables et des consommateurs. En pratique, toutefois, il est presque impossible de faire la distinction entre les deux." Au contraire, les progressistes demandent d'abandonner la protection dans l'imposition de droits sur les importations.

'Aussi longtemps que le tarif sera maintenu comme une méthode d'impôts, il devra être régularisé dans le seul but de satisfaire aux exigences du revenu public. Ce maintien d'un tarif fiscal devient de moins en moins important. Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects, moins susceptibles de soulever des *objections que le tarif,* produisent maintenant une large partie du revenu national. Une stricte économie rendrait possibles de grandes réductions tarifaires. On ne devrait pas tolérer une réduction de l'impôt sur le revenu tant que le tarif n'aura pas été substantiellement réduit."

Le manifeste dit qu'on ne peut résoudre le problème des transports maritimes et terrestres en élevant les taux de transport qui *sont déjà une trop grande charge* et devraient être réduits. Une plus grande population est nécessaire, et cela dépend de la prospérité du producteur agricole et de l'encouragement qui est donné à la colonisation et au développement du pays. A la longue, la prospérité des chemins de fer sera assurée par le rappel des restrictions qui sont apportées au commerce et des charges qu'une politique protectionniste impose aux industries de base. "La diminution immédiate des taux de transport, même par un acte du parlement si cela est nécessaire, et le maintien de la concurrence entre les chemins de fer eux-mêmes et entre les transports terrestres et ceux par rivières et canaux, sont essentiels."

La concentration des intérêts bancaires se continue. "Le contrôle de l'organisation financière du pays par des intérêts localisés dans les provinces de l'Est a atteint un état qui est presque un monopole. On ressent vivement qu'il n'est pas assez tenu compte des intérêts locaux et que le développement local peut être retardé à cause de ces conditions. Il semble nécessaire d'établir immédiatement une banque nationale qui entreprendra d'émettre graduellement l'émission de la monnaie nationale et de faire des opérations de réescompte plus étendues. En même temps, on devrait reviser la loi des banques de manière à permettre l'établissement de banques locales, opérant avec la monnaie nationale et se prévalant des facilités de réescompte

Un honneur pour les nôtres

Toronto.— La société Champlain, *fondée en 1905 pour la publication* de documents précieux touchant *l'histoire du Canada,* s'est réunie à Toronto. C'était sa première séance depuis la mort de sir Edmund Walker, *qui la présida vingt années.* Les dignitaires suivants ont été élus:

Président honoraire: Très honorable sir Robert Borden, Ottawa; président, George M. Wrong, professeur d'histoire à l'université de Toronto; parmi les vice-présidents figure sir Georges Garneau, de Québec, et parmi les membres du conseil, l'abbé Ivanhoe Caron.

:*:

10 millions de piastres de liqueurs

Washington.— Depuis sept mois la flotte américaine contre les contrebandiers a capturé 230 bâteaux et 400 prisonniers. Les pertes du gouvernement *ont été de 4 bâteaux et* trois hommes d'équipage. Les liqueurs saisies se montent au moins à $10,000,000. Pour rendre ce service plus efficace on demande un personnel plus nombreux et mieux équipé.

:*:

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

QUEBEC. — Au congrès international des villes tenu à Paris dans les derniers jours de septembre, le Dr P.-H. Bédard, représentant la ville de Québec, a eu l'honneur de présider la deuxième séance de l'après-midi.

WINDSOR, Ont.—Deux citoyens de Tillbury, Ont., J. H. Brown et F. Mockward, ont été tués à une traverse à niveau par un train passager. Les cadavres ont été traînés plus d'un demi mille par la locomotive.

WATERLOO, Qué. — Une vache dans le chemin, un automobile revenant avec 26 passagers d'une assemblée politique à Granby, résultat: trois morts, deux blessés sérieusement, vingt et un tous plus ou moins blessés.

Bâton Rouge, Louis. — Une tornade s'est abattue sur la contrée et a fait quatre victimes: David Meyers, son épouse, et deux de leurs enfants. Le vent les a transportés à 70 verges de la maison dans laquelle ils avaient cherché refuge.

Jersey City, N.J.—La police prévenue par des voisins frappait à la porte d'une maison de rapport; le locataire dit aux agents d'attendre qu'il passe au moins son pantalon, et pendant ce temps il tue sa jeune femme de 21 ans avec un coûteau à boucherie et se frappe lui-même en pleine potrine. Quand Georges Winters ouvre la porte, il dit aux agents: Vous pouvez entrer maintenant.

BEYROUTH, Syrie. — Les cadavres de 24 bandits tués par les troupes françaises dans les environs de Damas ont été pendus pour inspirer de la crainte aux autres. On tua plus de cent bandits dans cette expédition.

ANGERS. —Mgr Rumeau, évèque d'Angers a tenu à aller lui-même baptiser le quinzième enfant d'une famille de Beaufort, paroisse de son diocèse.

ROME. — Le "Popolo d'Italia" annonce que par ordre de l'autorité politique il sera désormais interdit aux journaux de publier des articles étendus sur les crimes sanglants et en général sur tous faits divers dramatiques ou scandaleux. Il leur sera également défendu de donner aux informations de ce genre des titres trop voyants.

PARIS. — Dans un quartier nouveau de Paray-le-Monial, habité par des ouvriers et des cheminots, va être érigée la première paroisse placée sous le vocable de sainte Marguerite-Marie.

MOSCOU. — Le conclave de l'Eglise panrusse a échoué dans sa tentative de réconciliation des principaux partis qui luttent pour obtenir la suprématie au sein de l'Eglise orthodoxe.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-VICTOR, Sask.

Nous n'avons certes pas la prétention d'annoncer une nouvelle à sensation en parlant de la neige qui couvre nos champs et nos collines. Mais quand un chroniqueur est mal pris!...

Un peu partout dans l'Ouest et ici comme ailleurs nous avons un avant-goût des délices de l'hiver. Délices peu goûtées des fermiers dont les gerbes de blé sont encapuchonnées de neige et peu goutées aussi des possesseurs d'autos.

Mais le soleil nous a déjà fait un clin-d'oeil et nous souhaitons que bientôt il nous enverra un petit été supplémentaire, car les 17 et 18 octobre Sa Grandeur Monseigneur Mathieu doit venir chez nous et nous voudrions que le beau temps nous aide à le recevoir.

—Notre bazar aussi se prépare pour le 1er novembre et là, bien des dévouements seront mis à l'épreuve; mais la bonne volonté de chacun nous aidera à en faire un succès. Bientôt les jeunes filles nous offriront des billets en vente et comment refuser, car même si on ne gagne rien on a toujours un sourire!

—Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à de nouveaux arrivants:

—M. Raymond H. Vaesen autrefois de Willow Banch devient l'associé de M. J. D. Lalonde dans les diverses affaires qu'il dirige, pour l'administration du Club des Quinze Cents, etc.

M. Victor Martin autrefois de Fournier, Ontario, est employé au magasin de M. Eugène Lalonde.

M. le Dr. Côté de Montréal est chez nous depuis quelque temps et installera peut-être un bureau dentaire, et, comme le mal de dents est un fléau qui prend subitement, même à St-Victor, nous désirons beaucoup le garder.

—La semaine dernière, M. et Mme Joseph Vaudrin eurent la visite de M. et Mme Joseph Ouimette, de St. Armand, Qué. M. Joseph Ouimette, officier de douane, et Mme Ouimette, soeur de Mme Vaudrin, eurent le plaisir de revoir leur beau-frère et soeur après 42 ans de séparation. Ils eurent peine à se reconnaître, mais bien vite ils retrouvèrent tous les souvenirs de ces années lointaines et les vécurent pendant la semaine que dura leur promenade.

—:*:—

PRUD'HOMME, Sask.

—La mauvaise température que nous avons, fait que les fermiers sont bien en retard pour les battages. Depuis quelque temps quand ce n'est pas la pluie, c'est la neige, de sorte que l'on voit encore d'énormes champs qui attendent un temps plus clément. Une quête a été faite à la porte de l'église afin de faire dire des messes pour demander du beau temps, espérons que Dieu ne restera pas sourd à nos prières.

—Les dames de la ligue ne restent pas inactives. Déjà elles ont organisé deux belles fêtes au profit de l'église. A la mi-septembre, un dîner champêtre nous était servi, sous les arbres, près de la salle paroissiale. Ce dîner fut un vrai succès et le soir un succulent souper nous fut servi dans la salle; vu la fraîcheur il avait été décidé que les tables seraient dressées à l'intérieur. Des dames et demoiselles se dépensèrent à qui mieux mieux pour satisfaire les appétits de chacun.

—Dimanche, 4 octobre, nous avions une partie de tabliers et de cravates. Chacune avait tenu à se confectionner un tablier suivant son goût et que dire des cravates sinon qu'il en a manqué pour les acheteurs. Toutes se vendirent à un prix assez élevé.

Quelques-unes ont même atteint le joli montant de $11 et de $14. La recette de ces deux fêtes a été meilleure qu'on s'y attendait.

—Bienvenue à M. le Dr. Ayotte de Delmas, qui est venu se fixer parmi nous. M. le Dr. doit dans quelques jours retourner chercher sa famille. Nous lui souhaitons bon succès.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

Visiteurs: M. Samuel Chevrier, de Napierreville, Qué., vient d'arriver à Gravelbourg en voyage d'affaire.

M. Victor Létourneau, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Alexandre Raymond.

M. Alfred Gauthier, de Manchester est en visite chez son père, M. Elphège Gauthier.

Voyages: Mme Lamoureux, mère de Mme Ernest Cadieux, est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. et Mme Alex. Legault, M. et Mme Albert Gauthier ainsi que M. Hector Legault sont allés à Ponteix pour assister aux funérailles de Mme Alise Lallier, mère de MM. Alex et Hector Legault.

Baptême: Joseph, Mathieu, Gérard, Rolland, né le 21 septembre et baptisé le 10 courant. Il est le fils de M. et Mme Adélard Lefort.

Parrain et marraine, Maurice et Gracia Lefort, frère et coeur de l'enfant.

Divers: Mme Louis Huel, ouvrira prochainement un nouveau restaurant dans l'établissement Lizée.

Le docteur Lavoie, remplaçant du docteur Soucy, ouvrira sa pharmacie ces jours-ci dans son nouvel établissement.

Mme Pinard, modiste de chapeaux a transporté son atelier dans l'établissement Landry.

Chronique du Collège

Conférence: Lundi, le 12 octobre, une instructive et intéressante conférence a été donnée aux collégiens par M. Raymond Denis, président général de l'A. C. F. C., sur nos oeuvres religieuses et nationales dans la province. Le rapport détaillé de cette conférence sera fait par un élève et publié dans un prochain numéro du Patriote.—Le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur diocésain des écoles, a aussi adressé quelques mots aux élèves à la même occasion sur l'oeuvre de nos écoles catholiques et françaises.

Bonne nouvelle: A la date du 15 octobre nos collégiens atteignaient le nombre de 100 élèves présents, et d'environ 106 inscrits. Quelques nouveaux élèves étaient encore attendus avant la fin d'octobre. Au Jardin de l'Enfance, le nombre des enfants était de 58 à la même période.

A la Messe Paroissiale: Les élèves de la chorale du collège se joindront dorénavant au choeur de chant de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé L. Lussier, pour la grand'messe du dimanche à l'Eglise paroissiale.

Retraite annuelle: La retraite annuelle des élèves du Collège, prêchée par le R. P. Gédéon Bellemare, curé de St-Laurent, Manitoba, a commencé jeudi soir le 15 octobre pour se terminer le lundi matin, 19 octobre.

De retour:

Après une absence de plusieurs mois à Kenora, le Rév. Frère Alexis Sylvestre, O.M.I., et de retour à Gravelbourg et fera partie comme autrefois du personnel du Collège.

Construction de basse-cour:

Les directeurs du collège sont à construire une nouvelle grange-étable de 32 pieds de large par 40 pieds de long, avec fondations en ciment. Les travaux de la construction ont été confiés à M. Dupras de Gravelbourg.

—:*:—

BELLEVUE, Sask.

Départ:

Dimanche, le 4 octobre, le Rév. Père Chauvin, notre dévoué curé depuis 16 ans, nous faisait ses adieux. Il nous quittait pour aller s'enfermer dans le monastère des Trappistes de St-Norbert, Manitoba. Depuis longtemps, il voulait retourner au même monastère où il avait déjà passé quelques années. Il disait souvent qu'il avait la nostalgie de la vie religieuse. Enfin, après bien des démarches infructueuses il obtenait la permission tant désirée et il se faisait de nouveau religieux pour que loin des bruits et des tracas du monde il pût à son aise penser à Dieu et à son âme.

Dans l'après-midi, après le salut du St-Sacrement, les paroissiens se massaient en une foule nombreuse devant le presbytère pour le saluer une dernière fois. Dans une adresse dictée par la reconnaissance du coeur, ils le remerciaient de tous les sacrifices qu'il s'était imposés et de tout le bien qu'il avait fait dans la paroisse. Ils faisaient encore des voeux pour un saint et fructueux ministère et ils lui promettaient le secours de leurs ferventes prières.

M. Chauvin était très attaché à sa paroisse, et l'on sentait que l'émotion lui gonflait le coeur quand il remerciait de la belle adresse et qu'il promettait à son tour de ne pas oublier ses paroissiens dans ses prières quand il serait au monastère.

Le Révérend Père Bernard, qui était curé de Bonne Madone depuis quinze mois, est maintenant le Père de la paroisse. Nous lui souhaitons un long et fructueux apostolat parmi nous.

Mois du Rosaire:

Pendant le mois d'octobre, nous avons tous les dimanches après-midi les exercices du mois du Rosaire accompagnés du Salut du St-Sacrement. Les gens de Bellevue conservent toujours leur réputation de paroissiens pieux: à chacun de ces exercices l'église se remplit presque comme à la grand'messe.

Visite des écoles:

M. le Curé a visité les deux écoles de la paroisse et il est très satisfait du travail fait dans l'enseignement religieux. Etant très satisfait du travail, il est par le fait même, très satisfait des instituteurs, et il veut les garder longtemps à la direction de la gente écolière de sa paroisse.

Battage:

Le mauvais temps retarde beaucoup les battages. La récolte est si abondante qu'il en reste encore une grande partie sur le champ. Jugez par vous-mêmes de notre récolte: M. Jean Gaudet a eu une moyenne de 60 minots à l'acre dans un morceau de 27 acres. Si ceci n'est pas la moyenne pour tout le district environnant elle est quand même au-dessus de 40 minots.

Ceux qui ont dessein d'acheter des terres feraient bien de guetter leur chance et tâcher de venir s'établir parmi nous.

—:*:—

MONTMARTRE, Sask.

Mlle Jeanne DeTremaudin a acheté la propriété de M. J. P. Potvin et doit déménager son magasin aussitôt que M. Potvin aura écoulé son stock. Nous lui souhaitons bonne chance dans le nouveau poste.

—M. Paul Bilodeau a fait subir d'importantes améliorations à sa boutique et l'a beaucoup agrandie en vue de l'augmentation des affaires.

—Un parti de jeunes de Wolseley est venu donner une soirée dans le soubassement de l'église, le 14 au soir. Cette séance a été un véritable succès malgré l'état des chemins et la température défavorable. 24 tables ont joué au whist et plusieurs prix ont été distribués aux gagnants. Les recettes ont été satisfaisantes et sont destinées à aider au Bazar de Wolseley. Il y eut aussi chant, musique, déclamations très appréciées de l'auditoire.

—MM. Edmond et Albert Levesque sont partis pour aller résider dans l'Est.

—*Baptêmes*: Flore, Agathe, Laurette Gauthier, fille de M. et Mme Siméon Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Pearson;

Joseph, Léo, Alphonse Boily fils de M. et Mme Thomas Boily. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Duhamel.

—:*:—

WAKAW, Sask.

Nouvelle liste des donateurs.

John Wiebe, Cudworth, Sask., f. o., $5; Paul Sarchuk, Wakaw, $25; Jos. Milette, Moose Jaw, Sask., f. o., $1; Mrs W. F. Windeatt, Régina, $1; Jean Robin, Carlton, Sask., f. o., $5; Marie Robin, Vawn, Sask., f. o. $1; J. L. Désy, Montréal, f. o., $5.70; Margaret Martin, Québec, f. o., $15; Ernest Dufault, Cardinal, Man. $1; Remi Savoie, St. Boniface, $1; Mrs J. J. Crotie, Régina, $1; Mme J. F. Guitard, Belledune, N.-B., $1.30; Harry Ellsworth, Saskatoon, $5 ; Mrs John Gleason, Shellbrook, Sask., $0.50; Mme A. Cyr, Delisle, Sask., f. o., $1.25; Alex. Syroiska, Wakaw, $100; Dr. Legeault, Wakaw, f. o., $5; Mme B. Bernardin, Elie, Man., $1; A. Guignon, Bellevue, Sask., f.o., $5; C. McGrave, Saskatoon, f. o., $1; James Stack, Arthur, Ont., $5; Rév. A. Poirier, Ponteix, Sask., $2; Oscar Charlebois, Winnipeg, $1; Mme Jean Mahe, Ste Lina, Alta., $10 ; Mrs F. Windeatt, Régina, $2.65 ; Louis Reynaud, Sask., f. o., $1; Annie Krause, Gretna, Man., $25; Mme P. Gauthier, Cardinal, Man., f. o., $1; Mme A. Cyr, Delisle, Sask., $1.25; Mrs Mary McGuire, Toronto, $0.50; Mrs P. Finnerty, Wakaw, $1; Mme Ed. Bernardin, Elie, Man., $0.25; R. Garceau, Montréal, f. o., $1.50; Mme Jos. Malo, Joliette, Que, f. o., $1; Béatrice Belisle, Sask., f. o., $1.50; Rév. P. Cozanet, Battleford, Sask., $2; Mme L. Richer, Winnipeg, $10; J.-B. Sasseville, Saskatoon, $2; Margaret Stack, Wakaw., $0.50; Paul Salley, Wakaw, $1; Mrs Jeffrey Monbourquette, West l'Ardoise, C.B., $4; Mrs L. Tremblay, Dunblane, Sask., $0.25 ; T. A. Gingras, Dunblane, Sask., $0.50; J. P. Prud'homme, $1; St. L. Legaré, Dunrea, Man., f. o., $1 ; Ann's Academy, Kamloops, B.C., $4; Mme U. Blanchard, Edmonton, $1; Antoinette Brière, Mt-Laurier, Qué., $1; Mrs M. Hefferman, Arthur, Ont. $1; Mrs W. F. Cavanagh, Prud'homme, Sask., $2; Annie Krause, Gretna, Man., f. o., $3; Mary Mueller, Chicago, f. o., $1; J. W. Brodeur, Prince-Albert, f. o., $2; Mrs J. E. Lenhart, Arlington, Mass., $2.80 ; Delia T. Flaherty, South Boston, Mass., $2; Mme A. Moreau, Humboldt, Sask., f.o., $6; Cyp. Dragon, Montréal, $0.50; Standard Elevator, Co., Winnipeg, $25; Mme Marius Bontoux, Carlton, Sask., f.o., $2; Paul Salley, Wakaw, f.o., $25; Margaret Jones, Montréal, $10; Geneviève Gauthier, Ste-Anne-des-Plaines, Qué., $2; Louis F. Normand, Trois-Rivières, $5; J. R. Desrosiers, Otterburne, Man., f.o., $2.50; W. B. Woodbowas, Edmonton, $1; J. F. Walsh, Régina, $10; Eugénie Granger, St. Brieux, Sask., f. o., $2 ; Margarett Windeatt, Régina, $5; O. G. Charlebois, Winnipeg, $2; Dan Sullivan, Caledon East, Ont., $2; Jos. Melançon, Montréal, $2.80; Mrs A. Finnerty, Cappon, Alta., $0.50; Mrs C. Kentleton, Toronto, $1; A. M. Casper, Cudworth, Sask., $2; Mme Jos. Malo, Joliette, $5; Geneviève Curtin, Régina, $1.50; J. M. Rion, Tisdale, Sask., $1; B. Baribeau, Wakaw, $1; P.-J. O'Reilly, Edmonton, $1; Ambroise Marien, Palo, Sask., f.o., $1; Kathleen Murphy, Régina, $1.; Mrs Albert Dixon, Perth, Ont., $2; Mrs J. N. Jelinski, Claybank, Sask., $10; Rev. J. B. Ouimet, Biggar, Sask., $5; T. F. Leddy, Saskatoon, $5; Mrs Fred Reed, Govan, Sask., $1.75; Agnes C. D'Entremont, West Pubnico, N. S., $0.20; R. J. O'Neil, Edmonton, $1; Jacques Sylvestre, Edmonton, $0.60; M. Goller, Wakaw, $1; Mrs M. Redl, Wakaw, $5; John Pletchet, Wakaw, $1; Alfred Lépine, Wakaw, $1; C. M. Miller, St. Benedict, Sask., $0.50; B. Baribeau, Wakaw, $1, ; Clara Marsonette, Cudworth, Sask. $1; Elphège Benoit, Viscount, Sask. $0.15; A. M. Goller, Wakaw, $1 ; L. Floch, Delisle, Sask., $0.25; Stephen Redl, Wakaw, $1; Mrs Elizaphen Redl, Wakaw, $1; Mme A. Cyr, Delisle, $1; E. H. Firneisz, Wakaw, $1; J. M. Gould, Sask. $5; Stephen Redl, Wakaw, $1; Mrs Elizabeth Bauer, Wakaw, $1; George Feth, Bonne Madone, Sask., $1; Ignace Scheidl, Wakaw, $1; L. A. Letourneau, Vonda, Sask., $1 ; Frank Bohm, Wakaw, $0.55; Alex. St. Pierre, Prud'homme, Sask., $1 ; David Ruest, Naicam, Sask., $0.50; Alwin Venne, Wakaw, $0.50; M. Warst, Wakaw, $1; N.-A. Houle, Wakaw, $1; Jos. Strachan, Prince-Albert, $0.50; Anton Goller, Wakaw, $1; George Feth, Bonne Madone, Sask., $1; Jos. Pusztai, Wakaw, $1; M. Firneisz, Wakaw, $1; D. Paquette, Marcelin, $0.20; Jos. Taillefer, Vonda, Sask., $1; Mrs Schneberger, Wakaw, $1; M. S. Redl, Wakaw, $1; Anton Redl, Wakaw, $1; H. Roy, Vonda, Sask., $5; Mich. Redl, Wakaw, $1; McGowan, Edmonton, $1.

L'abbé Narcisse BURRELL,
curé.

Pourquoi tant de gens sont pauvres

Tous les jours l'on entend des gens se plaindre qu'ils sont pauvres et qu'ils sont destinés à le rester, mais ils ne se rendent pas compte que s'ils le sont, c'est parce qu'ils veulent bien l'être. Consciemment ou inconsciemment, ils sont les artisans de leur pauvreté, tandis que d'autres nés dans les mêmes conditions sociales qu'eux, ne disposant d'aucun autre moyen que ceux qui sont à leur propre portée, deviennent les artisans de leur fortune.

Il n'existe pas de raison, pour qu'un homme doué de santé, de forces physiques, d'initiative et de courage n'atteigne pas avec le temps tout au moins à une aisance et à une prospérité relatives.

Il y a dans le monde une abondance de toutes choses, ou plutôt une surabondance. La terre produit plus de fruits que nous pouvons en consommer, la mer contient plus de poissons que nous pouvons en manger, presque toujours et presque partout il y a plus de produits que l'humanité n'en a besoin. Au Canada d'immenses étendues de territoire restent en friche ou incultes et celles qui sont en culture pourraient donner une production bien supérieure à celle qu'elles fournissent. Notre sol recèle d'énormes ressources minérales de toutes sortes, nos cours d'eau constituent d'inépuisables réserves de forces hydrauliques, dans nos vastes forêts se dressent des arbres séculaires qui n'attendent que la hache du bûcheron. En d'autres termes, de quelques côtés que l'on se tourne l'on ne voit que des richesses incalculables mises à la portée de l'homme pour être aisément exploitées par lui et devenir une source de revenus.

Pourquoi dès lors tant de gens resteraient-ils pauvres? Critiquer ceux qui ont atteint à la richesse n'a jamais enrichi personne, envier ceux qui possèdent une fortune ne fait qu'aigrir l'esprit de ceux qui en sont dépourvus. Si l'on veut regarder plus haut que soi et établir des comparaisons ce ne doit pas être dans le but d'abaisser à notre niveau ceux qui nous dépassent mais de nous inciter à gravir les hauteurs où ils se sont élevés.

Si nous sommes pauvres et que nous ayons l'ambition d'atteindre à la richesse, il faut commencer par entretenir en nous des idées de richesse. Il faut surtout que nous soyons riches dans nos propres conceptions, que nous nous débarrassions de l'idée de pauvreté pour n'entretenir que des pensées d'abondance, que nous ayons des perspectives de fortune au lieu de nous contenter de suivre l'ornière de la routine, de végéter et un jour nous serons riches. L'idée de pauvreté entretenue dans l'esprit engendre la pauvreté de notre bourse. La meilleure chance qu'un homme puisse avoir dans la vie, si paradoxale que la chose puisse paraître, c'est peut être celle d'être privé de ses propres ressources, de perdre son emploi, et d'être forcé de travailler à se refaire une situation, en un mot de penser pour lui-même.

Telles sont les pensées dans lesquelles nous nous entretenons, telle est la situation que nous nous faisons. Croyons nous pauvres, arrêtons notre esprit sur notre pauvreté, sur ce dont nous manquons.

(Suite à la page 4)

Feuilleton du PATRIOTE.

La Campagne Canadienne

Croquis et Leçons

par

Adélard Dugré, S.J.

— 4 —

Ces illusions n'avaient pas duré longtemps. Harold s'était vite dégoûté du latin et de toute étude. Son ambition, ses préoccupations étaient allées ailleurs. Au lieu du cours complet, il ne désirait plus que l'immatriculation, répétant après d'autres que la science est un obstacle, non une aide pour l'Américain qui veut réussir. A la place du français, sa mère lui avait suggéré d'apprendre l'allemand, plus utile, disait-elle, aux hommes pratiques. Et le jeune homme avait ainsi continué, sans se fatiguer, des études purement utilitaires.

La famille Barry poursuivait ainsi depuis quelques mois cette vie en deux groupes quand une catastrophe vint brusquement l'interrompre. Un matin des premiers jours du printemps, François venait d'arriver à l'hôpital et faisait la visite ordinaire des chambres, quand il fut appelé en hâte pour recevoir un téléphone de Duluth. On lui mandait que le Dr Bloomfield venait d'être frappé d'une syncope de coeur et qu'il mourait, s'il n'était déjà mort. François se précipita dans son auto. Il ne trouva à la résidence du docteur, que la consternation et le deuil. La mort avait été presque instantanée. Madame Bloomfield restait seule avec une fille, sans autres proches parents dans la ville. François dut se charger de préparer les funérailles, de visiter les malades que le défunt soignait alors, de recevoir et de congédier sa nombreuse clientèle. Ensuite on le pria de s'occuper de la succession.

Le docteur Bloomfield ne laissait qu'un testament assez ancien, où il constituait sa femme légataire universelle. François s'aperçut vite que la comptabilité du grand médecin était fort embarrassée et que la fortune qu'il laissait n'était pas considérable. *Bloomfield Institute* était apparemment prospère, mais son entretien avait nécessité des dépenses fantastiques. Quelques années seulement auparavant le docteur avait renouvelé la salle d'opération, meublé le cabinet d'électrothérapie, fait des travaux d'agrandissement. Ce n'est qu'en grevant ses propriétés de lourdes hypothèques qu'il avait pu parfaire ces améliorations coûteuses. Madame Bloomfield ne pouvait songer à garder cet hôpital et à l'administrer; il fallait vendre.

Pour François cela signifiait la brusque interruption de sa carrière. Son dernier espoir était de trouver un acheteur qui le maintînt dans ses fonctions passées. Il fit des offres alléchantes aux principaux médecins de Duluth et des grandes villes du Minnesota: aucun chirurgien ne voulut se charger de cet hôpital, trop éloigné des grands centres et trop difficile d'accès. Seule la renommée du Dr Bloomfield avait pu le conduire à une certaine prospérité. C'est un aliéniste qui offrit pour la clinique les conditions les plus acceptables. Ce séjour tranquille, écarté, lui convenait parfaitement. Mais il refusait d'acheter le mobilier de la salle d'opération, dont il n'avait que faire. Madame Bloomfield l'offrit à François pour un prix si minime qu'il ne put refuser de le prendre. Ce cadeau dissimulé, qui lui serait peut-être inutile, n'était pas sans le mettre dans quelque embarras.

En effet, les affaires du Dr Barry n'étaient pas plus brillantes que celles du Dr Bloomfield. Fanny avait dépensé au jour le jour à peu près tout ce qu'il gagnait. Sa dernière limousine n'était même pas encore payée. Il avait sa maison, c'était presque tout ce qu'il possédait. Son beau-père, M. Brown, était mort deux ans auparavant, presque pauvre, à la suite des perturbations que la guerre avait amenées sur le marché de l'immeuble. Il avait tout juste pu constituer une pension à sa veuve. François devait donc se trouver une position au plus tôt.

Tant qu'il avait eu à régler la succession Bloomfield, le Dr Barry s'était distrait de cette pensée, mais à la fin de juin, quand il quitta définitivement l'hôpital, il se trouva en face de l'inéluctable problème: que faire? A quarante-cinq ans avec une famille à soutenir, François se trouvait exactement au point de départ où il était vingt ans auparavant, sans argent, sans clientèle, et toujours sans brevet, car il n'avait pas encore obtenu l'autorisation de pratiquer la médecine sous sa propre responsabilité. Souvent dans les années passées, il avait parlé au Dr Bloomfield de la fausse situation où le mettait son manque de diplôme, de l'état humiliant et sans issue où il serait, si jamais il devait quitter *Bloomfield Institute*. Le patron feignait de s'amuser de ces craintes et lui demandait où il voulait aller, quand il se proposait de partir. Il promettait bien d'user de son influence auprès de quelque faculté de médecine pour obtenir à son associé le brevet qu'il lui fallait, mais il oubliait la chose, et François n'osait pas trop le presser. La mort avait surpris le protecteur sans qu'il eût rien fait pour assurer l'avenir de son protégé.

Pour François, il en résultait un effondrement, peut-être la ruine irréparable. Bon médecin, chirurgien de marque, il n'en était pas moins un inconnu pour le grand public et un étranger pour les autres médecins. Toujours enfermé dans son parc solitaire, il avait peu fréquenté le monde médical. Ce n'est pas des médecins de Duluth et de Superior que le Dr Barry pouvait attendre secours et protection: ils avaient assez jalousé ce *Bloomfield Institute*, qui leur enlevait leur meilleure clientèle, pour n'être pas prêts à recommander celui qui en avait été l'âme dirigeante et qui se trouvait maintenant désarmé devant eux. François savait qu'il n'avait rien à attendre de ce côté. Quant aux malades qu'il avait soignés, bien que la plupart l'eussent en haute estime et que plusieurs fussent restés en relation avec lui, cependant, depuis que la grande ombre du Dr Bloomfield ne planait plus au-dessus de sa tête, ces clients ne rechercheraient plus ses soins. Il n'y avait donc rien à faire dans la région, rien à faire, semblait-il, dans tous les Etats-Unis. Nulle part, en effet, il n'y avait apparence qu'on acceptât *ad eundem gradum* le diplôme obtenu à l'Université Laval de Québec vingt ans auparavant, présenté aujourd'hui par un médecin qui n'avait fait que du travail d'interne dans un hôpital privé, sous la responsabilité d'un autre.

Alors François songea sérieusement à revenir au Canada. Il y était poussé par la nécessité d'abord, par goût naturel aussi.

En outre, deux ans auparavant, dans un congrès international de médecins tenu à Chicago, François avait rencontré un ancien concitoyen, le Dr Poitevin des Trois-Rivières. Celui-ci plus âgé que François, connaissait bien sa famille. C'est à propos d'une intervention du Dr Barry dans une discussion générale soulevée par le Dr Bloomfield, que le Dr Poitevin avait reconnu en lui un Canadien français. Sa capacité professionnelle avait été mise en belle lumière dans une discussion sur la valeur d'un nouvel anesthésique. A la demande du Dr Bloomfield, François avait donné des explications techniques sur les expériences délicates qu'il avait faites lui-même à *Bloomfield Institute*. Après la séance, le Dr Poitevin se présenta à lui pour le féliciter. Dès que les deux Trifluviens eurent fait connaissance, ils devinrent grands amis. Au retour, le Dr Poitevin passa par Superior et visita avec grand intérêt la clinique que dirigeait le Dr Barry. Au cours d'une conversation, il avait soudain demandé à son hôte pourquoi il ne viendrait pas s'établir aux Trois-Rivières.

"Il nous faut un homme comme vous, lui avait-il dit, un homme renseigné sur l'usage des traitements électriques et la radiothérapie, au courant de tous les progrès modernes. Nous n'avons personne. Nous avons un vaste hôpital qui ne demande qu'à se perfectionner. Il y aurait là pour vous une situation magnifique".

François s'était contenté de sourire et de pencher la tête en entendant ces propositions. Un tel projet lui paraissait bien irréalisable. Il n'avait aucune raison de se séparer du Dr Bloomfield; de plus Fanny n'était pas femme à s'en aller vivre au Canada français. Il ne s'était donc pas attardé aux invitations du Dr Poitevin. Mais voici qu'aujourd'hui les conditions étaient complètement changées. Fanny devait se rendre à l'évidence, on ne pouvait plus rien faire aux Etats-Unis. Dans quelques mois ce serait la gêne, dans deux ans ce serait la misère. La vie menée jusqu'ici n'était plus possible, il fallait donc se résigner à autre chose.

Ce n'est pas sans une terrible explosion de mauvaise humeur que cette femme impérieuse avait saisi dans sa réalité l'état auquel la famille se trouvait acculée. Elle eut même des paroles si dures, si malheureuses, que François en fut abasourdi. Elle l'accabla de reproches, l'accusa de l'avoir trompée sur sa profession et ses capacités, comme si la privation d'un diplôme officiel eût diminué sa réelle valeur. François réussit tout de même à lui faire comprendre que, quelles que fussent leurs responsabilités respectives, leurs erreurs et même leurs torts, pour le moment, il fallait se résigner et agir. D'abord, il fallait diminuer la dépense, modifier le train de vie, renoncer aux villes d'eau pour cette saison et se contenter de vacances moins coûteuses. Après bien des hésitations il osa parler du Canada. Fanny se contenta de faire la moue, puis consentit à y faire une promenade. Depuis quelques années, en effet, il devenait fashionable parmi les Américains de visiter Québec et le golfe Saint-Laurent: Fanny ne dégénérerait donc pas en y passant quelques semaines.

C'est dans ces dispositions qu'on fit les préparatifs du voyage. Gladys, qui ne soupçonnait qu'une partie de la vérité, fut enchantée de la nouvelle décision; Harold, lui, en était fort contrarié. Mais comme il n'était pas prudent de résister au père depuis la mort du Dr Bloomfield, le jeune homme se résigna. Il suivit donc la famille sans enthousiasme, comme il le faisait toujours, du reste, dans les voyages de vacances. Pour lui l'intérêt était aux environs de Duluth et il ne s'en éloignait qu'à contre-coeur.

Il avait été décidé que la plus grande partie du voyage se ferait par eau, sur les lacs et sur le Saint-Laurent. Le trajet fut superbe. Peu à peu, la bonne humeur de Gladys devint contagieuse. Les fronts se déridèrent et la famille Barry put se croire redevenue ce qu'elle avait toujours été depuis vingt ans.

CHAPITRE TROISIEME

A la maison

C'est le bruit de la ferme qui, le lendemain, tira François de son profond sommeil. Parmi le beuglement des vaches, le son des chaudières et les cris des jeunes gens, il distingua la voix de Baptiste, toujours un peu grondeuse, qui bougonnait après quelqu'un ou quelque chose et qui parlait aux bêtes comme à de grandes personnes. Le vieux avait toujours éprouvé le double besoin de s'agiter lui-même et d'activer les autres.

François prit un instant à retrouver ses idées. Un rayon joyeux qui filtrait entre les volets clos lui permit de reconnaître sa chambre d'écolier, la chambre des garçons, comme on disait autrefois. Sans épiloguer longtemps, il sauta de son lit, fit à la hâte une toilette sommaire et descendit à pas de loups pour ne pas éveiller les dormeurs. Dans l'allonge, le bébé laissé tout seul sur sa chaise d'enfant, le salua d'un cri en agitant ses menottes et ses jambes dodues; au jardin, Marie, le tablier plein de laitue s'écria du haut de sa tête: "Comment si matinal!"

Hé! hé! la mère!" répondit François en se dirigeant de son côté.

Baptiste les entendit. Depuis qu'il était debout, occupé dès cinq heures au train train de la ferme, il avait vingt fois jeté un oeil du côté de la maison. Enfin, il apparaissait!

"Hé! bien, les gens des Etats, cria-t-il, pas trop *cabossé* à matin?

Pas mal *cabossé*", reprit François qui s'avançait à petits pas, les mains plongées dans ses poches de pantalon, bâillant et clignant des yeux à la lumière. Il posait précieusement ses souliers vernis parmi les herbes ruisselantes de rosée.

"Tu marches comme une poulette", dit le vieillard en s'approchant.

On avait fini de traire les vaches et on les reconduisit au champ. Baptiste, planté comme un colonel, aimait à faire la revue du superbe troupeau.

"Tiens, disait-il à François, viens voir de beaux animaux!

Beaux animaux pour le sûr!"

Et François voyait se renouveler une scène de l'ancien temps, qu'il aimait entre toutes. Vingt ans plus tôt, il avait coutume, au retour du Collège ou de l'université, de prendre ainsi, en compagnie de son père, un premier contact avec la ferme. Le premier jour des vacances, Baptiste aimait à promener ses écoliers sur la propriété, à leur faire voir ses champs et son jardin, à leur faire partager ses calculs, ses craintes ou ses espérances. Il leur détaillait ses plans et justifiait ses méthodes, expliquait qu'il avait mis en trèfle la pièce des Trois - Fossés, laissé en friche le Petit-Côteau et semé de blé le clos du Merisier-Blanc. A l'automne il lèverait la prairie à Chalifoux et finirait d'essoucher les essarts, où il avait lâché les taurailles avec les poulaillons pendant l'été.

Louis, le premier, puis ensuite François, prenaient à cette sorte d'initiation un plaisir qui ravissait leur père. D'ordinaire elle avait lieu le premier soir, au coucher du soleil, après la traite des vaches et en attendant le souper, lorsque le jeune homme à peine arrivé portait encore le pantalon noir et la chemise blanche. Baptiste lorgnait ses fils avec orgueil, aimant à les voir légèrement pâlis et tournés comme des citadins, respirer à pleins poumons l'air du fleuve et le parfum des champs. François avait toujours été tout particulièrement le sien, le petit dernier qu'on dorlote jusqu'à quinze et vingt ans, où se concentrent les dernières chaleurs de la tendresse paternelle.

Ce qu'il en avait épargné de sous, le brave Baptiste, pour mettre cet enfant dans les grandes écoles! L'éducation de Louis, le curé, lui avait coûté moins cher. Dans ces petits séminaires de la province de Québec où l'on pensionnait autrefois les enfants pour des prix ridiculement bas, on trouvait encore moyen de faire des réductions pour les bons élèves pauvres, en qui l'on pressentait une vocation au sacerdoce. Louis avait bénéficié d'une gratification de ce genre, mais François n'avait pas eu la même chance. Entré au collège lorsque déjà ses frères s'établissaient, lorsque ses soeurs étaient grandes et devaient se toiletter un peu, il avait pesé lourd sur le budget de la famille. Tous avaient dû s'y mettre et faire des sacrifices pour son instruction. On avait peiné davantage, les garçons avaient travaillé chez les autres, les grandes soeurs avaient fait la classe et on avait réussi à mener ses études jusqu'au bout. Après le collège il avait fallu payer le cours universitaire. N'importe, Baptiste voulait en faire un monsieur, de celui-là, il n'avait pas reculé devant les sacrifices.

Ces sacrifices, il les oubliait tous lorsqu'à la fin de juin il voyait son joli gars rapporter quelques prix et recevoir les compliments du voisinage. Il ne se possédait plus quand il voyait ces grands volumes rouges, étalés sur la table du salon, exciter l'admiration des visiteurs. Pendant quelques jours on les montrait à tout le monde, au boulanger qui passait son pain, aux cultivateurs qui venaient prendre les bidons de lait pour les porter à la beurrerie, aux commères qui arrivaient bientôt munies de leur tricotage, pour passer une après-midi. Marie portait précieusement, presque comme des choses saintes, ces glorieux trophées. Elle les caressait de la paume, les soupesait et les faisait soupeser, se gardant bien de les ouvrir par crainte d'en casser la délicate reliure.

C'est au collège, à la séance de fin d'année, que commençait le triomphe de Baptiste. Tous les prêtres du Séminaire connaissaient bien son front chauve et sa barbe grisonnante. L'un ou l'autre d'entre eux allait toujours lui serrer la main lui indiquer un bon siège dans la grande salle et le féliciter des succès de son garçon. Autour de Baptiste on plaçait ses grandes filles, robustes campagnardes en toilettes voyantes. François lui-même se faufilait bientôt à travers les rangs d'écoliers ou de spectateurs pour dire un bonjour à la famille. Quelle satisfaction pour Baptiste de voir son grand garçon, de lui parler sous les yeux de toute la foule! Il le suivait des yeux quand il retournait prendre sa place dans la fanfare et rayonnait d'orgueil en le contemplant qui soufflait avec vigueur dans son instrument de cuivre. Le coeur lui battait fort quand on proclamait les lauréats. Le nom de François arrivait enfin il venait toujours plusieurs fois et le grand jeune homme paraissait sur la scène, les bras chargés de prix, souriant, embelli d'une rougeur et d'un embarras superbes. Sitôt la séance terminée, François enjambait les escaliers pour dégringoler immédiatement du dortoir en traînant sa vieille malle. Le père ficelait solidement celle-ci à l'arrière de la barouche et vite, à travers les poignées de main et les bonjours distribués aux camarades et aux professeurs, on embarquait, on touchait, et le cheval enlevait les voyageurs vers la Pointe-du-Lac. Le beau temps! La joie de François faisait le bonheur de toute la famille. Tout le long de la route les questions pleuvaient de part et d'autre. L'intérêt que François semblait toujours porter aux travaux des champs n'était pas le moindre plaisir qu'il procurât à son vieux père. Aussi ne manquaient-ils jamais de faire ensemble la première visite de la ferme.

Et voici que, ce matin, à quarante-cinq ans d'âge, après plus de vingt ans d'absence, François revivait en partie cette scène de sa jeunesse. A côté de son père il regardait défiler les vaches.

"Tous de beaux animaux, disait Baptiste. Philippe veut des animaux de race. Tiens, vois-tu la grosse noire, près de l'appentis ? Imagine-toi qu'il a donné trois cents piastres pour cette bête-là, et il prétend avoir fait un bon marché. Tu sais qu'il a toujours été calculeux, il l'est encore. Il écrit tout dans ses livres, des comptes à n'en plus finir, je n'y comprends rien... Le principal, c'est que ça marche, pas vrai?

—Bien sûr!

(à suivre)

SEREZ-VOUS DU NOMBRE DES EXCURSIONNISTES?

Prince-Albert

—S. G. Mgr Prud'homme est de retour depuis jeudi dernier de sa visite pastorale dans la partie-ouest de son diocèse. Sa Grandeur rapporte d'excellentes nouvelles de cette région. La population catholique s'y développe rapidement. La prospérité se manifeste par les superbes édifices religieux qui surgissent de partout.

—M. l'abbé Laliberté, secrétaire particulier de Monseigneur, est allé faire un petit voyage dans le sud de la province.

—Nous avons eu le plaisir de saluer aux bureaux du Patriote, M. l'avocat Marcotte, de Ponteix, en tournée électorale pour le compte du parti conservateur; M. A. J. Mahon, agent des passagers du Pacifique Canadien; M. l'abbé Bernard, nouveau curé de Bellevue, ainsi que quelques-unes de nos fidèles abonnées de cette paroisse, heureuses de visiter les ateliers de notre journal.

—Nos artistes locaux sont allés dernièrement répéter leur magnifique concert à Albertville et Hoey, où ils ont rencontré un vif succès. D'autres endroits les réclament et ont hâte de les applaudir.

—Nos bons vieux pionniers, M. et Mme Côté, ainsi que leur fille Marguerite, sont partis dimanche pour Chicago rejoindre leurs fils qui y sont établis depuis quelques années. De nombreux amis se rendirent à la gare leur souhaiter bon voyage.

—M. Marce, employé du C. N. a été transféré à Edmonton: il est déjà rendu à son nouveau poste.

—Les Révérendes Soeurs Vicaire et Adelaïde de Prud'homme ainsi que la Rév. Sr. Supérieure de St-Louis étaient de passage à Prince-Albert la semaine dernière.

—Sr. Marie-Eugène, supérieure à l'évêché est partie lundi pour Battleford afin de surveiller les travaux de leur noviciat.

—Nous regrettons que des circonstances particulières, tout à fait indépendantes de leur volonté, aient engagé nos braves compatriotes, M. et Mme Jérémie Beauchamp, à quitter Prince-Albert pour un temps. Ils ont promis de nous revenir aussitôt que possible.

—Vendredi soir, 16 octobre, avait lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb une assemblée spéciale de la Ligue des Femmes catholiques afin de former les comités de la convention diocésaine qui doit avoir lieu ici les 4 et 5 novembre.

Le prochain festival à Prince-Albert

C. C. Gamble, président de la société chorale de Prince-Albert, sortant de charge, a fait son rapport à la dernière assemblée des deux exécutifs des sections nord et sud du festival.

Cette année encore il y aura dans la province deux festivals au mois de mai prochain. Deux mois avant ce grand événement musical, deux villes moins importantes tiendront un festival local en chaque section comme préparation: c'est un essai que l'on veut faire.

Prince-Albert a été choisie comme lieu de réunion du festival général de 1926 pour la section-nord. A cet effet notre société chorale a élu l'exécutif suivant: MM. F. Kisby, Alex Horne, G. E. Coates, A. D. Gordon, et Mmes J. F. Pirie, F. Kisbey, C. Webb, J. McDonald.

Les membres du comité ont adopté une motion de sympathies à l'adresse de Mme J.-E. Morrier, la directrice qui a obtenu un si beau succès le printemps dernier à North-Battleford, pour le deuil si grand qui vient de la frapper dans la mort de son père.

—:*:—

Le droit des minorités devant l'Union interparlamentaire

Ottawa. — Les 358 delégués de l'Union interparlementaire représentant 41 nations ont tenu leur 23ème assemblée dans la capitale canadienne, après leur conférence à Washington.

Ils ont eu deux séances l'une l'avant-midi et l'autre l'après-midi à la Chambre des Communes sous la présidence de M. le sénateur Belcourt.

Dix-sept orateurs ont traité la question des droits des minorités, et M. Belcourt en plus du discours de bienvenue a présenté un mémoire sur le problème minoritaire au Canada.

M. Belcourt définit ainsi l'objet de l'Union interparlementaire :

"La fonction de l'Union interparlementaire est, en effet, de concilier, dans la mesure du possible, ce qui lui parait indispensable à l'existence et au progrès de chaque Etat avec ce que l'équité réclame de chaque nation dans ses rapports avec les autres nations. A la force armée, à la force brutale qui prime le droit ou la justice, vous voulez substituer pour la paix et la dignité du monde, une autre force, plus puissante et plus féconde: celle de l'équité. L'instrument que vous préconisez pour exercer cette force morale est une Cour de Justice internationale dont les décisions, établies sur l'équité, lieront les nations."

Puis le vaillant président de l'Association d'éducation d'Ontario fit le tableau de l'histoire du Canada et du problème des minorités dans notre vaste pays.

Tous les orateurs ont fait l'éloge de la bonne entente qui régnait au Canada entre les deux races.

Par un vote unanime l'Union a reconnu le principe des droits des minorités.

"Les grandes nations, dit le délégué anglais Ben Riley, doivent s'unir pour protéger les minorités".

La conférence s'est terminée par l'adoption d'une résolution préconisant le renvoi des questions affectant les minorités à la cour internationale de justice.

M. Belcourt n'ayant pu, faute de temps, lire son travail sur le problème minoritaire au Canada a remis son mémoire à qui de droit et il sera publié dans le rapport des séances.

A la fin de la conférence le sénateur Dandurand, président de la Société des Nations a remercié l'Union interparlementaire d'avoir accepté l'invitation du Canada et d'être venue tenir sa conférence annuelle dans la capitale canadienne. Les délégués ont acclamé notre pays pour le remercier de son hospitalité.

—:*:—

Une conférence en français à Saskatoon

Saskatoon.— L'inventeur du blé Marquis, le Dr. Charles Saunders, a donné vendredi dernier à l'Université de la Saskatchewan une conférence en français sur la vie des étudiants à Paris.

On sait que M. Saunders possède très bien la langue française: il aime à la parler et ne se fait pas faute de répondre à l'occasion aux dénigreurs de notre race.

Une conférence en français à Saskatoon, ca n'est pas chose très commune! Enfin c'est un signe des temps: la civilisation continue sa marche en avant.

—:*:—

Un institut pédagogique qui rendra de grands services

Montréal. — La bénédiction de la pierre angulaire de l'Institut de pédagogie à Westmount, a eu lieu l'autre jour. Cette cérémonie marquait le couronnement du brillant système d'éducation inauguré en 1663 à Montréal par la vénérable Marguerite Bourgeoys qui ouvrit la première école et fonda durant sa vie la congrégation de Notre-Dame. L'institut constitue le dernier mot dans la grande organisation enseignante de la Congrégation et vient combler une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps dans la province.

S. G. Mgr Gauthier, qui bénit la pierre angulaire, expliqua le rôle que l'Institut est appelé à jouer dans le système éducationnel de la ville. L'école est construite pour les institutrices et ne doit en aucune façon prendre la place d'une école normale.

Elle a été fondée parce que l'école normale ne peut perfectionner l'enseignement professionnel ambitionné par les éducateurs catholiques; elle accordera des degrés qui seront reconnus par tout le Canada.

Elle aura aussi un grand effet sur l'enseignement dans les écoles des districts ruraux, car il y aura au cours des mois d'été pour les institutrices de la campagne des cours auxquels elles pourront perfectionner leur méthode. Elle aura l'avantage aussi de bénéficier également aux institutrices de langue française et anglaise, car les cours seront donnés dans les deux langues.

Bienvenue de l'Action Française

Nous avons lu avec une émotion et une joie très vive la note de bienvenue de l'Action Française, dans son numéro de septembre.

A NOS FRERES DE LA SASKATCHEWAN

A nos frères de la Saskatchewan qui doivent se rendre prochainement dans la Province de Québec, l'Action Française souhaite d'avance la plus cordiale bienvenue. Quel que doive être l'avenir de la Confédération, les groupes français d'Amérique doivent s'unir pour survivre. L'Héritage qui leur est confié, celui de la foi catholique et de la culture française, leur en fait un devoir. Ces échanges de visites entre les uns et les autres contribueront puissamment à fortifier ce que l'abbé Groulx a déjà appelé "l'amitié française d'Amérique."

—:*:—

Le vicage français de nos campagnes

Sous le titre "*Le visage français de nos campagnes*", l'Action Française reproduisait dans sa dernière livraison un cri d'alarme auquel nous nous devons de faire écho. Il y a longtemps que nous taillons nous-mêmes à grands coups dans le même masque humiliant qui nous dépare! Voici la reproduction donnée dans la revue Montréalaise:

"Marie-Antoinette, chroniqueuse du *Bulletin des Agriculteurs*, dénonce l'envahissement de nos campagnes par les inscriptions et affiches anglaises. Et appelle la réaction. Elle écrit:

"Il y a bien assez de ce Montréal aussi anglais de surface que New-York lui-même, il y a bien assez de notre chère ville de Québec, berceau de la langue francaise et point de mire de ses activités au Canada, dont les endroits publics sont aussi pavoisés d'affiches anglaises; il y a bien assez de toutes nos villes échelonnées sur les deux rives du fleuve qui n'ont pu se soustraire à l'ascendant; nos belles et chères campagnes deviendront-elles, elles aussi, des foyers d'anglicisation? Il est grand temps d'ouvrir les yeux, de faire face à la réalité et de réagir!..."

"Ainsi donc à l'oeuvre! Que dans chaque paroisse on se donne la main et que les affiches anglaises disparaissent. Là où l'anglais est nécessité réellement par des raisons majeures, qu'on ait des enseignes bilingues avec le français en tête et la traduction anglaise au-dessous. Loin d'être préjudiciable, ce procédé ne pourra qu'être en notre faveur et contribuer largement au respect du francais au Canada."

Que disent de cela les commerçants et les professionnels de la Saskatchewan?

—:*:—

Traité russo-allemand

Moscou.— Un traité commercial vient d'être conclu entre l'Allemagne et la Russie soviétique sur la base de la nation la plus favorisée.

Les travaillistes américains ne constitueront pas un parti politique

Atlantic City, N. Y.—La fédération américaine du travail, après de vives discussions, s'est décidée à ne pas former de parti politique travailliste aux Etats-Unis. La chose s'imposera peut-être plus tard, mais pour le moment les délégués pensent que les intérêts des travailleurs seront mieux sauvegardés s'ils appuient les candidats qui leur sont sympathiques. La convention a rejeté une motion par laquelle on voulait lui faire reconnaitre le soviétisme russe.

William Green de Coshoton, Ohio, a été réélu président.

—:*:—

SHELL RIVER, Sask.

—Notre bazar est envoie d'organisation et l'on augure déjà un véritable succès. Nos candidates, Mlles Amanda Beaulac, Marie Lemoal, Blanche Pelletier, et Dora St-Pierre sont à l'oeuvre et recoivent partout bon accueil.

—Mlle Marie Anna Duret quittait sa famille le 14 pour se rendre au noviciat des Soeurs de la Providence à Prud'homme.

—Les battages sont terminés et le rendement est satisfaisant soit une moyenne de 20 minots à l'acre pour le blé.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

SASKATOON. — John H. Reid, organisateur de la Wheat Belt Packing, est en liberté sous cautionnement de $15,000. Il a fourni lui-même la moitié de cette somme, des amis ont déposé le reste.

SASK. — Les Dames de Sion ont décidé de construire un grand couvent neuf. Le tiers de l'édifice sera commencé dès le printemps prochain et coûtera à lui seul $125,000.

QUEBEC. — M. l'abbé Joseph-Edouard Roy, ancien curé de Saint-Raymond, actuellement retiré à l'hôpital Général de Québec, célébrait, le samedi 10 octobre, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

HALIFAX, N.-E. — Le sénateur W. Roche vient de mourir à l'âge de 83 ans, après une longue maladie. Il était à la chambre haute depuis 1910.

VANCOUVER. — Un brouillard très épais a arrêté complètement le trafic entre Vancouver et Victoria pendant quelques jours. On n'avait rien vu de pareil depuis 30 ans.

VANCOUVER. — Les 42 compagnies et les 11 commerçants individuels impliqués dans le procès que le département de la justice est à instruire contre les profiteurs sur la vente des fruits ne semblent pas très enthousiastes de ce qui leur arrive. Ils "rouspettent" comme on dit à Paris, mais J. C. McRuer, l'avocat de la couronne, dit qu'il tient le bon bout dans cette affaire.

—:*:—

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.06; No. 2, $1.03; No. 3, 98c; No. 4, 89c.

—:*:—

Marché aux grains de Winnipeg

Red Durum. — No. 1, 1.03 3-4; No. 2, 1.00 3-4; No. 3, 96 3-4.

Blé. — No. 1 nord, 1.27 1-8; No. 2, 1.24; No. 3, 1.1 5-8; No. 4, 1.10 3-4; No. 5, 92 3-4; No. 6, 82 3-4; fourrage, 73 3-4; voie, 1.25 3-4.

Durum. — No. 1, 1.19 3-4; No. 2, 1.17 3-4; No. 3, 1.16 3-4.

Avoine. — No. 2 C.W., 47 7-8; No. 3 C.W., 42 3-4; extra 1 fourrage, 42 3-8; No. 1 fourrage, 40 3-8; No. 2, 37 5-8; rejetée, 33 7-8; voie, 45 7-8.

Orge. — No. 3 C.W., 63 7-8; No. 4 C.W., 65 7-8; rejetée, 56 5-8; fourrage, 53 3-8; voie, 63 1-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.34 1-8; No. 2 C.W., 2.29 7-8; No. 3 C.W., 2.18 7-; rejeté, 2.08 7-8; voie, 2.32 1-4.

Seigle. — No. 1 C.W., 73 5-8; No. 2 C.W., 73 5-; rejeté, 61 5-8; voie, 73 5-8.

—:*:—

Marché aux animaux de Prince-Albert

Bons prix, à peu près les mêmes que la semaine dernière. Porcs gras, $11.

—:*:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Reçu: 3,675 bestiaux, 620 porcs et 87 moutons. Les prix sont à la hausse. Les bouvillons de boucherie ont fait jusqu'à $6. Porcs gras $11.25. Bons agneaux, $10.50 à $11.; moutons, $6. à $7.

—:*:—

Marché de la fermière

Oeufs: 32 à 35c. la douzaine.

Beurre: 30c. la lb.

Volailles: sur pieds 12, 15, 18c. la lb.

Patates: 40 à 50c. le minot.

Québec, La Doulce Province

Le bas du fleuve - Rive nord

Entre le Cap Tourmente et l'embouchure du Saguenay, les Laurentides plongent à pic dans le Saint-Laurent. Tortueuses, ravinées, laissant percer d'énormes écailles de roc à travers leur toison verte, elles ressemblent, de loin, à un colossal dragon de légende qui aurait été pétrifié sur place dans une dernière convulsion de sa croupe et de ses vertèbres. En les examinant mieux, on aperçoit, au milieu des aspects grandioses et tourmentés, des aspérités adoucies et des brisures en partie cicatrisées par les siècles. Leur masse lourde, au lieu de découper l'horizon en lignes brusques ou de fuser vers le ciel en arêtes neigeuses et rutilantes, s'arrondissent souvent en courbes larges et harmonieuses. Presque rien de heurté, tout de l'accessible. Aussi n'y faut-il pas chercher l'olympe, mais une grandeur plus humaine et non sans grâce. Là résident le charme et l'attrait de la rive nord: la grandeur des panoramas unie à la tendresse des coins de paysages, la grimace du rocher à côté du sourire des plateaux verts. La nature n'y a d'âpre et de sévère que ce qu'il faut pour former des paysans aux traits mâles et expressifs, durs à la peine et profondément attachés au sol et aux vieilles traditions. Tout le caractère de la région semble s'exprimer dans les yeux rieurs des femmes du pays et dans les traits vigoureux des hommes.

Pays de contrastes et de délicieuses surprises! Des plateaux s'élargissent mollement à l'ombre des sommets rudes; des vallées profondes se remplissent de la clameur des torrents froids; des villages coquets montrent, au flanc des côtes, des maisonnettes blanches qui rient comme des marguerites sur un fond vert. Quel beau voyage que de parcourir cette rive capricieuse où la vague soupire ou hurle, selon les vents ou les saisons! On s'installe par un beau jour dans un luxueux wagon du Chemin de fer national du Canada, puis, en route vers Charlevoix! A peine a-t-on quitté Québec, au galop de la locomotive, que l'on se trouve en face de la chute Montmorency, devant laquelle s'extasièrent les découvreurs du Canada. Libre au voyageur d'y faire halte, de regarder longuement les rayons de soleil faire des arcs-en-ciel dans l'écume blanche, ou de tourner ses regards vers le sud pour admirer les vieux villages de l'île d'Orléans dont les chapelets de maisons blanches s'égrènent sur la verdure. Bientôt, on voit Sainte-Anne de Beaupré, où, devant la basilique de la thaumaturge, se pressent, chaque semaine, des milliers de pèlerins. On aimera s'y arrêter pour admirer en ce lieu de pèlerinage national, l'une de ces processions nocturnes où d'innombrables cierges allumés, ondulant sur la foule recueillie, rappellent quelque voie lactée tombée du ciel et promenée autour de la statue miraculeuse.

Continuant par la même voie riveraine, le voyageur verra bientôt des pentes abruptes, des monts qui moutonnent comme un troupeau géant, des caps taillés superbement à même la montagne, un groupe de maisons enfoncées discrètement dans une anse et dominées par un clocher qui flamboie dans un rayon et apparaît tout seul aux yeux des marins glissant dans la lumière du large, une grande île verte qui porte un coquet village sur son dos de grosse baleine endormie au bercement de la houle, des côtes en éboulis, avec un plateau altier où s'égaie la vieille paroisse aux toits gris, un immense amphithéâtre où les torrents ont creusé des allées d'ombre et où s'étagent des maisons de ferme, des chalets d'été, le temple ancien à flèche luisante et à coq d'or. Enfin, pour clore la série des enchantements, une baie profonde et mouchetée de bancs de sagle roux s'ouvre, ruisselante. C'est la rade que Jacques Cartier nomma jadis "male baie", à cause des fonds traitres et des récifs que sa beauté a fait vite oublier.

Qui veut s'arrêter sur la rive nord, pour y passer des vacances ou une saison, n'a que l'embarras du choix. La plupart des villages riverains sont des centres de tourisme. La renommée de certains d'entre eux a traversé les frontières et les mers. Une foule élégante s'y donne rendez-vous chaque été, pour y goûter les plaisirs du golf, du tennis, des excursions par eau ou par terre et, même, des passe-temps purement mondains. Et les bains de mer! Il faut voir la rive sablonneuse, par les jours de soleil ardent, alors que le flot salé de la marée montante vient se réchauffer au contact de la terre brûlante. Baigneurs et baigneuses, en costumes multicolores, s'ébattent dans la houle saumètre avec des cris de joie. C'est une heure ravissante.

Près des villégiatures très fréquentées et mondaines sont des endroits plus tranquilles, de petis coins délicieux bordés de bosquets de cèdre et d'épicéas, d'où la vue embrasse un azur immense et les plus magnifiques horizons laurentiens. On y pratique aussi divers sports. Au charme de la nature s'y ajoute le contact d'une population terrienne aimable et gaie, où sont gardées les traditions et coutumes du passé. Ainsi, les femmes de la rive nord filent encore la laine et le lin à la cadence des vieilles chansons du terroir normaud. C'est là un des rares endroits de la province de Québec où se fabriquent la toile et l'étoffre du pays. On y parle aussi un langage savoureux, émaillé de proverbes et de vieux mots français. La clarté des idées, le gros bon sens et une politesse exquise rendent très intéressante la conversation de ces gens.

A ces agréments du terroir, il convient de joindre ceux de la chasse et de la pêche. Dans les forêts sises à l'arrière plan des paroisses de la rive, sont des vallons boisés où l'orignal s'ébat et des lacs où vont boire les bêtes sauvages. La truite au corps fleuri et à la chair rose saute joyeusement dans ces eaux froides et bleues. Dans les ruisseaux et les petites rivières, au pied des cascades blanches et au fond des remous noirs, elle abonde aussi.

—:*:—



Les chutes Montmorency, près de Québec. (Photo C. N. R.)

Le charme de Québec

M. W.-F. Osborne, le professeur bien connu de l'Université du Manitoba, désirait depuis longtemps *"s'imprégner de l'atmosphère du Québec français"*. Le mois dernier il a pu satisfaire ce patriotique désir en parcourant un peu à l'aventure; en flâneur très averti, quelques régions de la vieille province. Quelles impressions en rapporte-t-il? Ceux qui ont entendu, lundi soir, sa causerie transmise par le radio n'ignorent pas qu'il a été littéralement conquis par le charme pittoresque de la terre québecoise et plus encore par l'attrait subtil de son âme latine.

Nous savions déjà à quoi nous en tenir là-dessus, car tout en pérégrinant à travers les paroisses des cantons de l'Est et de l'Ile d'Orléans, le pèlerin avait envoyié à la *Tribune* de Winnipeg, des notes très attachantes sur son voyage. Les cinq ou six chroniques publiées par notre confrère anglais renferment des croquis pris sur le vif, des réflexions pleines d'à-propos et révèlent chez cet Anglo - Canadien des sentiments d'une précieuse qualité à notre égard.

***

"Je suis venu dans cette vieille province, écrit-il, *simplement pour me familiariser avec elle à titre de Canadien. Je ne veux pas courir d'une ville à une autre où tout n'est qu'uniformité et convention. Je ne veux même pas me transporter précipitamment d'un site enchanteur à un autre. Je veux flâner le long de ses routes, causer avec les habitants des campagnes, observer les travaux des moissons et des battages, m'asseoir dans la quiétude des églises jusqu'à ce que je me sente pénétré de l'âme même de ce peuple. A titre de Canadien de l'Ouest d'origine anglaise, je suis heureux de me trouver dans cette province française, partie intégrante de ce Canada que nous devrions tous souhaiter d'un même coeur rendre vigoureux, uni et réellement grand".*

Quand un touriste se met en route avec d'aussi intelligentes dispositions, on peut être assuré qu'il saura tout à la fois bien regarder et bien voir et que son voyage lui procurera les fructueuses satisfactions qu'il recherche.

Elles n'ont pas manqué à M. Osborne. Dès son arrivée à Saint-Hyacinthe, sa première étape, il est séduit par le caractère cordial de la jolie ville et par le nombre et la beauté de ses édifices religieux qui lui donnent un peu l'aspect d'une ville épiscopale de France. Puis ce sont les longues randonnées à pied à travers les campagnes opulentes de la région: Sainte-Rosalie, Saint-Pie, Saint-Paul d'Abbotsford, où il a une première révélation de la lente, mais sûre conquête française. Abbotsford fut à l'origine une colonie exclusivement anglaise. Ses fondateurs bâtirent une église anglicane dédiée à Saint Paul. *"Autour du pied de la montagne,* dit le voyageur, *la marée patiente et irrésistible des Canadiens français monta si bien qu'ils finirent par établir une paroisse catholique qu'ils baptisèrent à leur tour Saint-Paul... Aujourd'hui les Canadiens français y sont, par rapport aux Anglais, dans la proportion de douze cents à cent."* Et les relations entre les deux races, comme partout dans la province de Québec, sont des plus agréables et des plus amicales.

***

Passant par Drummondville, le professeur Osborne retrouva à L'Avenir les traces de Wilfrid Laurier. C'est là que, tout jeune avocat, le futur grand homme d'Etat canadien rédigea le *Défricheur*, organe du libéralisme militant fondé par l'ardent polémiste J.-B. Dorion. A Arthabaska, le voyageur déplore l'abandon dans lequel se trouve l'ancienne demeure de sir Wilfrid.

Mais c'est en faisant à pied le tour de l'Ile d'Orléans — *"la charmante Ile d'Orléans"* — que notre pèlerin ouvre toute grande son âme à la beauté des choses extérieures et au délicieux charme de la campagne canadienne. Il sourit au petit bateau à voile sillonnant les eaux du grand fleuve, aux habitations des fermiers *"dont presque chacune est un poème"*, au clocher effilé qui est comme le premier accueil du village approchant.

"N'est-ce pas bien significatif? se demande-t-il. *Ce qui vous apparait toujours à distance dans la prairie de l'Ouest, c'est la masse des élévateurs. Ce qui vous apparait toujours dans la province de Québec, c'est le clocher des églises. Vous vous éveillez le matin au son de l'Angelus. En suivant les grands chemins de l'ile, vous vous croiriez en Bretagne: ici, sur le côté de la* route, une grande croix; là, une grotte — châsse en bois à porte vitrée, renfermant un crucifix paré de fleurs; parfois, comme à l'entrée du village de Saint-Laurent, un vrai calvaire."

De l'Ile d'Orléans, le voyageur contemple la ville de Québec, à la fois massive et éthérée dans le lointain. Fièrement campée sur son promontoire, elle lui rappelle le fameux Mont Saint-Michel, et dans une vision très juste, la vieille cité universitaire et religieuse lui apparait comme l'incarnation de la vie ascensionnelle de tout un peuple. *"Et c'est,* dit-il, *un aspect bien caractéristique de cette province dominée par un peuple latin que nous avons la bonne fortune de posséder comme un élément intégral de notre nationalité canadienne — que les grandes lignes de la vie, de la pensée, du paysage et de l'action convergent toutes vers de hauts sommets."*

Instinctivement, sous la plume de ce Canadien au sens large du mot, jaillissent alors les noms des Taschereau, des Begin, des Laurier, des Chapleau, des Mercier, des Lemieux, des Patenaude, des Bourassa, des Dandurand, qui ont porté jusque dans *"la blanche splendeur du monde romain"* et dans les hautes sphères de la politique nationale et mondiale la gloire du Canada français et du Canada tout court.

***

Cette idée de l'enrichissement de la vie canadienne par l'apport de l'élément français découle tout naturellement des élégantes et substantielles chroniques du professeur Osborne.

(La Liberté) Donatien FREMONT

—:*:—

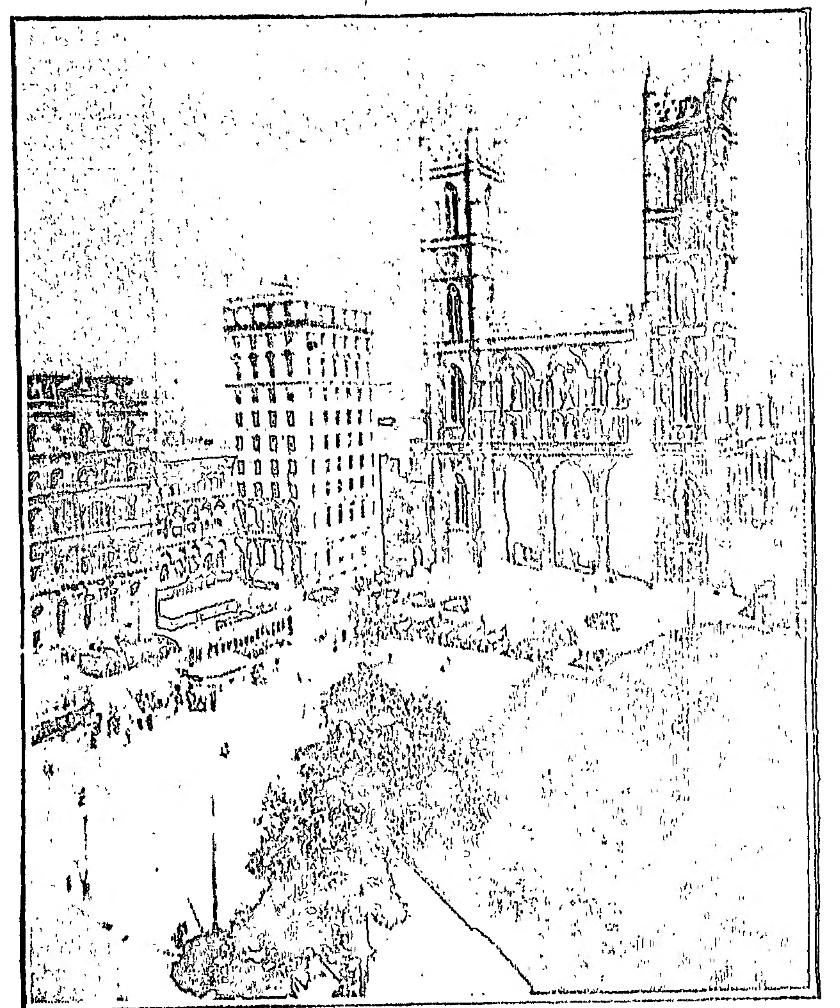
Mot amusant

C'est pendant la classe de géographie. La maitresse explique la leçon. La petite Joujou écoute bien attentivement, mais d'une seule oreille, car l'autre, elle la bouche avec son doigt. La maitresse qui l'observe depuis quelques instants l'interroge sur sa manière d'écouter la leçon: — Voilà, mademoiselle, explique la petite: c'est que j'ai peur que la leçon ne m'entre par une oreille et ne me sorte par l'autre.



Méthode primitive de la fabrication du pain. (Photo C. N. R.)

L'écrin religieux de la Nouvelle-France



Notre-Dame de Montréal batie sur les plans de Notre-Dame de Paris est l'une des plus belles églises d'Amérique. A sa droite est l'édifice du Lath qui porte le nom du grand découvreur français, et à sa gauche le séminaire Saint-Sulpice. Au premier plan de la photographie est la place D'Armes et le monument de Maisonneuve.

(Photo Chemin de fer national du Canada.

Nous prions nos abonnés qui auraient quelques uns des numéros du Patriote indiqués dans la liste ci-dessous, de bien vouloir nous les adresser afin de compléter une série du journal dont nous avons grandement besoin.

1910—Les numéros du 22 et 29 août, 7, 14, 21 et 28 septembre, 5, 12, 19 et 26 octobre, 2 et 9 novembre.
1912—Les numéros du 2 mars, 2 mai et 6 juin.
1913—Les numéros du 15 mai, 19 juin, 24 juillet, 14 août, 16 et 23 octobre, 11 et 18 décembre.
1914—Le numéro du 6 août.
1915—Le numéro du 21 janvier.
1916—Les numéros du 16, 23 et 30 mars, 6, 13, 20 et 27 avril, 18 mai, 17 et 24 août, 7, 14 21 et 28 septembre, 5, 12, 19 et 26 octobre, 16 novembre.
1917—Les numéros du 15, 25 et 29 mars, 5, 12, 19 et 26 avril, 3, 10, 17, 24 et 31 mai, 6, 13, 20 et 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet, 1 août, 7 et 28 novembre.
1918—Les numéros du 2 et 23 janvier, 27 février et 6 mars.

Brillant succès de la Convention de Gravelbourg

Réunion à la Salle Paroissiale sous la présidence de M. l'avocat Th. Gallant.—Délibérations et discours.—Le R. P. Auclair, O.M.I., présent.—Séance le soir par le Collège et le Couvent.—Discours de M. Raymond Denis, Président Général.—Contribution de $425.00 à l'A. C. F. C. par la paroisse.—Don de $100. par M. le curé Maillard.

Dimanche le 11 octobre, avait lieu à Gravelbourg, la Convention de l'A. C. F. C.

Au prône de la messe paroissiale, M. le Curé Maillard engagea fortement les paroissiens à assister en grand nombre aux délibérations. Répondant à l'appel de leur pasteur, les citoyens de Gravelbourg se rendirent en nombre imposant à la réunion de l'après-midi dans la Salle Saint-Jean-Baptiste. Les professeurs du Collège étaient au premier rang de l'assistance.

Par malheur, la température pluvieuse des jours antérieurs avait mis les chemins dans un état impraticable, de sorte que les délégués des localités environnantes ne purent se rendre à la Convention.

La séance de l'après-midi s'ouvrit par un discours de M. l'avocat Gallant, président du Comité régional, et ensuite des allocutions furent prononcées par le Juge A. Gravel, président du Comité local, M. le Curé Maillard, M. le Maire Martel, le R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur du Collège, le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur diocésain des écoles, le R. P. G. Boileau, O.M.I., du Collège; M. l'avocat Crépeau résuma les résolutions pratiques qu'adopta la Convention à l'unanimité.

Le soir il y eut une séance, organisée par M. l'avocat Hébert, dont le programme fut exécuté par les élèves du Couvent dans la première partie, et par les élèves du Collège dans la seconde partie de la soirée.

La salle était remplie à sa pleine capacité.

Au cours de cette séance, M. Raymond Denis, Président Général de l'A. C. F. C., présenté par M. le Curé Maillard, donna une instructive et vibrante conférence sur l'Oeuvre considérable accomplie au cours des dernières années par l'A. C. F. C., au profit de nos causes religieuses et nationales.—Le compte rendu de cette conférence est donné plus bas.

M. le Curé Maillard exhorta les paroissiens de Gravelbourg à souscrire largement au fond de réserve financière du bureau central de l'A. C. F. C., et donna le premier l'exemple en souscrivant le montant de $100. Les autorités du Collège souscrirent $25.00, celles du Couvent $50.00, ce qui fit un total de $425.00, fournit par la localité, jusqu'à date. On annonce que de nouvelles souscriptions grossiront le chiffre à plus de $500.00.

La Séance du soir.

Avant d'aborder le compte des travaux de la convention disons tout de suite un mot de la magnifique séance du soir qui avait rempli la salle à déborder.

Les Religieuses du Couvent avaient préparé un charmant programme patriotique qui était à la fois instructif et touchant, et les élèves du Collège nous donnèrent de leur côté une amusante comédie fort bien rendue. L'idée était excellente de faire participer notre jeunesse étudiante à la convention.

Le dialogue historique de Louis Hébert et de Marie Rollet fut une vivante leçon d'histoire avec application au temps présent. Le tout entremêlé de chants gracieux et même d'un chant de circonstance en l'honneur de l'A. C. F. C. Pour le chant de "Vive la France" les fillettes inclinaient gracieusement leurs drapeaux du Sacré-Coeur devant la personnification de la France portant le drapeau tricolore, touchant symbole de l'alliance de la nouvelle et de l'ancienne France.

Voici d'ailleurs le programme de la séance:

1. Chant....(Choeur)...Vive la France.
2. Louis Hébert....Dialogue Historique.
3. Chant....(Choeur)....Moi je Suis Fou de Mon Pays.
4. Marie Rollet....Dialogue Historique.
5. Chant à l'A. C. F. C.....(Choeur)
6. Fanfare.
7. Conférence de M. Raymond Denis, (présenté par M. le Curé Maillard).
8. L'UT DIEZE....(Comédie)

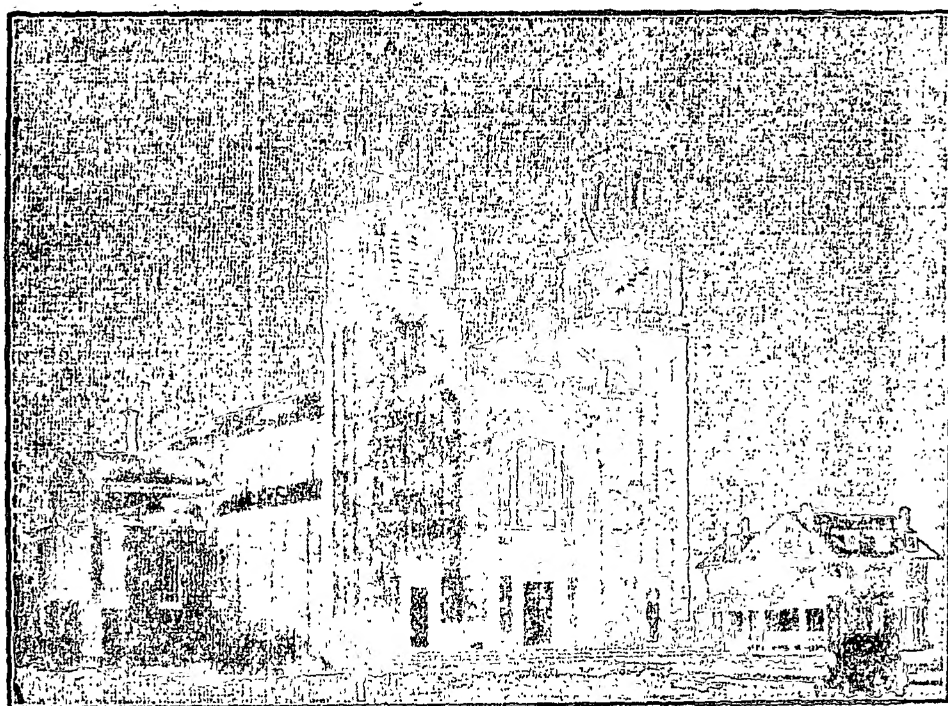
Personnages: MM. Arthur Moquin, Léo Ayotte, Albert Forcier, Raymond Bouliane, Jacques Gravel, Théodore Lambert, Gaston Ducreault, Lionel Joanis, Adélard Saulniers.

9. Chant...(Les Crêpes)....Larrieu.
10. Fanfare.

O CANADA....Chanté en Choeur.

M. Raymond Denis

Le distingué Président Général de l'A. C. F. C. exprime le plaisir qu'il éprouve de se retrouver à Gravelbourg, *qu'il appelle la capitale française de la Saskatchewan*. Il redit sa fierté d'appartenir à une *race magnifique*, la *noble race française*, fille aînée de l'Eglise, pourvoyeuse de missionnaires et d'apôtres à travers le monde entier, la vigille France Chrétienne, mère de la Nouvelle-France d'Amérique. Il redit sa joie de revoir Gravelbourg avec son église magnifique, aux dimensions artistiques et imposantes, le Collège Mathieu qui nous prépare dans l'étude et la prière une élite d'hommes instruits, de chrétiens exemplaires et de défenseurs avertis, le Couvent qui nous prépare des institutrices d'une haute compétence pédagogique et de futures mères de familles pieuses, patriotes et dévouées, le Jardin de l'Enfance où grandissent les Benjamins de la famille canadienne, les lys de nos foyers.



Eglise et presbytère de Gravelbourg.

Le devoir de l'heure, dit le conférencier, c'est de nous grouper autour de nos organisations nationales, *de faire le ralliment de nos* troupes d'élite, de raviver la vitalité des sentiments patriotiques et *de travailler à l'oeuvre de notre* survivance. La division devant l'adversaire serait *un crime national, une trahison. Unissons donc* nos forces dans une fraternelle *concorde, faisons taire l'esprit de clocher, et travaillons solidairement* sans rivalité ni mésintelligence.

Les deux grandes puissances de notre survivance nationale sont le journal et l'Association Catholique Franco-Canadienne. Notre vaillant journal, "Le Patriote de l'Ouest", est une sentinelle vigilante, un chevalier de nos droits, un prédicateur de fierté nationale, qui pénètre chaque semaine dans nos foyers comme un missionnaire de la pensée française. Toutes nos familles doivent se faire un devoir d'honneur de recevoir ce champion de nos droits, le lire religieusement, s'en *constituer le propagandiste et le défenseur*. Tout Franco-canadien de la Saskatchewan doit s'abonner au "Patriote de l'Ouest", payer régulièrement son abonnement, et faire la diffusion du journal dans sa paroisse et parmi les siens.

Je prends plaisir à saluer ici ajouta-t-il, un ancien compagnon d'armes, un ouvrier de la première heure, le Révérend Père Auclair, O. M.I., qui fut pendant quinze ans le directeur de notre journal.

Une deuxième oeuvre de salut national, c'est l'Association Catholique Franco-Canadienne. Fondée en 1912, en des circonstances héroïques, elle a combattu les bons combats pour la langue et la foi, elle a groupé dans une organisation fédérale tous nos groupes nationaux et toutes nos sociétés patriotiques. Ces chefs, toujours à l'affût, toujours sur la brèche, ont claironné les mots-d'ordre vainqueurs, proclamé le Credo de nos droits, redit les exploits de nos ancêtres et prêché les leçons d'énergies et de fierté. Ils ont compris la puissance de l'organisation, la nécessité d'une direction ferme, sage et éclairée, l'union de toutes les forces et le ralliment de tous nos groupes français. C'est pourquoi ils ont fait appel aux Franco-canadiens de la Province pour grouper toutes les nationalités qui composent la race française en Saskatchewan.

L'A. C. F. C. n'est pas l'ennemi *des organisations paroissiales*, pas plus qu'elle n'est adversaire des sociétés catholiques, elle est au contraire le lien qui les cimente toutes et leur assure leur plein épanouissement. Elle est la protectrice de nos sociétés nationales sous l'égide des autorités religieuses.

Je m'abstiendrai de faire l'historique de l'A. C. F. C., mais je me permettrai de jeter un coup-d'oeil rapide sur le travail accompli cette année.

La question capitale, objet de nos *sollicitudes, c'est la question de nos* écoles bilingues. C'est le but principal de nos organisations et de nos congrès. La jeunesse est la nation de demain, l'espoir de l'Eglise et de la Patrie. Le jeunesse sera ce que l'école l'aura faite. L'influence de la famille est fondamentale, mais n'est pas suffisante. C'est à l'école que se forge l'intelligence et l'avenir de l'enfant. C'est là qu'il doit puiser les fortes convictions nationales et les vertus du chrétien. Nos écoles catholiques et françaises doi*vent former* des hommes instruits, mais surtout des catholiques militants et des patriotes ardents. Un Franco-canadien qui abandonne sa langue et sa race, abandonnera aussi à brève échéance sa religion et sa foi. L'Apostasie nationale est suivie de près par l'apostasie religieuse.

Pour avoir de bonnes écoles, il faut l'assistance de la loi civile, un personnel enseignant qualifié, un programme d'étude, des inspecteurs et des examens. Nous avons tout cela dans une certaine mesure, grâce aux démarches réitérées et persévérantes de l'A. C. F. C. auprès des autorités politiques de Régina.

Le Conférencier expliqua ensuite le projet d'une excursion patriotique à la Province de Québec. Il exhorta nos compatriotes à se joindre nombreux à ce pèlerinage national vers le pays des ancêtres.

L'A. C. F. C. accomplit son travail sans bruit, avec des moyens limités. Les directeurs ont accepté la tâche laborieuse d'accomplir leur devoir jusqu'au bout. Ils veulent l'appui moral, la coopération et l'aide financière de tous les groupes régionaux. Pour les frais de secrétariat général et les dépenses de voyages des visiteurs diocésains des écoles, il nous faut un revenu annuel de $4000. Ce serait une honte de ne pas les trouver. Gravelbourg se doit à honneur d'occuper le premier rang sur la liste des bienfaiteurs.

En terminant, le conférencier évoqua le souvenir ému de M. Emile Gravel, un sympathique et valeureux collaborateur des premières années, un chef militant de nos troupes françaises en Saskatchewan, un ancien président de l'A. C. F. C., auquel nous souhaitons prompte guérison.

M. Denis remercia l'auditoire de sa bienvaillante attention et promit de revenir encore revoir avec joie ses amis de Gravelbourg.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Discours de M. Gallant

La convention s'inaugura par une éloquente allocution du président *régional de l'A. C. F. C.*, M. l'avocat Th. Gallant de Gravelbourg.

Dans un discours concis et substantiel, Monsieur le Président souhaita la bienvenue à tous, fit un précis historique de la fondation, de l'organisation et du but de l'Association Catholique Franco-Canadienne, expliqua la formation des comités régionaux et paroissiaux, fit le bilan de ses récentes activités patriotiques, démontra l'intérêt que la société porte à tous les groupements français de la province et sa sollicitude à l'endroit de l'oeuvre primordiale de nos écoles, exposa le programme d'étude de la présente réunion et donna l'état de compte des finances.

En terminant, Monsieur le Président fit un vibrant appel à tous nos compatriotes de rivaliser de zèle pour assurer le plein succès de la convention locale, ainsi que pour collaborer au développement et à la prospérité de l'A. C. F. C.

Discours du Juge A. Gravel

Le Comité paroissial de Gravelbourg, dont je suis le président, remercie bien cordialement les comités de la Flèche, Meyronne, Milly, Ferland, Coderre et Courval, de l'honneur qu'ils lui ont fait en fixant dans notre ville le siège de la Convention régionale de 1925. Cette préférence qu'on nous a témoignée est due sans doute au fait que nous sommes la paroisse la plus ancienne de la région, puisque nous avons commensé à la coloniser en 1906; et aussi à cette circonstance heureuse que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos concitoyens le distingué chef régional, M. Gallant.

La région de Gravelbourg a été la dernière à organiser sa convention: mais cela ne veut pas dire que cette convention sera la moins féconde en résultats pratiques. Nous possédons ici tous les éléments nécessaires à une solide organisation nationale.

Sans vouloir faire de comparaisons, qui sont toujours odieuses, à quelle part ailleurs en Saskatchewan, je vous le demande, pourriez-vous trouver un groupement français aussi nombreux, aussi éclairé, aussi instruit, que celui qui compose la population des six paroisses Canadiennes-françaises de la région de Gravelbourg? Notre collège est une pépinière d'hommes cultivés qui maintiennent chez notre jeunesse les traditions du génie français, en même temps qu'ils lui inculquent les bienfaits de l'éducation classique. Les traditions nationales de notre province natale de Québec refleurissent dans la *région de Gravelbourg*; elles s'y développent avec plus de vigueur peut-être, parce que, placés comme nous le *sommes* sur la frontière, conscients du danger plus proche, nous veillons avec un soin plus jaloux sur le trésor de notre patrimoine national. Notre couvent de Jésus-Marie, notre jardin de l'Enfance, travaillent de concert avec le collège, et, pour mentionner une institution laïque, qui m'est chère à titre spécial, parmi d'autres qui font aussi leur large part, n'avons-nous pas ici même, dans cette ville française de Gravelbourg, chef-lieu du district judiciaire de ce nom, un Barreau-Canadien-français remarquable par sa science légale, par son pariotisme, faisant preuve de qualités particulières qui rappellent celles de leurs confrères de Québec, et qui peut soutenir avantageusement la comparaison avec les autres barreaux de la province? Les autres professions libérales, le commerce, l'agriculture, nous fournissent aussi un bon contingent de patriotes éclairés, de même que nos prêtres qui, en Saskatchewan plus qu'ailleurs peut-être, prennent toujours l'initiative de nos oeuvres religieuses et nationales et savent les mener à bonne fin. Je dis Mesdames et Messieurs, que nous avons dans cette région de Gravelbourg, tous les éléments nécessaires à la formation d'une solide organisation nationale, qu'il faut savoir mettre à profit ces éléments précieux, et ne jamais permettre à l'indifférence, à l'influence étrangère qui nous entoure, au défaitisme, de s'emparer de nos âmes.

Je cède la place à d'autres plus autorisés que moi, qui ont fait des études spéciales sur les sujets dont s'occupe l'A. C. F. C., et qui vont développer devant vous cet après-midi le résultat de leurs travaux.

M. l'abbé Maillard

M. le curé de Gravelbourg, démontra avec chaleur et éloquence la nécessité de réunir, sous l'égide de l'A. C. F. C., une convention des Franco-Canadiens de la région, afin de se mieux connaître et de s'unir comme les membres d'une même famille, d'une même race, pour faire le dénombrement de nos effectifs, mobiliser nos forces, resserrer nos rangs, souder étroitement ensemble nos groupes nationaux, recevoir les mots-d'ordre de nos chefs, assurer l'unité d'action.

Le but d'une convention de ce genre est d'effectuer cette cohésion si indispensable aux minorités entourées d'ennemis, de rechercher les meilleurs moyens de parer à l'anglicisation et de résister à l'absorption dans nos localités particulières, d'étudier nos droits naturels et nos droits juridiques, de faire une enquête sur la conservation du parler des ancêtres au foyer domestique, sur l'enseignement de la religion et de la langue française dans nos écoles, de pourvoir au maintien de nos maisons d'éducation, au recrutement et à la compétence aussi bien qu'à la protection de nos institutrices bilingues.

Notre Convention est un ralliment patriotique en vue d'examiner le passé et de préparer l'avenir. Nous devons donc renoncer à toute lutte fraticide, à toute faiblesse, à toute capitulation, et faire un bloc solide et compact contre nos adversaires pour la revendication de nos droits sacrés. Nous devons prendre des résolutions d'énergie et de fierté, rallumer dans nos âmes le feu d'un patriotisme éclairé et fervent: afin d'assurer à notre race des conditions de stabilité et d'expansion, de transmettre intact aux générations nouvelles l'héritage des aïeux, de promouvoir le prestige de l'Eglise Catholique et de la race française, et de préparer à l'élément français de notre province un avenir enviable et honorable.

Voilà l'idéal que se propose de réaliser l'A. C. F. C., voilà la noble ambition que doit se proposer notre convention.—Nous serons tous heureux et empressés de réaliser ce programme d'action. Et comme les oeuvres de zèle et de dévouement, telles que l'A.C.F.C., ont besoin de ressources financières pour se développer et prospérer, je vous invite tous, dit M. le curé, à verser une généreuse contribution au crédit de l'A. C. F. C. Afin de prêcher d'exemple, dit-il, aux applaudissements de tous, je m'inscris tout le premier pour une obole de $100.00.

M. le marquis de Bretteville

A la demande de M. le curé Maillard, M. le marquis Kuenen de Bretteville, qui est de passage à Gravelbourg voulut bien adresser quelques mots aux congressistes.

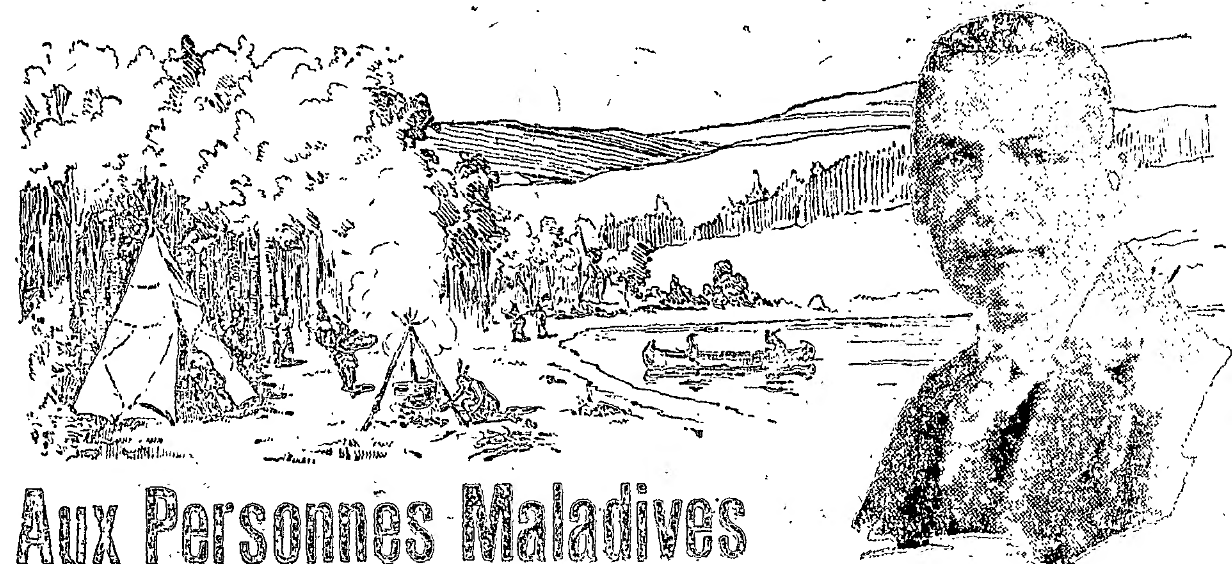
M. de Bretteville a occupé pendant la guerre le poste de ministre de ravitaillement sous le tzar de Russie, et il est très au fait des questions européennes.

M. le maire Martel

Après avoir souhaité, comme maire de la localité, la plus cordiale bienvenue au R. P. Auclair, M. L. E. Martel fit en substance le discours suivant:

Nous sommes réunis dans une commune pensée de sympathie et de fraternité pour étudier nos grands problèmes religieux éducationnels et nationaux. A la lumière du passé nous voulons préparer l'avenir en revendiquant la plénitude de nos droits. Appuyés sur la foi des traités et sur la tradition canadienne, nous réclamons le libre usage de la langue française dans la formation de notre jeunesse écolière et le libre enseignement de notre religion dans nos maisons d'éducation. Nous voulons contribuer à la gloire de la patrie dans l'estime de toutes les nationalités et nous voulons l'union de toutes les races en cette province dans le respect de nos droits. Les Franco-canadiens désirent conserver comme un patrimoine sacré leurs moeurs, leur langue et leur foi, et contribuer par là à la beauté, à l'harmonie et à la prospérité du Canada. Servir Dieu et la patrie est notre devise, en demeurant toujours catholiques et français.

(Suite à la page 11)





La Convention de l'A. C. F. C.

(Suite de la page 10)

Le R. P. Magnan, O.M.I.

Le R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur du Collège, adressa tout d'abord des félicitations à l'exécutif de l'A. C. F. C., pour son travail énergique et persévérant, et fit une courte causerie sur la formation religieuse et française qui doit être donnée à l'école.

Au foyer domestique les enfants sont l'auréole et la couronne des parents; dans la paroisse, ils sont la joie et l'espoir des pasteurs. C'est que l'enfant est l'espérance de la famille, de l'Eglise et de la patrie. Le Divin Maître lui-même combla l'enfant de ses prédilections.

L'éducation familiale est la première école de l'enfant. A l'exemple d'un père fervent et sur les genoux d'une mère pieuse, l'enfant reçoit en son âme les premières impressions des vertus chrétiennes et d'une salutaire piété.

Après le foyer domestique, l'école est le sanctuaire de la formation morale et religieuse des enfants. Aux enfants de nos familles franco-Canadiennes, il faut l'école catholique et française. Dans une atmosphère de recueillement et d'étude, ils grandissent en sagesse, en science et en vertus; leur coeur et leur intelligence sont façonnés à l'exemplaire du Divin Modèle, leur âme et leur caractère sont moulés à l'effigie du Christ et des héros de l'histoire. Par des convictions profondes, des pratiques de foi et de piété, par l'étude de notre langue et de notre histoire nationale, le petit canadien-français apprend à devenir un citoyen honorable, un croyant militant, un chrétien fervent, un apôtre du devoir, un patriote ardent.

Puisque l'école est pour l'enfant, le berceau de l'avenir et le sanctuaire de sa formation catholique et française, c'est le devoir des parents et des pasteurs de s'occuper de l'éducation et de l'instruction des enfants, c'est leur devoir de promouvoir à l'école l'enseignement de la doctrine chrétienne, de la langue maternelle, et de l'histoire de nos pères.

A l'école primaire succèdent les maisons d'enseignement supérieur, les collèges et les couvents. Les chefs de famille doivent orienter vers ces centres d'éducation supérieure tout particulièrement ceux qui ont reçu du Ciel le don de la vocation religieuse ou sacerdotale et ceux que la Providence destine à devenir nos chefs et nos défenseurs de demain.

Le R. P. Boileau

L'orateur suivant fut le R. P. G. Boileau, O.M.I., du Collège Mathieu.

Toute Convention Franco-canadienne, dit-il, doit être un examen de conscience national sur nos faiblesses et nos capitulations, une méditation patriotique sur nos droits et nos devoirs de catholiques et de français, et sur la vocation particulière de notre race sur le sol d'Amérique.

La vocation du peuple canadien-français, dit l'orateur, c'est d'être le peuple précurseur du Christ, un peuple d'apôtres et d'évangélisateurs. Fils de la Rome Apostolique et de la France des Croisés, le Canadiens-français doivent faire resplendir par toute l'Amérique le flambeau du catholicisme et de la civilisation chrétienne.

Notre premier devoir patriotique est donc de nous rappeler notre sublime mission de porte-étendard du Christ et de l'Eglise. C'est à ce prix que le ciel bénira nos destinées ethniques et perpétuera dans notre patrie le miracle de notre survivance catholique et française, et l'expansion prodigieuse de notre race.

Nos devoirs patriotiques sont en surplus de stimuler en nous le culte de la fierté nationale, à cause de la noblesse de nos origines, de la vaillance de nos ancêtres, de l'héroïsme de notre histoire, de la beauté de notre langue et de la divine splendeur de notre sainte religion; —c'est aussi de parler et de défendre notre langue, l'idiome ancestral—de veiller sur nos foyers et nos paroisses, sanctuaires de notre race,—de consolider nos forteresses nationales, c'est-à-dire nos écoles, nos collèges, nos couvents, nos oeuvres de bonne presse et nos sociétés patriotiques— de nous unir et de nous entr'aider comme des frères, fils de la grande famille canadienne,—de proclamer notre Credo national, la Charte de nos droits, —de jurer fidélité à nos chefs religieux et laïques, et de coopérer effectivement à la grande oeuvre de notre survivance nationale.

En ce jour de convention patriotique, rappelons-nous ces devoirs primordiaux et renouvelons nos résolutions de les accomplir fidèlement.

Puisse la race française d'Amérique continuer d'accomplir au Canada les "gestes de Dieu par les Francs" et jalonner toutes les routes de l'Ouest canadien d'institutions catholiques et nationales pour la gloire de l'Eglise et de la Patrie.

Le R. P. Auclair

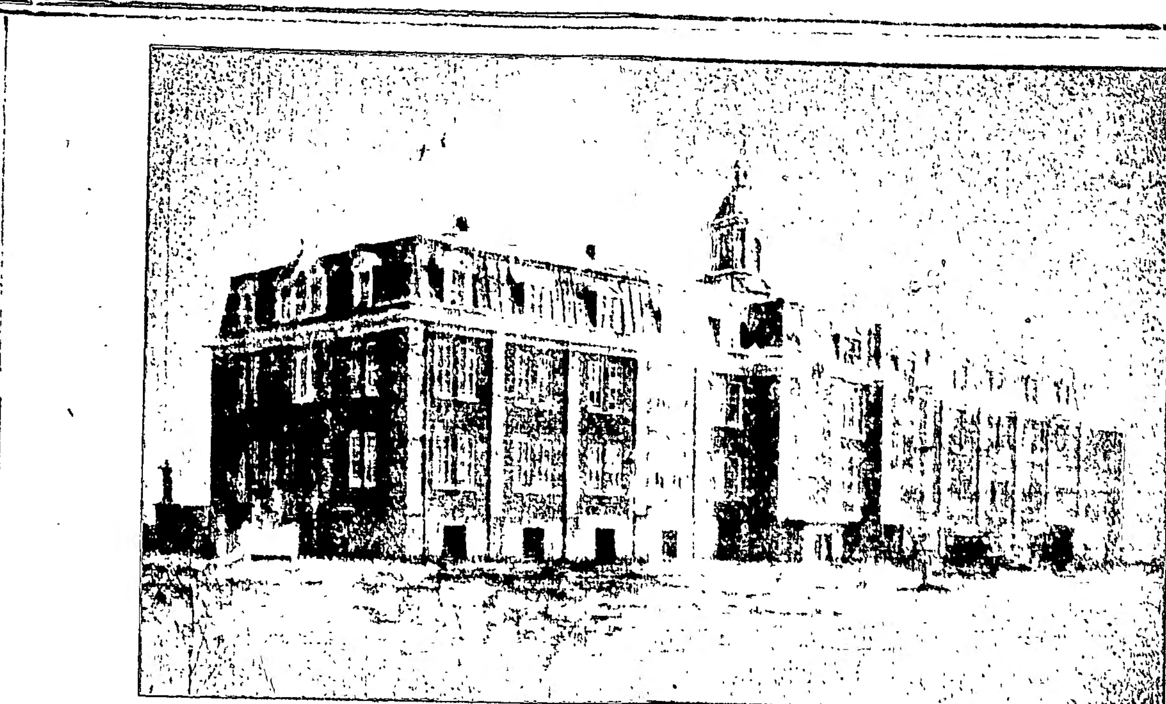
Le R. P. Auclair, visiteur des écoles clôt la série des discours de l'après-midi par une brève et vibrante allocution sur la mentalité catholique et française qu'il faut développer dans nos écoles.

Le danger, dit-il, de la perte de cette mentalité si nécessaire n'est pas précisément pour la génération adulte actuelle, mais bien pour celle qui monte, et ce n'est pas trop des efforts de tous pour garder nos écoles catholiques et françaises.

Il demande donc que tous secondent ses efforts pour que le programme de français soit suivi et que l'enseignement religieux soit aussi efficace que possible. C'est là un grand service que nous rendrons à tout le pays aussi bien qu'à la race.

De là l'extrême importance d'avoir dans tous nos centres des commissions scolaires vigilantes et des comités paroissiaux très actifs.

Il termine en félicitant le comité régional et le comité local de Gravelbourg d'avoir organisé cette intéressante convention.



Le collège Mathieu qui, avec le couvent et les notables de Gravelbourg prit une part si importante au succès de la convention.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

L'annuaire du Canada

Nous avons reçu "L'Annuaire du Canada pour 1924."

C'est un fort volume de plus de mille pages à texte serré, et bourré de chiffres, de tableaux et de cartes. Il y a d'autant plus de profit à le consulter que cette année il parait avoir été préparé avec un plus grand soin que jamais.

C'est une preuve de plus que notre organisation, dans tous les domaines, se complète de plus en plus.

Il y a lieu de s'en réjouir.

CNRV se fait entendre au loin

Les amateurs de radio apprendront avec un certain intérêt que le poste CNRV, à Vancouver, a été entendu, le jour par un amateur de Northampton. Lors de la transmission, par le poste du chemin de fer national du Canada à Vancouver, des discours prononcés à l'occasion du dévoilement du monument Harding, M. Charles G. Dimler, de Northampton, avant par hasard réglé son appareil sur la longueur d'ondes de CNRV, entendit des morceaux de musique et une partie des discours.

D'autres témoignages reçus par le poste CNRV semblent indiquer que ce dernier transmet clairement. A Los Angeles et à San Francisco il est entendu aussi bien que les puissants postes locaux.

30 millions d'élèves

Washington.— La gent écolière aux Etats-Unis, dans les écoles élémentaires compte une agglomération d'au-delà 30,000,000, de sujets recrutés chez les garçons et les fillettes.

Les illetrés, chez les masses populaires, deviennent nombreux. Il y a vingt-cinq ans, en 1900, 500,000 élèves s'inscrivaient dans les écoles supérieures du pays. Aujourd'hui l'on en compte 3.500.000.

Il en coûte au peuple américain une somme annuelle d'environ $65 pour chaque élève qui fréquente les écoles publiques.

Quatre problèmes d'importance majeure concentrent l'activité des corps enseignants: l'américanisation des élèves, le progrès de l'éducation rurale, l'étude des spécialités et les cours d'hygiène.

De Dieu ou de la formation morale des enfants, il n'est nullement question.

Le bonheur condition de la longévité

Kenosha, Wis.—"Le bonheur pardessus tout dans le monde", telle est la condition nécessaire de la longévité, d'après Mme Louise K. Capron Thiers, "mère du Wisconsin", qui célébra l'autre jour le 111ème anniversaire de sa naissance. Son père prit part à la guerre de la révolution américaine.

Le censeur des affiches en a refusé 454 le mois dernier

Montréal. — Le censeur municipal des affiches, M. Martin Singher, communique, dans son rapport mensuel au directeur des services municipaux, que durant le mois de septembre il a examiné 7,710 affiches de théâtres et de cinémas; il en a refusé 454, pour en accepter 7,256. Le revenu de cette inspection s'est élevé pour le mois écoulé à la somme de $231.89.

Le censeur a complété sa première année de travail au commencement de septembre; durant les douze mois, il a examiné 109,249 affiches, en a refusé 10,799 et en a accepté 98,450. Le revenu s'est élevé à $3,149.84.

Les effectifs Fascistes

Dans un rapport à M. Mussolini, M. Farinacci donne des précisions intéressantes sur les effectifs actuels du parti fasciste.

Il y a actuellement, en Italie, 9,000 "fasci" avec 700,000 inscrits, sans compter 500 "fasci" féminins qui groupent 24,000 adhérentes, 16 légions d'avant-gardes avec 90,000 membres et 18 légions de "babila" boys-scouts avec 70,000 membres.

A côté de ces organisations politiques adhèrent 16 légions d'avant-garde avec 1,800,000 membres et une Fédération des marins, qui serait, selon M. Farinacci, très prospère. Le fascisme administre, en outre, 6,317 municipalités et 68 départements sur 72. L'Association des cheminots fascistes compte 80,000 inscrits.

Au Congrès pour la protection des forêts nationales, qui vient de se tenir à Campobasso, M. Belluzzo, ministre de l'Economie national, a annoncé la prochaine création d'une milice forestière fasciste composée d'éléments locaux et chargée d'assurer la police des bois.—S. I. C.

Le désarmement d'abord

Genève. — Paul Boncour, de la délégation française à Genève, a déclaré que tous les efforts de la Ligue pour établir la paix seraient vains tant que le désarmement général ne sera pas un fait accompli. Le discours qu'il a prononcé a été le plus éloquent de l'assemblée depuis qu'elle existe et M. Boncour a déclaré que la Ligue devrait travailler immédiatement à préparer une conférence du désarmement qui pourrait avoir lieu quand les négociations de sécurité actuellement en cours entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France, seraient terminées avec succès.

On a fait à M. Boncour, son discours fini, une ovation comme l'enceinte de la salle des délibérations n'en avait jamais vue encore. Les délégués se sont portés vers M. Boncour pour lui offrir leurs félicitations dans une forte poignée de main. Le sénateur Raoul Dandurand, du Canada, président de la Société des Nations, a publiquement remercié l'orateur.

Elle vaut 17 milliards

New-York. — La masse de pierre et d'acier des édifices qui compose le greater New-York et la propriété sur laquelle repose cette masse, représentent une valeur de $17,119,659,554, suivant les chiffres compilés par les cotisateurs de la cité. Ces chiffres sont formés par la valeur donnée pour 1926 à toutes propriétés taxables ou exemptées dans les cinq quartiers de la ville. La propriété imposable est évaluée à $12,419,659,514, la plus forte dans l'histoire de New-York.

Les assises Maçonniques

Le Convent de la grande Loge de France a été ouvert à Paris. Les 515 délégués descendirent dans la crypte, 8, rue de Puteaux; ils viennent de France, de l'Afrique du Nord et de la Syrie où leurs conseils ont mis le feu au Djebel Druse.

M. Doignon, grand maître adjoint, prononça l'éloge de M. Mesureur qui "servit la maçonnerie dans tous les postes qu'il a occupés". Puis l'ensemble choisit comme président M. Maurice Monnier, ancien grand maître. Celui-ci fit l'éloge de M. Painlevé pour ses discours de Strasbourg et de M. de Monzie pour son voyage à Berlin. La grande Loge félicita le gouvernement de tendre à un rapprochement franco-allemand et de promouvoir l'école unique.—S. I. C.

L'Etat Libre d'Irlande entend garder son indépendance

Genève.— L'Irlande ne se montre pas tout à fait disposée à accepter les vues anglaises sur l'arbitrage obligatoire prévu par le pacte de sécurité. "L'Etat Libre, dit M. O.-Higgins, admet le principe d'arbitrage comme excellent, mais vu les circonstances exceptionnelles où il se trouve, il désire étudier cette question plus à fond avant de se prononcer."

Cette attitude si indépendante a quelque peu surpris les membres de la Ligue des Nations.

Le Dr Hughes défend son frère

Toronto — Le Dr. James L. Hughes, ancien inspecteur en chef des écoles publiques de Toronto, a pris la défense de son frère, feu Sir Sam Hughes, ministre de la milice lors de la grande guerre, dans une lettre publique où il réfute les déclarations faites dans la soi-disant histoire médicale de guerre, récemment publiée par Sir Andrew Macphail, à la demande du gouvernement libéral fédéral.

M. Hughes appelle insultes, ardives, les déclarations de M. MacPhail, et dit que "c'est une chose vulgaire que de décrier les vivants, mais que c'est la chose la plus méprisable que de jeter du discrédit sur les morts. Cela est surtout vrai quand il s'agit d'un homme qui est mort pour s'être dépensé pour son pays et l'humanité, comme l'a fait mon frère. Cet ouvrage est déshonorant pour Sir Andrew et pour le Canada.

Les juifs

Les Juifs ont mis ces jours derniers le désordre à Vienne. Ils ont déjà créé la révolution dans les diverses républiques russes et dans les Etats broyés par la défaite. François Coty, dans le Figaro de Paris, attaque ces destructeurs universels qui réalisent si bien les protocoles des Sages de Sion:

"Ce sont les mêmes ennemis qui ont conçu, organisé, patronné, commandité le bolchévisme, et qui l'ont installé en Russie. On sait aujourd'hui comment s'est déroulé le drame qui a fait de l'empire des tsars une immense nécropole. Le fléau devait gagner les autres Etats d'Europe. Les plans étaient arrêtés pour une action gigantesque; après l'échec d'une tentative en 1905, la guerre mondiale fournit l'occasion de l'assaut qui emporta Pétrograd et Moscou, qui ensanglanta la Hongrie. Tous les gouvernements savent de quels repaires sont partis les ordres, les directions, le premier milliard de dollars qui a financé la Révolution soviétique.

"Quelques pays ont tenu le monstre en respect; mais le monde entier reste infesté de son venin; la France en ressent la mauvaise fièvre; c'est le communisme qui doit, au signal donné, finalement exproprier les Français de la France.

"Et ce sont les mêmes ennemis qui ont eu le pouvoir d'obliger les gouvernants français à courber la tête devant le rebut de l'humanité, à reconnaître officiellement un gouvernement d'assassins, de pillards et d'escrocs." — S. I. C.

Savez-vous que:

Un amateur patient a construit un électrober où il entre 25,000 pièces de fer.

***

La dernière guerre a coûté quatre-vingt billions de dollars.

***

Le plus grand pont à arc se trouve à Sydney, en Australie. Il a coûté la somme de $15,000,000

***

Chicago aura bientôt un garage capable de contenir 700 automobiles.

***

Il n'y a qu'un moyen de nous débarrasser de nos défauts, c'est de leur tordre le cou.

$40,000. de renards argentés

Montréal. — La plus riche consignation de renards argentés canadiens jamais dirigée sur un port étranger, est passée par Montréal en route pour New-York. Cette consignation se compose de 200 renards valant environ $40,000. De New York, les renards seront transportés par bateau à Bergen, Norvège. Leur propriétaire, M. H. J. Hansen, les accompagnera jusqu'à destination.

Cette expédition est une autre preuve que les renards canadiens peuvent être élevés à l'étranger. L'an dernier, plusieurs petites expéditions furent faites en Norvège et le succès remporté là-bas a incité les éleveurs norvégiens à commander plus d'animaux pour l'élevage. L'élevage du renard argenté a été très actif dans l'Ile du Prince-Edouard, cette année.

Tout le monde sait comment élever les enfants, à l'exception de ceux qui en ont.

***

Dans les hôtels ordinaires on vous sert de la soupe avec des pois; dans les grands hôtels on vous sert du potage qui ressemble à de l'eau de vaisselle.

Devoir d'élève.

L'Automne

A ce mot, il se présente, aux yeux de ceux qui vécurent dans les bois, des images familières d'arbres nus frissonnants, de feuilles mortes amoncelées dans les bas fonds humides ou dispersées dans le ruisseau silencieux, de lacs brillants comme des saphirs sous les rayons d'un soleil mourant....

Dans la prairie de l'Ouest, l'automne est tout autre chose: ici point de forêts profondes et mystérieuses où les arbres dépouillés tendent en gémissant, leurs bras nerveux et nus vers les constellations. Point de bosquets déserts d'où sortent des bruits indistincts de feuilles mortes et de branches sèches foulées aux pieds... l'automne des prairies est l'automne de la paix! Sous un ciel pâle, la plaine s'étend calme et sereine jusqu'à l'horizon lointain. Les champs qui autrefois souriaient sont aujourd'hui déserts; ce ne sont plus que des chaumes tristes peuplés d'animaux domestiques qui ramassent les épis échappés aux moissonneuses ou qui mangent paisiblement auprès des meulons de paille.

L'air des matins est frais et stimulant; les soirs sont embaumés de l'arôme indéfinissable et piquant de blé mûr, de chaume, et de fleurs mortes. La rivière, jadis si haute n'est plus qu'un fil d'argent qui serpente dans la plaine parmi les roseaux secs et les broussailles grises. La belle et grande nature semble déjà sommeiller, insouciante. Et quand le soleil atteignant le zénith ne réchauffe plus la terre refroidie; quand les animaux se rapprochent des fermes et cherchent à rentrer aux étables; quand autour de l'âtre on aime à s'asseoir et conter des histoires.... alors l'hiver se réveille en colère; l'aquilon en démence quitte ses cavernes. Une rumeur étrange s'élève à l'horizon; le ciel étoilé se voile de sombres nuages et la rafale fond sur la plaine silencieuse. C'est le roi des blancs frimas qui quitte sa coupole pour régner quelques mois sur l'immensité de nos plaines.

Marie-Antoinette GERARD.
(Couvent de Gravelbourg.)

que le nombre des places est limité !

NOTRE VOYAGE "CHEZ NOUS": EN ETES-VOUS?

Choses et Autres

Le Centenaire des Omnibus

Paris.— Les omnibus datent de cent ans: 1825. Ils ont commencé à Nantes. Un riche minotier avait eu l'idée d'utiliser pour des bains publics son excédent de vapeur. Et pour amener les clients à son établissement, M. Beaudry avait créé des voitures, munies de 2 banquettes, qui allaient chercher les Nantais, et pour un prix modique les transportait à Richebourg, devant la boutique d'un épicier nommé Omnès. Celui-ci, qui avait sans doute des lettres et, peut-être, de l'esprit, fit peindre au-dessus de sa porte l'enseigne suivante: Omnès Omnibus, en sorte que les Nantais finirent par désigner sous le nom d'omnibus les voitures qui les emmenaient au bain.

Gigantesque enseigne électrique sur la tour Eiffel

Paris.—On vient d'installer une immense enseigne électrique sur la tour Eiffel pour le compte d'une grande compagnie française. L'enseigne est ce qu'il y a de plus artistique. Pour l'installer, on a eu besoin de 55 milles de fil; dont 20 milles de gros fil et 35 milles de fil d'un plus petit numéro.

:*:

L'authenticité des oeuvres artistiques

Paris. — Désormais les artistes pourront faire enregistrer leurs tableaux, le ministre des Beaux-Arts est en train d'organiser un bureau dans lequel les artistes pourront faire enregistrer leurs oeuvres, y déposer des photographies et comme précaution additionnelle apposer leurs empreintes digitales derrière leurs tabeaux. Cette dernière sauvegarde est prise parce qu'on a calculé que la chance de faire une erreur en examinant une empreinte digitale est d'une sur 64 milliards.

On établira un dossier avec ces renseignements, auquel on ajoutera le détail des ventes ou des transferts, de sorte qu'un tableau aura un signalement complet et authentique.

:*:

La plus puissante locomotive électrique

C'est une machine destinée au chemin de fer de Virginie aux Etats-Unis, qui procède actuellement à l'électrification de la ligne de Mullens à Roanoke. Cette locomotive géante mesure 45 mètres de long, pèse 637 tonnes et développe 7,125 chevaux. Elle est en réalité composée de trois véhicules attelés l'un à l'autre, car il aurait été impossible de faire entrer en courbe une caisse rigide de cette longueur.

Les progrès d'une Société mutuelle canadienne-français

M. Hector Ménard, secrétaire-adjoint de l'Union Saint-Joseph du Canada, a exposé aux fêtes du soixantenaire en mai dernier l'état financier de la Société. Faisant d'abord une revue des progrès de la Société, il déclare que de $30, qui était, en 1864, la première réserve remise au 1er aumônier de la Société, le R. P. Dandurand, O. M. I., cette réserve s'est accrue rapidement, car aux noces d'argent de la Société, en 1888, elle était de $6,000; en 1900, de $24,500; et en 1924, de $2,732,000.00.

La Société a payé divers genres de bénéfices depuis sa fondation. A son origine, elle versait, à la famille d'un membre décédé, une rente hebdomadaire de $1.50. Puis elle convertit cette rente en une assurance fixe de $300, remboursée au décès; en 1888, le montant de cette assurance est porté à $500; en 1898, à $1,000, et en 1925, à $3,000.

Le système des contributions de l'Union Saint-Joseph du Canada ne fut pas toujours le même. Lors de la fondation de la Société, on fixa une cotisation mensuelle fixe de 50 sous pour tous les membres; plus tard, cette cotisation fut abaissée à 25 sous avec versecent général de 50 sous à chaque décès de membre. De plus, avec une multiplicité d'amendes de toutes sortes, la Société s'assurait des revenus certains. En 1888, le total des bénéfices payés était de $19,200; en 1913, de $1,951,000, et en 1925, de $5,672,000.

La solvabilité actuelle de l'Union Saint-Joseph du Canada est de 102 pour cent, telle qu'établie par les actuaires. De plus, en raison du rendement de ses capitaux, elle jouit d'une surgarantie de solvabilité de 1.42 pour cent de plus que ce qui est requis pour couvrir les nécessités prévues par l'actuaire.

Une autre surgarantie dont jouit l'Union Saint-Joseph du Canada, est celle qui provient de la faible moyenne de décès de ses membres qui est de 85 pour cent seulement de celle qui est prévue dans le tableau des mortalités préparé par le congrès fraternel.

:*:

A la frontière

Un douanier français interroge un Allemand qui entre en France.

—Vous n'avez rien à déclarer, dit le douanier.

—L'Allemand, voulant faire l'homme d'esprit, répond:

—Si, j'ai du vin là-dedans, et il se frappe le ventre.

—Passez, riposte le français, le vin en cruche ne paye pas!"

Un monsieur pas nerveux

Leicester, Angl. — Le vrombissement des moteurs d'autos dans les rues de Leicester donne à ce point sur les nerfs de sir Arthur Wheeler, courtier millionnaire de cette ville, qu'il a acheté une île où il sera à l'abri de cette musique agaçante. Le millionnaire, qui est âgé de 65 ans, a dépensé $750,000 pour Brownsea Island, Poole Harbor, ci-devant la propriété des moines de Cerne. C'est là qu'il va résider, dans un château datant de Henri VIII, loin des bruits d'automobiles.

:*:

Elles ont des Enfants

C'est M. Lucien Descaves qui le constate.

Seulement, c'est dans le Palatinat que la chose se passe, voilà le dommage... Les villages, à cause des enfants qui grouillent, chantent et rient, ont des airs de fête. En six ans, l'Allemagne a gagné plus de 3 millions de présences.

Chez nous, les femmes sont en train de nous perdre la patrie pour laquelle sont morts tant de héros.

:*:

Liste des grands désastres de l'air

Plusieurs dirigeables qui servaient avec diverses puissances motrices ou avec lesquels on faisait des expérimentations, dans le but de développer le dirigeable dans la période d'après-guerre, ont figuré dans des catastrophes. Voici une liste des principaux cas:

Le dirigeable français Dixmude tomba dans la Méditerranée, le 21 décembre, 1923, après avoir été frappé par la foudre apparemment; et les officiers et l'équipage, au nombre de 52 hommes, périrent tous.

Le dirigeable ZR-2, acheté en Angleterre pour les Etats-Unis, figura dans un désastre au-dessus de la rivière Humber, le 24 août 1921, quand sa charpente boucla. Plus de 40 personnes, y compris 16 américains perdirent la vie dans le désastre.

Le dirigeable géant de l'armée Roma, acheté par les Etats-Unis en Italie, tomba à terre en flammes

Le dirigeable anglais R-34, qui traversa l'Atlantique dans une envolée en juillet 1919, fut détruit à sa base d'aviation par un gros vent le 29 janvier 1921. Il n'y eut pas de perte de vie.

Voici d'autres accidents de dirigeables, qui sont compris dans les annales de l'aviation:

Le 21 juillet 1919—10 pertes de vie, quand un dirigeable tomba tout en flammes sur la banque Illinois Trust and Savings à Chicago.

Le 16 juillet 1919—Le dirigeable anglais NS-11 tomba dans la mer du Nord après avoir été frappé par la foudre. Douze personnes perdirent la vie.

Le 20 juin 1914—Collision d'un dirigeable et d'un aéroplane à Vienne. Neuf personnes sont tuées.

Le 9 septembre 1913—Le Zeppelin L-1 est détruit près de Heligoland avec 15 pertes de vie.

Le 17 octobre 1913—Le Zeppelin L-2 fait explosion au-dessus de l'aérodrome Johannisthal, et tue 28 personnes.

Le 2 juillet 1912—Le ballon Akron, destiné à faire une envolée à travers l'Atlantique, fit explosion à Atlantic City et tua cinq personnes.

En outre des Zeppelins L-1 et L-2, le Comte Zeppelin perdit quatre autres gros dirigeables du temps de paix dans les accidents—les Zeppelins 3 et 6 et les Deutschlands 1 et 2.

Fantaisie Typographique

Maintenant que le linotypiste prend de plus en plus la place du typo dans les imprimeries, les curieux commencent à recueillir les traditions et les coutumes d'une profession si profondément évoluée, et dont Balzac nous offre un des meilleurs tableaux dans Eve et David. Voici un petit chef-d'oeuvre d'un singe de 1858, que Papyrus a recueilli dans le Ménagier français:

LE VERRE

Nous ne pouvons trouver rien sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre
Du tendre amour, berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content
Quelle douceur
Il porte au coeur
Tôt !
Tôt !
Tôt !
Qu'on m'en donne
Qu'on l'entonne
Tôt !
Tôt !
Tôt !
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut,
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris

Aussi peu intelligentes que belles

Seattle, Wisconsin.— Si l'on en croit Armand-T. Nichols, directeur général de l'Atlantic City Beauty Pageant (exhibitions de beauté d'Atlantic City), la plupart des jolies filles qu'il a rencontrées ont la tête aussi vide que leurs figures sont agréables à regarder. Et beaucoup disent qu'il doit s'y connaître.

Est-il besoin d'ajouter que cette beauté est empruntée: un peu d'eau et de savon révèlerait bien des laideurs.

:*:

Il avait été planté en 1358

Bordeaux. — Le vent a renversé à Larreule, canton de Maubourguet — Hautes Pyrénées, — un ormeau plusieurs fois centenaire, sous lequel on rendait jadis la justice: il mesurait 16 pieds de circonférence, et, dans son tronc, creux, deux personnes pouvaient trouver place. Il fut planté en 1358 un an après la bataille de Poitiers où Jean le Bon fut vaincu par les Anglais.

:*:

On fait cuire un oeuf sur la glace

New-York.— On vient de faire à New-York une expérience des plus intéressantes. A l'aide d'un appareil de radiographie on a fait cuire un oeuf sur un bloc de glace. L'oeuf était placé dans une poële. On mit l'appareil en marche, à l'instant la poële devint rouge en dépit du bloc de glace sur lequel elle reposait et en un tour de main l'oeuf était cuit. Ceci démontre bien l'extraordinaire puissance des mystérieux rayons du radio.

:*:

La cervelle de M. de La Feuillade

M. de La Feuillade, ayant été blessé à la tête d'un coup de feu, en 1655, au siège de Landrecies, les chirurgiens qui lui mirent le premier appareil lui dirent que le coup était dangereux et qu'on voyait sa cervelle: "Ah! parbleu, dit-il, messieurs, prenez-en un peu et l'envoyez au cardinal de Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point."

Mes souvenirs

Félix Poutré

Il parait que l'on veut descendre Félix Poutré du piédestal où l'imagination populaire l'avait placé. La tâche ne devrait pas être ardue, pour la raison qu'il n'a jamais été haut monté.

J'ai souvenance que par un après-midi, les têtes dirigeantes d'alors au village de Maskinongé, se rencontrant à l'arrivée de la poste, se demandaient réciproquement quelle devait être leur attitude à l'endroit de Félix Poutré. Célèbre par ses malheurs et pour avoir échappé à la potence, Félix Poutré, en effet, était arrivé le même jour et devait donner le soir une conférence sur les événements de "37-38".

On résolut de ne pas s'occuper de lui.

On ne lui en voulait pas d'avoir sauvé sa tête de la potence—quand un homme est mal pris, il se déprend comme il peut — mais on trouvait peu digne d'un héros d'user de subterfuges pour se sauver seul, quand ses compagnons de captivité allaient périr. Il continuait à vivre, mais l'honneur n'était pas sauf. Il avait été bien fou de faire ainsi le fou!

Si l'on avait voulu honorer Félix Poutré on l'eut invité à parler de ses prisons dans l'école où se faisaient ordinairement les assemblées locales, et les citoyens y eussent assisté. Or il ariva qu'il dût se retirer chez France Mercier, maquignon, qui demeurait dans une petite maison à l'orée du village, au sud-ouest de la rivière; une sorte de maison publique où se retiraient les passants qui venaient nous montrer les marionnettes, la lanterne magique, précurseur du cinéma; ceux qui vendaient du thé à la loterie et vous donnaient du cristal en présent; les colporteurs de pacotille et les commerçants qui troquaient de la ferblanterie contre des os et des guenilles qu'ils pesaient à la romaine plus ou moins truquée, etc., etc.

En tout cas, la maison n'offrait pas une grande place pour l'auditoire et la foule, composée d'enfants d'école et de petites gens, n'était pas innombrable.

Une chaise empaillée, placée sur la table de la cuisine qu'on avait poussée contre la muraille au fond de la salle, était la tribune d'où Félix Poutré planait au-dessus de son auditoire plus avide d'histoires que d'Histoire.

Il était alors un vieillard à cheveux blancs, joues creuses, et ne paraissait pas riche. Au temps de sa jeunesse il avait dû être grand de taille, droit, et jovial. Il devait être, selon l'expression populaire, un histoireux et un joueur de tours. Il l'a prouvé d'ailleurs, dans le Coffret ou le Trésor Enfoui.

Tant pis pour lui: aussi il n'a pas de part dans le monument que l'on élève maintenant au souvenir et à la gloire des partisans de 37-38.

Quant à la pièce de Fréchette, il y a bien une quarantaine d'années que je l'ai vu jouer au village. Elle contient deux parties, si l'on peut ainsi parler: une de "tristesse majestueuse", comme dirait Racine, et l'autre de bonne comédie.

La première nous apitoie sur les malheurs des vrais héros, Cardinal, Duquette et leurs compagnons, et c'est pour les encourager et les consoler que l'on chante:

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie, etc.

La seconde partie est comique; et je parie, que si je la revoyais jouer par un bon acteur, les folies de Félix Poutré me feraient rire aux larmes, et je ne lui demanderais pas à quelle école il allait quand il était gamin.

Dr. J. T. O. Saucier.

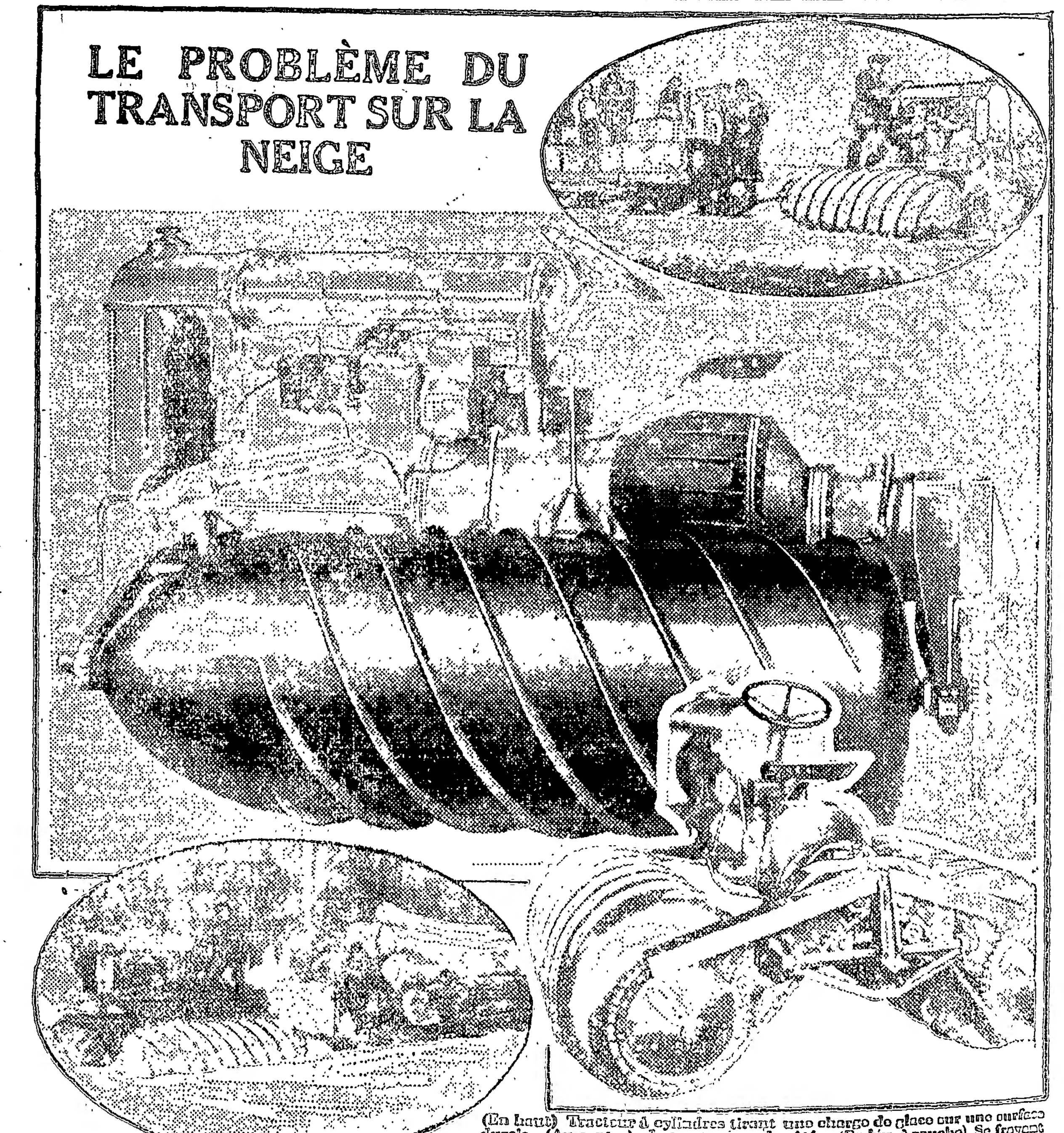
:*:

Tout arrive à celui qui se démène sans se décourager: le succès est toujours la récompense de l'effort.

Celui qui ne sait jamais où il va, ne se rend jamais à destination.

Il y a des gens tellement distraits qu'ils s'oublient eux-mêmes.

LE PROBLÈME DU TRANSPORT SUR LA NEIGE



(En haut) Tracteur à cylindres tirant une charge de glace sur une surface durcie. (Au centre) Le tracteur vu de côté. (En bas, à gauche) Se frayant un chemin dans six pieds de neige avec une lourde charge de bois. (A droite) Vue d'arrière du tracteur.

L'hiver canadien, qui jusqu'ici a pu tenir en échec le véhicule-moteur, au moins dans les campagnes où l'entretien des routes ne peut se faire aussi facilement que dans les villes, semble cette fois avoir été vaincu par l'ingéniosité de l'homme. Un coup d'œil sur nos illustrations fera voir la curieuse pièce de mécanique avec laquelle l'on prétend affronter dorénavant les plus épaisses couches de neige avec les charges les plus lourdes.

Cette machine à la forme étrange, n'est ni plus ni moins qu'un tracteur Fordson dépourvu de ses roues et essieux auxquels on a substitué deux longs cylindres sur lesquels il repose. Munis de bandes faisant saillie et qui les entourent à la façon des fils d'une vis, ces cylindres, actionnés par le moteur, mettent la machine en mouvement et lui permettent d'avancer dans la neige avec autant de facilité qu'une automobile sur une route macadamisée.

Ce tracteur, car c'en est un, est l'invention d'un M. F. R. Burch, de Seattle, Washington. Ayant vécu plusieurs années dans les solitudes glaciales de l'Alaska, où durant le long hiver qui immobilise cette contrée, la neige s'amoncelle en des profondeurs extraordinaires, M. Burch conçut l'idée d'inventer un appareil qui vaincrait cet obstacle et lui permettrait, même durant la froide saison, de vaquer à certains travaux de transport dans lesquels il était intéressé. Il songea à ces cylindres et les ayant mis à l'essai, les trouva tout-à-fait aptes à se frayer un chemin dans la neige, quelle qu'en soit la densité ou l'épaisseur.

Aujourd'hui, l'appareil, après avoir été soumis à toutes sortes d'épreuves, est mis sur le marché. Il est construit par la Snow Motors Incorporated, de Detroit, et est destiné, croient fermement ceux qui l'ont vu à l'œuvre, à rendre les plus grands services au Canada, sur les fermes, dans les forêts, partout où il s'agit de traction de lourds fardeaux sur la neige.

L'une des particularités du tracteur à cylindres est de fouler la neige à mesure qu'il avance, facilitant ainsi le progrès des traîneaux qu'il remorque. Au cours d'un essai fait l'hiver dernier, il a pu tirer une charge de 20 tonnes, tour de force qu'il peut répéter dans n'importe quelles conditions, disent ses admirateurs. Ceux-ci lui prédisent même un avenir encore plus brillant: il sera, disent-ils, à une époque prochaine, affecté au transport des voyageurs. Son principe, appliqué aux autos ordinaires, permettra à ceux-ci de faire du 24 à l'heure sur les routes de campagne, à travers les champs, sur les lacs et rivières, dans les bois, etc.

Il faut admettre que l'invention est ingénieuse et qu'elle semble appelée à révolutionner le transport d'hiver dans nos régions.